

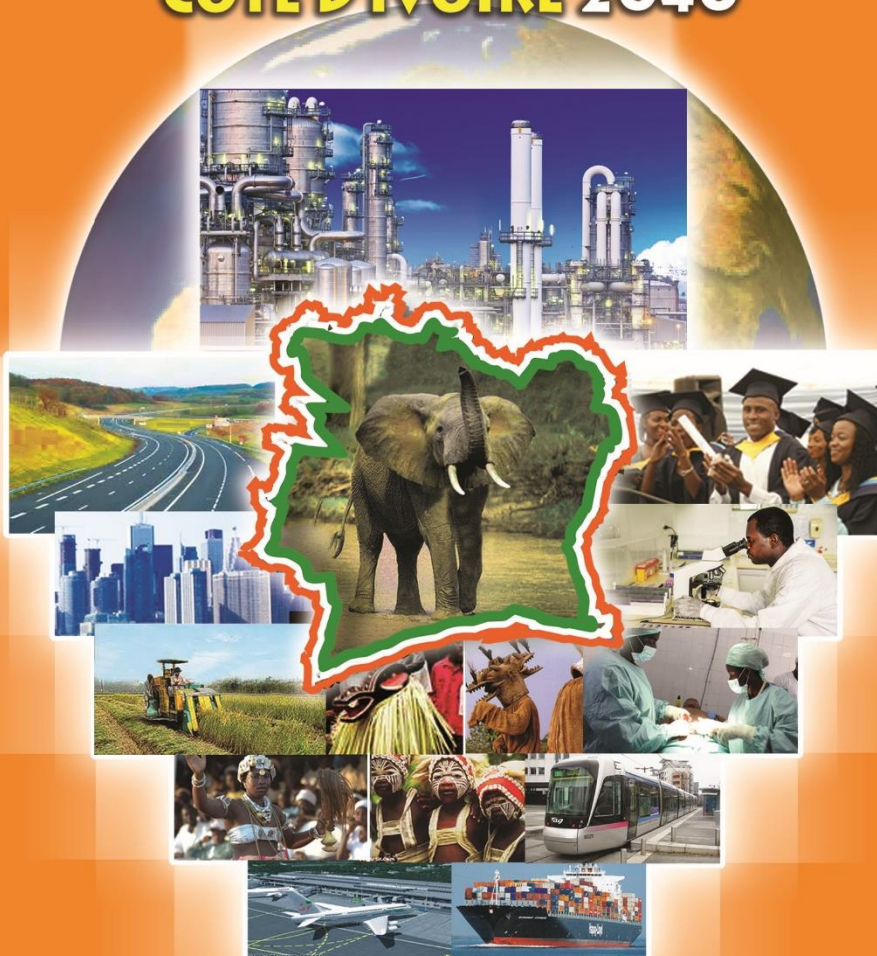


REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

MINISTRE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

BUREAU NATIONAL DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA VEILLE STRATEGIQUE

ETUDE NATIONALE PROSPECTIVE "CÔTE D'IVOIRE 2040"



RAPPORT FINAL

JANVIER 2016

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

**BUREAU NATIONAL DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA VEILLE STRATEGIQUE**

**ETUDE NATIONALE PROSPECTIVE
CÔTE D'IVOIRE 2040**

RAPPORT FINAL

**ETUDE NATIONALE PROSPECTIVE
CÔTE D'IVOIRE 2040**

RAPPORT FINAL

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	5
TABLE DES ILLUSTRATIONS	6
PREFACE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
AVANT - PROPOS DU PREMIER MINISTRE	9
MOT DE MADAME LE MINISTRE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT	11
RESUME EXECUTIF	13
PREMIERE PARTIE : OBJECTIFS ET APPROCHE METHODOLOGIQUE	23
1.1 OBJECTIFS DE L'ENP-CI 2040	24
1.2 CADRE INSTITUTIONNEL	24
1.3 RAPPEL DES GRANDES PHASES DE L'ENP-CI 2040.....	25
DEUXIEME PARTIE : ETAT DU SYSTEME COTE D'IVOIRE ET FUTURS POSSIBLES	29
2.1 BILAN DIAGNOSTIC DES ETUDES NATIONALES PROSPECTIVES ANTERIEURES ET DES RETROSPECTIVES SECTORIELLES	30
2.2 ENQUETE SUR LES ASPIRATIONS DES POPULATIONS VIVANT EN COTE D'IVOIRE (EAP- CI 2008).....	45
2.3 ANALYSE STRUCTURELLE	54
2.4 ANALYSE DU JEU DES ACTEURS	65
2.5 CONSTRUCTION DES SCENARIOS	72
TROISIEME PARTIE : INCURSION DANS L'UNIVERS STRATÉGIQUE	103
3.1 ENJEUX ET QUESTIONS STRATÉGIQUES MAJEURES A L'HORIZON 2040	104
3.2 FORMULATION DE LA VISION DE LA NATION A L'HORIZON 2040	106
3.3 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES.....	113
3.4 MATRICE D'ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2016-2040.....	130
3.5 OPERATIONNALISATION DE L'ENP CÔTE D'IVOIRE 2040.....	135
CONCLUSION GENERALE	137
ANNEXES	141
TABLE DES MATIERES	160

SIGLES ET ABREVIATIONS

ARSO :	Aménagement de la Région du Sud-Ouest
AVB :	Aménagement de la Vallée du Bandama
BAD :	Banque Africaine de Développement
BNPVS :	Bureau National de la Prospective et de la Veille Stratégique
BRICS :	Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CFA :	Communauté Financière Africaine
CLPVS :	Commission Locale de la Prospective et de la Veille Stratégique
CNPVS :	Commission Nationale de la Prospective et de la Veille Stratégique
CNRA :	Centre National de Recherche Agronomique
ENP :	Etude Nationale Prospective
FDS :	Forces de Défense et de Sécurité
FRAR :	Fonds Régionaux d’Aménagement Rural
FIAU :	Fonds d’Investissement d’Aménagement Urbain
FMI :	Fonds Monétaire International
IBW :	Institutions de Bretton-Woods
MACTOR :	Matrice Acteurs Objectifs Rapports de force
MICMAC :	Matrice d’Impacts Croisés Multiplication Appliqués à un Classement
MIVS :	Mécanisme Institutionnel de Veille Stratégique
OAPI :	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
OCDE :	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OMC :	Organisation Mondiale du Commerce
OMPI :	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
PAS :	Programme d’Ajustement Structurel
PIB :	Produit Intérieur Brut
PND :	Plan National de Développement
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
RD :	Recherche et Développement
SITRAM :	Société Ivoirienne de Transport Maritime
UEMOA :	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UNICEF :	Organisation des Nations Unies pour l’Enfance

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Tableaux :

Tableau 1 : Diagnostic stratégique de l'économie	33
Tableau 2 : Diagnostic stratégique de la société	37
Tableau 3 : Diagnostic stratégique de l'aménagement du territoire et du développement régional	40
Tableau 4 : Diagnostic stratégique de l'environnement et du cadre de vie.....	42
Tableau 5 : Diagnostic stratégique de la démographie	44
Tableau 6 : Récapitulatif des opinions et des aspirations des populations en Côte d'Ivoire	54
Tableau 7 : Récapitulatif des variables du système Côte d'Ivoire 2040	60
Tableau 8 : Synthèse de la base du jeu du système Côte d'Ivoire.....	66
Tableau 9 : Planning des orientations stratégiques.....	131

Figures :

Figure 1: Système Côte d'Ivoire.....	56
Figure 2: Présentation du plan influence-dépendance	58
Figure 3: Typologie du Système Côte d'Ivoire 2040.....	59
Figure 4: Les cinq patatoïdes majeures.....	63
Figure 5: Plan des influences et dépendances entre acteurs	68

PREFACE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE



S.E.M Alassane OUATTARA
Président de la République de Côte d'Ivoire

L'achèvement de la quatrième Etude Nationale Prospective, *Côte d'Ivoire 2040*, m'offre l'opportunité d'en apprécier la pertinence, l'utilité et la portée. Je note avec satisfaction quelques similitudes avec les expériences réussies sous d'autres cieux, notamment celle des Etats-Unis où, depuis 1945, de nombreuses institutions publiques et privées s'occupent avec constance et rigueur de la problématique légitime de construction de l'avenir du pays. La prospective n'a commencé à s'internationaliser qu'à partir des années 1970, et je suis fier de relever que notre pays était déjà à ce rendez-vous avec sa première étude, *Côte d'Ivoire 2000*, réalisée en 1973-1974 par des cadres de notre administration.

Je me réjouis également de ce que toutes les études prospectives ivoiriennes, aient débouché sur le vote, par notre parlement, de lois-plans et de lois-programmes budgétisés puis régionalisés pour faciliter leur mise en œuvre. Ainsi, le schéma d'aménagement harmonieux du territoire national jusqu'à l'horizon 2000 figurait dans le plan quinquennal 1976-1980, comme boussole des réflexions prospectives et stratégiques de long terme. De même, la troisième étude, *Côte d'Ivoire 2025*, a inspiré la conception des projets de l'Eléphant d'Afrique entre 1995 et 1999.

Pour sa part, mon Gouvernement, tirant les leçons des expériences passées et tenant de la nécessité d'accélérer le rythme du développement économique et social, pour le bien-être des populations et au profit des générations futures, a renoué avec la planification opérationnelle dès la fin de la crise postélectorale.

Ainsi, le Plan National de Développement (PND) 2012-2015 a permis de stabiliser puis de relancer l'économie après plus d'une décennie de crise. Intégrant les conclusions de l'*ENP Côte d'Ivoire 2040*, le PND 2016-2020 s'inscrit donc dans la perspective de l'émergence à l'horizon 2020, mais également dans des trajectoires d'évolution à moyen et long termes.

Ce rappel de l'histoire conforte l'idée que les chemins d'évolution suivis par notre pays depuis l'indépendance ne sont nullement le fruit du hasard. Aussi bien « le miracle ivoirien » que « les vingt glorieuses » entre 1960 et 1980 sont bien les résultats des choix stratégiques opérés par les gouvernements successifs. Le retour de la planification opérationnelle après la décennie de crises, offre l'opportunité de rattraper les précieuses années perdues dans la construction de l'avenir de notre pays.

Aussi et fort de ces enseignements, ma gouvernance accorde-t-elle une place de choix à la stabilité économique et politique, l'inclusivité sociale du développement et la résilience de

l'économie. C'est la raison pour laquelle, je fais de la planification « une ardente obligation » (Général de Gaulle) à laquelle je m'attache à donner une nouvelle vigueur.

Côte d'Ivoire 2040 exprime un réel besoin, au moment où notre pays doit se reconstruire dans une Afrique en mutations accélérées, sous l'effet conjugué de la déréglementation, du durcissement de la concurrence internationale, des exigences de compétitivité, de la montée inquiétante du radicalisme et du terrorisme international, des périls liés au changement climatique, de l'évolution technologique, etc.

Face à ces pressions externes, l'environnement spécifique de notre pays entretient lui-même certaines rigidités, notamment comportementales, qu'il convient de régler. Ici apparaît la pertinence du concept de « **l'Ivoirien nouveau** », **dont le comportement citoyen, caractérisé par l'Union, la Discipline et le Travail, cadre mieux avec notre ambition commune d'être émergent à l'horizon 2020.**

Parmi les trois scénarii d'évolution de notre jeune nation développés et analysés par *Côte d'Ivoire 2040*, je retiens l'option de la promotion **d'un ordre social industrialisant** bâti sur une **puissance éducative et technologique**. Ces deux piliers fondamentaux conduiront, j'en suis persuadé, à l'émergence d'une Nation économiquement forte, socialement inclusive, résiliente et créatrice d'emplois. Cette Nation que nous appelons de tous nos vœux, sera le fruit de la convergence de vues et de la synergie d'action de toutes les composantes de notre société, tant pour les générations présentes que futures.

Pour terminer, je félicite et remercie tous les acteurs qui ont contribué à l'élaboration de ce document, notamment au titre des partenaires, le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), partenaire de la Côte d'Ivoire depuis 1993 dans l'appui à la prospective, la Banque Africaine de Développement (BAD), l'UNICEF et la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI). Mes remerciements et félicitations vont également à l'endroit des experts nationaux et internationaux, les universitaires et toutes les personnalités dont les contributions ont permis d'enrichir le contenu scientifique du document.

La nouvelle page qui s'ouvre sur l'avenir de la Côte d'Ivoire et le rôle qu'elle entend jouer en Afrique et dans le concert des nations en rapport avec l'*ENP Côte d'Ivoire 2040*, appellent à l'union et l'engagement de tous les fils et filles du pays à construire une nation prospère et émergente.

Alassane OUATTARA

Président de la République de Côte d'Ivoire

AVANT - PROPOS DU PREMIER MINISTRE



Daniel Kablan DUNCAN
Premier Ministre

La Côte d'Ivoire inaugurerait l'ère des études nationales prospectives avec la réalisation de Côte d'Ivoire 2000 en 1973-1974. Nous étions au début du développement de l'approche prospective internationale. Le 30 septembre 2015, en adoptant en conseil de ministres les conclusions de la quatrième étude nationale prospective, Côte d'Ivoire 2040, le gouvernement ivoirien renouait avec la prospective dont elle a hérité depuis plus de quatre décennies. Cette initiative gouvernementale requiert donc de disposer de données économiques, socio-démographiques, politiques, environnementales, culturelles et technologiques fiables pour soutenir un développement planifié, durable et inclusif.

La primature et les membres du gouvernement, à divers niveaux de responsabilité, sont chargés de l'articulation entre la réflexion prospective et l'action, sous l'égide du Président de la République. La mise en œuvre de plans stratégiques antérieurs issus des réflexions prospectives a fait la force de la Côte d'Ivoire. Nonobstant les ruptures observées en raison des aléas de notre histoire politique et économique, la Côte d'Ivoire ne s'est jamais effondrée ; elle a toujours su compter sur ses propres capacités à anticiper pour ne pas ployer sous les exigences du court terme et la gestion des urgences. Le redressement spectaculaire de notre économie depuis la fin de la crise postélectorale et l'audience internationale retrouvée se justifient sans nul doute par notre aptitude à regarder loin, large et en profondeur, avec la synergie des acteurs au sommet du pilotage du système étatique. Dès lors la prospective est devenue plus que jamais une coutume dans laquelle chaque Président de la République a la responsabilité historique de s'y engager afin d'assurer la pérennité du système Côte d'Ivoire. Nous mesurons ainsi le poids qui est le nôtre dans la mise en œuvre des orientations et options stratégiques de Côte d'Ivoire 2040 qui auront été retenues, sous la haute autorité et les éclairages du Président de la République.

Par rapport à Côte d'Ivoire 2025 dont nous avons eu l'honneur et la charge d'assumer la présidence, Côte d'Ivoire 2040 a une originalité. Elle s'est largement imprégnée des nouveaux outils, en n'occultant aucune des étapes fondamentales de la prospective exploratoire. Le dialogue entre les concepteurs et les acteurs virtuellement chargés de sa mise en œuvre a ainsi occupé une place de premier plan.

Conscient de l'importance de la concertation nationale dans l'actualisation d'un projet de long terme pour un Etat, cet effort est appelé à se poursuivre pour l'appropriation des conclusions de Côte d'Ivoire 2040. Aussi, s'avère-t-il primordial que les objectifs, la vision et les ambitions de l'étude soient partagés et portés par tous les citoyens pour supporter le projet d'émergence du pays et d'un Ivoirien nouveau dans un ordre social industrialisant lui-même épaulé par la puissance éducative et technologique de notre pays à l'horizon 2040. Un développement de proximité ne sera en effet possible que si l'homme, le bénéficiaire et la raison d'être de cette étude, est touché, sans démagogie et dogmatisme, du sommet de l'Etat à ses niveaux de base, de la campagne en passant par la ville. L'effort de réflexion doit donc

être poursuivi dans le cadre des entités régionales décentralisées afin que celles-ci jouent leur propre partition dans un développement durable de la Nation adapté à la personnalité de base et à la dynamique territoriale de leurs milieux respectifs.

La réalisation de cette importante étude n'a été possible que grâce à l'excellente coordination du Ministère du Plan et du Développement, qui a permis de consolider notre tradition nationale de réflexion sur l'avenir et l'image de la Côte d'Ivoire qui se veut, depuis plus de quatre décennies, une terre de prospective en Afrique subsaharienne. Il peut compter sur tout mon soutien et celui des autres membres du gouvernement dans la traduction des conclusions de Côte d'Ivoire 2040 sur les terrains régionaux du développement.

J'adresse mes plus vives félicitations à toute l'équipe du Bureau National de la Prospective et de la Veille Stratégique dans sa contribution à l'atteinte d'un objectif gouvernemental de haute portée internationale, ainsi qu'à la Commission Nationale de la Prospective et de la Veille Stratégique (CNPVS). Je renouvelle mes remerciements au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), notre fidèle partenaire technique et financier depuis Côte d'Ivoire 2025 ainsi qu'à la Banque Africaine de Développement (BAD) et à l'Unicef pour les appuis déterminants.

Daniel Kablan DUNCAN

**Premier Ministre,
Président de la Commission Nationale de
la Prospective et de la Veille Stratégique**

MOT DE MADAME LE MINISTRE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT



Nialé KABA
Ministre du Plan et du Développement

Après deux décennies de croissance économique forte et de progrès social, notre pays a connu une crise économique et financière sans précédent qui l'a contraint aux programmes de stabilisation macroéconomique et d'ajustement structurel avec un rétrécissement des horizons d'organisation de son développement. De plus, depuis la fin des années 1990, la Côte d'Ivoire est entrée dans une spirale de crises socio-politiques qui a mis à mal le progrès économique, la paix et la cohésion sociale. La capacité d'anticipation de l'Etat s'est avérée très faible.

Tirant les leçons de ces évolutions, la Côte d'Ivoire a décidé de maintenir le cap dans le sens de la pérennisation de notre tradition de réflexion sur le long terme et la planification au service du court terme et l'approche de nos problèmes de développement. La relance de la réflexion prospective avec l'Etude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2040 est doublée d'un retour en force de la planification stratégique : Plan National de Développement (PND) 2012-2016 ; PND 2016- 2020, sous la haute autorité du Président de la République.

La planification du développement remonte à l'aube de notre indépendance avec les perspectives décennales (1960-1970), relayées par les plans quinquennaux (1971-1975 ; 1976-1980), etc. Dans le but de renforcer cette planification, le gouvernement avait fait l'option d'une réflexion sur l'avenir à long terme de l'économie et la société avant la programmation des actions en faveur du développement et de l'amélioration des conditions d'existence des Ivoiriens. La première étude prospective a été ainsi lancée en 1973 et achevée en 1974 ; elle a très largement et très fondamentalement inspiré le plan quinquennal 1976- 1980.

Il me plaît de souligner à nouveau, quatre décennies plus tard, l'importance, et l'ardente l'obligation que nous avons de perpétuer cette tradition. Les progrès accomplis par notre pays en matière de promotion humaine nous permettent de tenir aujourd'hui ce pari de la réflexion sur le long terme à partir de compétences issues de notre département ministériel aidés par des collègues des autres ministères dans la mutualisation de nos efforts. Le but premier de cet effort collectif de réflexion prospective est d'anticiper sur les grandes mutations qui attendent le pays face à l'avenir. Nous ne devons pas perdre de vue en effet, que nous sommes partie intégrante d'un environnement mondial et ouest-africain peuplé d'incertitudes, et fortement influencé par l'accélération du changement, les « chocs du futur » et une compétition impitoyable entre Etats. Anticiper collectivement est le moyen qui nous permettrait de ne pas ployer sous la dictature du court terme et la gestion des urgences.

Je rends un vibrant hommage à mes prédécesseurs qui ont entretenu cette flamme. L'honneur me revient de poursuivre l'effort pour la dynamique de notre planification, plus performante, grâce à la prospective. Je ne peux également que soutenir l'innovation apportée au cadre institutionnel et administratif de cette réflexion avec le Département de la veille stratégique intégrée au Bureau National de la Prospective et la Veille Stratégique.

Je relève que la présentation du Rapport de Synthèse de Côte d'Ivoire 2040 a une valeur pédagogique incontestable, exploitable non seulement dans les cercles académiques mais également au niveau de nos entités décentralisées pour conduire des diagnostics territoriaux en stratégie de développement local. Notre banque de données sur notre avenir s'est enrichie avec le stock d'information (glossaire, rétrospectives et diagnostics stratégiques, analyse structurelle et jeux d'acteurs, scénarios, vision et incursion dans l'univers stratégique, etc.) qui accompagne le document de synthèse, et qui témoigne de l'importance et du sérieux des efforts qui ont guidé la réalisation de l'étude.

La vision d'une Côte d'Ivoire, puissance industrielle avec des citoyens de qualité, à l'horizon 2040, ne relève pas de l'utopie. L'examen du cheminement des économies dominantes dans le monde montre que celles-ci sont toutes des nations industrielles, dotées d'un système de production de ressources humaines de qualité. Les conditions pour la concrétisation de ce pari audacieux, notamment le contrôle de la question générale du processus politique et surtout la naissance de **l'Ivoirien nouveau** appellent l'attention de tous les acteurs du système Côte d'Ivoire.

Une autre proposition très appréciable est celle de la mise sur pied d'un mécanisme institutionnel de veille stratégique recommandée par Côte d'Ivoire 2040 pour le suivi de l'action gouvernementale. Les expériences déplorables dégagées de Côte d'Ivoire 2025 crédibilisent cette orientation. La veille stratégique vise à détecter les signaux faibles, les germes de changement et les modifications de tendances lourdes de sorte à cerner les risques et à saisir les opportunités dans la progression de la Côte d'Ivoire vers l'émergence à l'échéance 2020 et vers sa transformation en une puissance industrielle à l'horizon 2040.

J'encourage vivement la synergie d'actions des différents départements ministériels pour que toutes les couches de la société ivoirienne s'approprient les conclusions de Côte d'Ivoire 2040. C'est ensemble que nous devons voir loin, large, profond, et nous accorder par un dialogue social irréversible pour anticiper, prévenir et gérer les inévitables crises qui surgissent sur la voie de toute stratégie de développement dans sa mise en œuvre.

Je félicite le **Bureau National de la Prospective et de la Veille Stratégique (BNPVS)** ainsi que toutes les personnalités – enseignants, chercheurs, cadres de l'administration publique et du secteur privé- qui ont consacré plusieurs années à brasser des idées avec un souci de rigueur et de créativité novatrice, au profit de la nation ivoirienne. Leurs propositions visionnaires seront exploitées avec pragmatisme et réalisme pour poursuivre la trajectoire du développement de notre pays adoubée par l'avènement de **l'Ivoirien nouveau**.

J'exprime également ma gratitude au Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), à la Banque Africaine de Développement (BAD) et à l'Unicef pour les appuis considérables et multiformes dans l'élaboration de Côte d'Ivoire 2040.

Nialé KABA

**Ministre du Plan et du Développement,
Vice-Présidente de la Commission Nationale
de la Prospective et de la Veille Stratégique**

RESUME EXECUTIF

1. Contexte général

La croissance économique forte de l'ordre de 7% en moyenne, enregistrée entre 1960 et 1980, par la Côte d'Ivoire est liée en grande partie à la mise en œuvre de politiques éclairées par les perspectives décennales (1960-1970) et les plans quinquennaux de développement économique, social et culturel (1971-1975 ; 1976-1980). L'action de planification du développement a été renforcée par des réflexions prospectives qui ont abouti à la détermination des visions et des stratégies de développement de long terme. Ainsi, la Côte d'Ivoire a établi une tradition de réflexion prospective avec l'élaboration de trois études nationales prospectives, à savoir : (i) l'Etude Nationale Prospective "Côte d'Ivoire 2000", menée en 1973-1974, (ii) l'Etude Nationale Prospective "Côte d'Ivoire 2010", effectuée en 1983-1984 et (iii) l'Etude Nationale Prospective "Côte d'Ivoire 2025", réalisée en 1993-1995.

Le pays a su mettre en cohérence prospective et planification stratégique. En effet, le plan quinquennal 1976-1980 s'est fortement appuyé sur les résultats de l'Etude Nationale Prospective "Côte d'Ivoire 2000". Bien que l'Etude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2025 n'ait pas abouti à un plan, le programme de gouvernement dénommé « les 10 sentiers de l'Eléphant d'Afrique » s'en est profondément inspiré.

De plus, les crises sociopolitiques avec pour points saillants le coup d'Etat de décembre 1999, le conflit armé de septembre 2002 et la crise post-électorale de 2010-2011 confirment la pertinence des scénarios élaborés dans le cadre de l'Etude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2025 dont l'exploitation judicieuse aurait pu éviter au pays cette situation préjudiciable à la paix et à la cohésion sociale.

Après un coup inhérent aux contraintes des programmes d'ajustement structurel qui ont provoqué un raccourcissement des horizons temporels d'organisation du développement de la Côte d'Ivoire, le Gouvernement a entrepris de promouvoir une capacité nationale pérenne de réflexion prospective par la relance et la systématisation des études nationales de perspectives à long terme, avec la quatrième Etude Nationale Prospective dénommée Côte d'Ivoire 2040 (ENP-CI 2040), sous la responsabilité technique du Bureau National de la Prospective et de la Veille Stratégique (BNPVS).

2. Principaux objectifs

L'ENP-CI 2040 vise à : (i) favoriser un dialogue social sur les problèmes structurels majeurs du pays en vue de rechercher un consensus autour du futur désiré de la Nation ; (ii) élaborer un cadre d'intervention de tous les acteurs du développement, y compris les partenaires extérieurs ; (iii) promouvoir une capacité nationale de réflexion prospective et de veille stratégique ; (iv) mettre en place un mécanisme institutionnel de veille stratégique.

Elle a été réalisée par le BNPVS, structure rattachée au Cabinet du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, qui a pour mission de conduire toutes les réflexions prospectives et stratégiques nécessaires à la détermination de la vision que le pays souhaite se

donner ainsi qu'à l'éclairage de l'action publique dans le temps et dans l'espace. Le BNPVS est soutenu par une Equipe Pluridisciplinaire de Prospective composée d'Enseignants et Chercheurs des Universités, des Grandes Ecoles ainsi que des Cadres de la Présidence de République, de la Primature, des Ministères sectoriels, des structures para publiques et de la Société Civile. Ces personnalités constituent le Groupe d'Experts Nationaux pour la réalisation de l'ENP-CI 2040.

3. Approche méthodologique

La méthodologie de « Côte d'Ivoire 2040 » s'est appuyée sur les étapes classiques d'une étude prospective : constitution de la base de données prospective, construction des scénarios d'évolution, formulation de la vision et définition des stratégies de développement. Les innovations majeures suivantes spécifient néanmoins ladite étude : prise en compte de l'environnement intermédiaire (région ouest-africaine) ; analyse structurelle dans l'étude des liens entre les multiples variables qui conditionnent la dynamique du système Côte d'Ivoire dans ses dimensions politique, économique, sociale et environnementale ; analyse du jeu des acteurs sur le champ de bataille du système national pour comprendre les antagonismes, alliances, convergences et divergences de ceux-ci dans la recherche de leurs intérêts respectifs, par rapport à des objectifs donnés ; analyse morphologique dans la construction des scénarios d'évolution du pays à l'horizon 2040.

La démarche était participative et itérative. Ainsi, les activités se sont déroulées sous forme d'ateliers : les ateliers de prospective et les ateliers de mise en débat des résultats. Les ateliers de prospective regroupaient les Experts Nationaux, y compris les cadres du BNPVS. Les ateliers de mise en débat devant la Commission Nationale de la Prospective et de la Veille Stratégique (CNPVS) et les Commissions Locales de la Prospective et de la Veille Stratégique (CLPVS) réunissaient les représentants de différentes couches de la société ivoirienne et étaient destinés à recueillir les opinions et observations des populations, en vue d'aboutir à des résultats consensuels sur le futur désiré de la Nation et d'en faciliter l'appropriation.

4. Principaux résultats

4.1 Scénarios d'évolution de la Côte d'Ivoire

A partir de la base de données prospective et de l'analyse morphologique, dix-huit scénarios thématiques et trois scénarios globaux, qui sont des images futures possibles de la Côte d'Ivoire, ont été bâtis.

Contenu du scénario global catastrophe : le déclin de la Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire est inscrite dans une trajectoire déclinante et subit un déclassement progressif à l'échelle régionale, continentale et mondiale. En effet, le pays continue de jouer les premiers rôles dans la production mondiale des matières premières agricoles ; ce qui lui permet d'avoir l'une des économies les plus dynamiques en Afrique avec des taux de croissance relativement élevés. Mais dans un contexte géopolitique régional instable et un environnement politique interne en permanence troublé, l'embellie économique n'induit

aucune transformation majeure du système Côte d'Ivoire. Les processus politiques, se traduisant entre autres par des élections heurtées, le blocage des réformes institutionnelles, l'échec de la réconciliation nationale et le clientélisme politique, limitent les performances économiques, le progrès social et la construction d'une vision partagée et solidaire de la Nation.

Les antagonismes ethniques et religieux, la montée en puissance de groupes criminels et terroristes, insérés dans des réseaux de trafics de drogue et d'armes bloquent la construction d'un espace régional pacifié. L'émiettement de l'Afrique de l'Ouest, suite à la dislocation des organisations sous-régionales, contribue à sa marginalisation dans le système international. La Côte d'Ivoire se résigne aux ingérences multiformes de l'extérieur. La réflexion insuffisante sur les conditions de développement des ressources humaines inscrit les secteurs prioritaires de la santé, de l'éducation et de la promotion de la femme dans un cycle régressif. L'aménagement du territoire n'obéit plus à la dynamique de l'unité et de la solidarité nationales. L'environnement et le cadre de vie sont tout aussi lourdement pénalisés par la discontinuité des politiques publiques. Le pays est exposé à toutes les aventures.

Contenu du scénario global tendanciel : l'éléphant aux « pieds d'argile »

La Côte d'Ivoire enregistre quelques avancées incomplètes. Les accords successifs ont permis l'atténuation des tensions entre les pays de l'Afrique de l'Ouest et la diversification progressive des partenaires économiques et commerciaux du pays. Cependant, le schéma de maintien dans le même espace régional de plusieurs structures concurrentes de coopération n'a pas été modifié et le cloisonnement monétaire limite les échanges entre les Etats de la CEDEAO. Le processus d'intégration sous-régional est au ralenti. La Côte d'Ivoire ne parvient pas à tirer profit des opportunités offertes par la mondialisation.

Consciente de son retard technologique, dû en grande partie à un système éducatif inadapté, la Côte d'Ivoire se lance dans un programme de restructuration de celui-ci avec une place prépondérante à la recherche-développement et l'innovation technologique, dans le cadre d'un partenariat Etat-privé. La priorité accordée à la recherche-développement et les investissements massifs dans l'innovation technologique, permettent à la Côte d'Ivoire d'amorcer sa révolution industrielle qui modifie considérablement le système productif et provoque une transformation structurelle de l'économie ivoirienne. La Côte d'Ivoire s'insère progressivement dans les chaînes de valeur mondiale autour de quelques segments du marché international ouvrant ainsi la voie royale à l'émergence au cours des années 2020.

La mutation du système productif s'accompagne d'un changement de mentalités avec des comportements et attitudes nouveaux, notamment à l'égard du travail, de la richesse et du temps. Un ordre social global industrialisant se constitue peu à peu et dans ce contexte, une classe moyenne entreprenante apparaît et s'insère dans le tissu économique, soutenue par l'Etat.

Les disparités entre les régions de la Côte d'Ivoire s'atténuent grâce à la politique d'aménagement et de développement du territoire mise en place, axée sur l'exploitation effective des potentialités agricoles de chacune des régions, et sur l'élévation du niveau de son

tissu industriel. Globalement, on observe un territoire en progrès avec une légère amélioration du cadre de vie et un environnement en cours de restauration.

Toutefois, cette métamorphose n'a pas permis d'inverser un certain nombre de tendances lourdes, notamment le coût élevé des facteurs, le taux de chômage toujours en hausse, notamment chez les jeunes, l'inégale répartition des fruits de la croissance, la persistance des conflits fonciers, aggravée par l'absence d'une politique rationnelle d'immigration, le maintien de la femme dans un statut social inférieur et par-dessus tout, les problèmes de gouvernance liés à la faiblesse des institutions politiques et au balbutiement du processus démocratique. La Côte d'Ivoire est dans le cercle vicieux d'une émergence fragile.

Contenu du scénario global normatif : le rayonnement de la Côte d'Ivoire ou de l'Eléphant

A l'horizon 2040, la Côte d'Ivoire est une puissance industrielle, appuyée sur une puissance éducative. S'inspirant de l'expérience de certains pays émergents, un nouveau dispositif éducatif est bâti à partir de la recherche scientifique et l'innovation technologique. Le processus de production des élites- hommes de qualité- privilégie le savoir-faire et le savoir-être. La nouvelle orientation de l'éducation, culturellement enracinée, facilite la reconversion des mentalités et favorise, d'une part, la promotion de valeurs ancestrales de travail, de courage, d'endurance et d'héroïsme ; d'autre part, la valorisation de la compétition et du mérite dans l'accès aux positions institutionnelles les plus élevées. L'Ivoirien nouveau est né.

L'économie ivoirienne est devenue très performante, ouverte et exportatrice de produits à haute valeur ajoutée. Le pays exporte également des connaissances scientifiques et techniques. Cette dynamique économique associée aux mesures prises en matière d'aménagement du territoire et de décentralisation a donné des résultats largement satisfaisants : les territoires ivoiriens sont attractifs et compétitifs. Les efforts poursuivis dans le domaine de la gouvernance se sont traduits, dans l'ensemble, par l'enracinement de la culture démocratique, propre à un Etat de droit et au renforcement de la cohésion sociale, dans un contexte socio-politique marqué par le consensus national. Les populations ivoiriennes bénéficient d'un cadre de vie nettement amélioré et d'un environnement naturel restauré. Désormais, l'Etat de Côte d'Ivoire fait partie du cercle vertueux des Etats promoteurs de la bonne gouvernance, de la protection de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie. La Côte d'Ivoire est la locomotive de l'Ouest africain, exploite son potentiel et impose son rayonnement au double plan continental et mondial.

4.2 Vision de la Nation

La vision, image globale à long terme de la Nation ivoirienne, s'est fondée sur les résultats des études rétrospectives, de l'enquête sur les aspirations des populations, de l'analyse structurelle et de l'analyse du jeu des acteurs, et sur le scénario de référence. Ces différents inputs ont permis de dégager les enjeux majeurs du futur auxquels la Côte d'Ivoire fait face. Sur cette base, la Vision de la Côte d'Ivoire pour l'horizon 2040, s'énonce comme suit : « **La Côte d'Ivoire, puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde** ».

Côte d’Ivoire, puissance industrielle

Une puissance industrielle est un pays qui, après avoir réussi sa révolution culturelle, sa révolution agricole, sa révolution technologique et sa révolution dans les transports, etc., est parvenu à se hisser au rang de nation industrielle, avec une forte production industrielle par tête et dont les habitants disposent d’un niveau de vie élevé et un accès à une gamme diversifiée de produits manufacturés et de services. Un tel pays est nécessairement une puissance éducative, une puissance agricole, une puissance technologique, une puissance en matière de défense, de sécurité et d’infrastructures, une puissance financière, et qui de surcroît, a réussi à faire émerger un ordre social industrialisant, assis sur une nouvelle conception du temps, de la richesse et du bien public.

Côte d’Ivoire, une nation unie dans sa diversité culturelle

La construction d’une nation unie dans la diversité culturelle repose sur quatre grands socles : la solidarité nationale, l’esprit de famille, la cohésion sociale et la paix, et l’amour de la patrie. Les Ivoiriens, quelles que soient leurs origines, leur obédience politique et leur confession religieuse, sont fiers d’appartenir à une communauté de destin et prêts à défendre ses intérêts en toute circonstance.

Côte d’Ivoire, une nation démocratique

Pour arriver à une démocratie renforcée, il est nécessaire d’œuvrer à l’avènement d’un Etat de droit, garant des libertés individuelles et collectives et dont le socle, constitué d’institutions fortes, rend possible l’alternance politique et le développement d’une culture politique favorable à l’enracinement démocratique.

Côte d’Ivoire, ouverte sur le monde

L’ouverture apparaît comme une réaffirmation des concepts de paix, d’hospitalité et de dialogue qui ont toujours constitué la philosophie et les principes d’action de la Côte d’Ivoire. Mieux, ils ont été érigés en valeurs et ont guidé les orientations et les choix politiques du pays, à telle enseigne qu’ils se confondent avec son identité. C’est pourquoi, inscrire l’ouverture sur le monde dans la vision à l’horizon 2040, loin de paraître superflu, est déterminant à la lecture de l’histoire récente, caractérisée par des crises politico-militaires successives qui ont isolé la Côte d’Ivoire sur la scène internationale et provoqué le risque de repli sur soi. Cette ouverture repose sur le renforcement de la coopération régionale et internationale, par la culture de la négociation, sur le renforcement de l’intégration régionale, sur une puissance régionale dans l’espace CEDEAO, sur le repositionnement de la Côte d’Ivoire sur la scène internationale. En somme, il s’agit pour la Côte d’Ivoire de s’organiser à l’effet de tirer avantage de l’ouverture sur l’extérieur.

4.3 Stratégies de développement

La vision de la société ivoirienne a reposé sur quatre objectifs globaux par rapport aux quatre piliers déterminés. Chaque objectif global a été décliné en sous-objectifs et orientations stratégiques. Les orientations stratégiques représentent les leviers sur lesquels repose un

impératif d'action pour se donner les moyens de réaliser le futur désiré ; elles ont été priorisées sur les horizons intermédiaires 2016-2020, 2021-2030 et 2031-2040. Ces lignes d'action correspondent aux transformations et révolutions à opérer pour faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'échéance 2020 et créer les conditions de réalisation de la vision pour l'horizon 2040.

5. Opérationnalisation des résultats de Côte d'Ivoire 2040

Les crises socio-politiques depuis 1999 confirment la pertinence des conclusions de Côte d'Ivoire 2025 et révèlent la nécessité d'un mécanisme de veille stratégique pour suivre et opérationnaliser les résultats de Côte d'Ivoire 2040. La veille stratégique est importante et déterminante pour prémunir le pays contre les chocs internes et externes, susceptibles d'entraver son évolution vers la vision de développement souhaité. Cet instrument entre dans le cadre du volet « **gouvernance économique** » de la réforme du secteur de la sécurité intitulée « **Mise en place d'un mécanisme institutionnel en matière de croissance et de développement** », sous la responsabilité Ministère du Plan et du Développement.

6. Conclusion

Le pari sur le développement d'une industrie puissante soutenue par un environnement de l'éducation-formation, se traduisant par la montée en puissance de la Côte d'Ivoire, ne relève pas de l'utopie. Aucune des puissances dominatrices actuelles du monde et des nations émergentes ne s'est élaborée en dehors de cette logique. Toutefois, la réalisation de la vision de la Nation pour l'horizon 2040 dépend de la question de la politique nationale, de la naissance de l'Ivoirien nouveau et de la prise en compte des autres futurs possibles. Dès lors, les recommandations de l'Etude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2040 appellent l'action nécessaire et effective qui mobilise les différents acteurs de la société dans son ensemble. Un mécanisme de veille stratégique s'avère indispensable pour suivre et opérationnaliser les résultats de Côte d'Ivoire 2040.

INTRODUCTION

Le présent rapport fait la synthèse de l'ensemble des travaux de l'Etude Nationale Prospective « Côte d'Ivoire 2040 » commandée par le Gouvernement. Il se situe dans le prolongement d'une tradition de planification, prenant appui sur la prospective, « *réflexion sur l'avenir destinée à éclairer l'action présente* », amorcée avec Côte d'Ivoire 2000 (1973-1974) et qui s'est poursuivie avec Côte d'Ivoire 2010 (1983-1984) et Côte d'Ivoire 2025 (1993-1995). Côte d'Ivoire 2040 renforce ainsi une coutume soutenue par le PNUD, la BAD et l'UNICEF qui en ont assuré le financement en partie.

Cette étude s'est déroulée au cours d'une période où la réflexion sur la planification stratégique a été mise à mal par une crise économique qui a débuté dans les années 1980. Par la suite, il y a eu une rupture du consensus national qui s'est radicalisée à partir de 1999 pour atteindre son paroxysme avec les violences postélectorales de 2010-2011. Elle en a profité pour tirer les enseignements sur l'affaiblissement de l'Etat, lequel freina son volontarisme dans sa démarche en vue de planifier le développement du territoire, épaulée par la prospective et la stratégie, deux domaines disjoints mais étroitement liés. L'étude s'achève dans un contexte caractérisé par le retour de la paix et l'instauration d'une phase transitionnelle dans laquelle l'Etat affiche de nouvelles ambitions décisives pour la reconstruction du pays.

La planification en Côte d'Ivoire est un héritage de la période coloniale. Ce choix politique fait par le Premier Ministre Houphouët-Boigny remonte à Jean Monnet, nommé au Commissariat Général au Plan français et a été exporté dans les colonies. La Côte d'Ivoire était dans la mouvance du troisième plan quadriennal de la métropole (1958-1962) quand l'indépendance lui fut accordée en 1960.

La volonté de construire un Etat-Nation s'est inscrite dans cette tradition sous l'impulsion des ministres Raphaël Saller puis Mohamed Diawara à qui le Président Houphouët Boigny avait confié la planification. Les plans quadriennaux seront remplacés par les plans quinquennaux. Il faut chercher sans doute une explication partielle du « miracle ivoirien » ou des « vingt glorieuses » dans cet effort de planification.

La démarche prospective a commencé à s'imposer à partir de 1962, sous la forme de « Perspectives décennales », pour réfléchir sur les phases antérieures du développement et assurer le passage du système colonial au système national. L'intérêt porté à cette démarche par les pouvoirs publics et l'implication de cadres nationaux de l'administration centrale ont contribué à faire de la Côte d'Ivoire une terre de prospective. L'apport de consultants de renommée internationale (Hermann Kahn et Pierre Piganiol) au début des années 1970 a enraciné les études sur le long terme avant les actions de développement ; toute chose qui a fait dire à des observateurs avertis que le pays a été réellement pensé.

L'Etat ivoirien a été affaibli par son désengagement sous la pression des nouveaux bailleurs de fonds (FMI, Banque Mondiale). Le volontarisme, condition clé de toute démarche prospective et stratégique a été éclipsé. La gestion du court terme a été ainsi privilégiée au détriment de la planification. Du premier au quatrième Programme d'Ajustement Structurel,

entre 1981 et 1992, malgré les efforts de la Côte d'Ivoire et de la communauté internationale, le taux de pauvreté est passé de 10% en 1985 à 48,9% en 2008.

« Côte d'Ivoire 2040 » est intervenue dans un contexte de crise marqué par :

- la rupture du consensus national, cœur du système houphouétien ;
- l'irruption sur la scène politique des militaires fin 1999 qui a suscité des affrontements civilo-militaires ;
- les menaces sur les succès économiques de l'intermède 1994-1999 avec un taux de croissance avoisinant celui de la période 1960-1980 et l'affaiblissement des positions régionales et internationales du pays ;
- la montée fulgurante du taux de pauvreté (de 33% en 1993 à 48,9% en 2008) ;
- le durcissement de la crise politico-institutionnelle jusqu'à son paroxysme de novembre 2010 à avril 2011 avec la crise postélectorale ;
- la crise foncière et les affrontements intercommunautaires, etc.

Le retour à la paix au sortir de la crise postélectorale a vu s'instaurer une phase transitionnelle dans laquelle le pays affiche des ambitions qui ne pourront consolider la situation encore fragile que grâce :

- à la réconciliation nationale ;
- à la poursuite d'une croissance économique forte et soutenue ;
- au progrès de la démocratie et la bonne gouvernance ;
- à la consolidation d'institutions fortes et stables sur une longue période, etc.

« Côte d'Ivoire 2040 » ne s'impose pas pour sacrifier uniquement à une tradition. Tous les développements qui précèdent la justifient amplement, dans une situation où une vision à long terme et le recours aux messages de scénarios paraissent plus que jamais utiles, après les regards croisés sur les invariants, tendances lourdes et les incertitudes ; cela afin de ne pas gérer dans l'urgence les problèmes qui continuent de s'accumuler. On peut retenir parmi ceux-ci :

- les évolutions contrastées, depuis 1980, entre cycles de croissance économique et ruptures brusques caractérisées par des périodes de stagnation et de déclin coïncidant avec le climat politique, stable ou agité. L'aptitude à gérer ces mutations devenait de plus en plus problématique, alors que la gravité des épreuves traversées durcissait ;
- par ailleurs, certains invariants, ainsi que des tendances et incertitudes relevées dans « Côte d'Ivoire 2000 » et « Côte d'Ivoire 2025 » se maintiennent et deviennent même plus critiques : par exemple la faiblesse de la culture démocratique ; le rôle d'une armée de moins en moins républicaine ; un dialogue social rendu plus difficile avec l'élargissement du fossé psychologique entre les acteurs de la scène politique ; une presse excessivement partisane ; la difficulté de conjurer la tendance à la stagnation et au déclin et d'instaurer une phase de croissance forte, durable et équitable ;
- les défis à relever mis en exergue dans « Côte d'Ivoire 2025 », notamment ceux de l'éducation, l'industrialisation, la lutte contre les disparités régionales et le renforcement de ces déséquilibres, les menaces sur les écosystèmes forestiers et

aquacoles , les actions en faveur des femmes, des enfants et des groupes vulnérables, n'ont pu l'être par des stratégies appropriées.

Il faut relever toutefois, depuis la fin de la crise postélectorale en avril 2011, la volonté politique affirmée de faire face à trois défis majeurs :

- le rétablissement de la sécurité et de l'Etat de droit ;
- la consolidation de la Réconciliation et la Paix ;
- la reconstruction du pays et la relance de l'économie.

Enfin, germe majeur de changement depuis la fin de la crise postélectorale, la ferme volonté non seulement de résorber les conséquences de la décennie passée de crise, mais aussi et surtout de « *créer un cadre de référence unique fédérant les différents documents de planification existant comme le DRSP actualisé, le Programme Présidentiel et le Programme Economique et Financier* » sous le vocable de Plan National de Développement (PND) 2012-2015. Ce germe de changement résonne comme un retour à la culture de l'ardente obligation de planifier le développement qui anima les premiers gouvernants, à l'aube de l'indépendance.

Dans ce sens, « Côte d'Ivoire 2040 », une étude entamée bien avant la radicalisation de la crise militaro-civile, doit être appréciée comme un document de soutien et d'accompagnement de l'effort de redressement de la nation, au-delà de l'horizon 2020, dans la perspective de la construction d'un nouvel avenir au profit des jeunes générations.

A cette fin, les résultats de l'étude sont présentés en trois pôles :

- le premier traite des objectifs, du cadre institutionnel et des aspects globaux conceptuels et méthodologiques en survolant la phase exploratoire ou prospective de l'étude, et celle de l'incursion dans l'univers stratégique qui articule prospective et planification stratégique ;
- le second expose les résultats préliminaires par la présentation du système Côte d'Ivoire et des futurs possibles à l'horizon 2040 et leurs messages ;
- le troisième suggère des orientations stratégiques mises à la disposition du commanditaire de l'étude pour conduire des actions volontaristes sur les court, moyen et long termes dans la construction d'un nouveau futur pour la Nation.

Les quatre études prospectives réalisées depuis 1973 affichent une commune volonté des dirigeants de construire l'avenir, en se projetant sur le long terme mis au service des actions du court terme dans la réalisation des projets et programmes de développement. Les innovations majeures suivantes spécifient néanmoins l'étude Côte d'Ivoire 2040 :

- le parcours de toutes les étapes classiques d'une étude prospective avec un accent particulier sur la caractérisation et la dynamique du système Côte d'Ivoire en prenant en compte l'environnement intermédiaire (région ouest-africaine) et l'environnement international dans sa globalité, sous la pression de la mondialisation. C'est la première étude à avoir fait l'expérience de l'analyse structurelle, dans l'approche des liens entre

les multiples variables du système ivoirien dans ses dimensions politique, économique, sociale et environnementale ;

- les jeux d'acteurs sur le champ de bataille du système national, si essentiels dans la compréhension des antagonismes, des alliances et des divergences dans les objectifs, etc. de ces acteurs qui commandent en pratique la dynamique du système, surviennent également comme une innovation ;
- dans le dialogue social engagé avec les partenaires sociaux, recommandés par le cadre institutionnel, les principales conclusions ont été présentées à la commission nationale et aux commissions locales de la prospective et de la veille stratégique qui ont marqué un vif intérêt pour l'étude, notamment aux chapitres des scénarios, de la vision et des stratégies. Leurs observations ont été prises en compte dans la rédaction des documents de synthèse ;
- enfin, au terme de l'incursion dans l'univers stratégique, pour la première fois également, des propositions ont été faites pour une veille stratégique, lors de la mise en œuvre éventuelle de Côte d'Ivoire 2040. C'est une exigence contemporaine dans le management stratégique des organisations.

Toutes les études prospectives traduisent une volonté nationale, partagée par les différentes équipes gouvernementales qui se sont succédé, indépendamment de leurs divergences idéologiques. Cela pourrait être interprété comme une volonté commune de s'appuyer sur un « génie ivoirien » dans la construction, par soi-même de son propre avenir. Car « *L'homme, ballotté entre la crainte du pire et l'espoir du meilleur, ne connaît pas son avenir. Aussi, ne serait-ce que pour exorciser de telles inquiétudes, l'intérêt d'une Etude Nationale Prospective se justifie pleinement au plan philosophique* » (préface du Président de la République dans Côte d'Ivoire 2025). Cette étude recouvre un réel besoin d'adaptation pour « *affronter la complexité annoncée du 21 siècle.* » C'est un souci permanent qui a habité les concepteurs et participants à la finalisation de la présente étude.

PREMIERE PARTIE : OBJECTIFS ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

1.1 OBJECTIFS DE L'ENP-CI 2040

L'objectif général de l'ENP-CI 2040 est de favoriser une large concertation sur les problèmes structurels majeurs de la Côte d'Ivoire, en vue de rechercher un consensus autour du futur désiré de la Nation. L'ENP-CI 2040 vise les objectifs spécifiques suivants :

- créer un cadre d'intervention de tous les acteurs du développement, y compris les partenaires extérieurs ;
- promouvoir une capacité nationale de réflexion prospective ;
- mettre en place un mécanisme institutionnel de veille stratégique.

Ainsi, l'ENP-CI 2040 comporte trois composantes : (1) la réalisation de l'Etude elle-même, (2) le renforcement des capacités nationales en matière de réflexion prospective, (3) la mise en place d'un mécanisme institutionnel de veille stratégique (MIVS).

1.2 CADRE INSTITUTIONNEL

Le cadre institutionnel établi pour conduire l'Etude Nationale Prospective, Côte d'Ivoire 2040 (ENP-CI 2040), comporte trois organes. Il s'agit :

- du Bureau National de la Prospective et de la Veille Stratégique ;
- de la Commission Nationale de la Prospective et de la Veille Stratégique ;
- des Commissions Locales de la Prospective et de la Veille Stratégique.

1.2.1 Bureau National de la Prospective et de la Veille Stratégique

L'Etude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2040 (ENP-CI 2040) a été conduite sous la responsabilité technique du Bureau National de la Prospective et de la Veille Stratégique (BNPVS) depuis 2012 par le décret n° 2012-888 du 19 septembre 2012 portant organisation et fonctionnement du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement.

Le BNPVS, structure rattachée au Cabinet du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, avec rang de Direction Générale, a pour mission de conduire toutes les réflexions prospectives et stratégiques nécessaires à la détermination de la vision que le pays souhaite se donner et à l'éclairage de l'action publique dans le temps et dans l'espace.

Le BNPVS est soutenu par une Equipe Pluridisciplinaire de Prospective composée d'Enseignants et Chercheurs des Universités, des Grandes Ecoles ainsi que des Cadres de la Présidence de la République, de la Primature, des structures para publiques et des Ministères sectoriels et de la Société Civile. Ces personnalités constituent le Groupe d'Experts Nationaux pour la réalisation de l'ENP-CI 2040.

1.2.2 Commission Nationale de la Prospective et de la Veille Stratégique

Le Décret 2014-437 du 23 juillet 2014 porte création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale de la Prospective et de la Veille Stratégique (CNPVS). La CNPVS est présidée par le Premier Ministre. Le Ministre en charge du Plan et du Développement en assure la Vice-Présidence. Le Secrétariat Général de la CNPVS est assuré par le Secrétaire Général du Bureau National de la Prospective et de la Veille Stratégique.

La CNPVS a pour mission de conduire toutes les consultations nécessaires à la réalisation des Etudes Nationales Prospectives. A ce titre, elle est chargée entre autres de favoriser une large concertation autour des problèmes structurels majeurs du pays et d'émettre des avis et recommandations sur l'élaboration des Etudes Nationales Prospectives, sur leur opérationnalisation en plans et programmes de développement, ainsi que sur la mise en œuvre d'un mécanisme institutionnel de veille stratégique.

La CNPVS est composée de tous les acteurs de la vie économique et sociale, notamment des représentants de la Présidence de la République, de la Primature, des Institutions de l'Etat, des Ministères, des Universités, des Grandes Ecoles, des jeunes, des femmes, des syndicats, de la presse et des confessions religieuses.

1.2.3 Commissions Locales de la Prospective et de la Veille Stratégique

La CNPVS est représentée dans chacun des dix pôles de développement correspondant aux dix anciennes régions administratives par une Commission Locale de la Prospective et de la Veille Stratégique (CLPVS), présidée par le Préfet de Région. Celle-ci a pour missions d'identifier les problèmes structurels majeurs de la région, de proposer des solutions et de mettre toutes ces informations à la disposition de la CNPVS, de communiquer sur les résultats des études nationales prospectives en général et des concertations locales en particulier et d'appliquer toutes les décisions prises par la CNPVS.

La CLPVS est composée de représentants de toutes les couches sociales de la population, notamment des représentants du corps préfectoral, des élus, des jeunes, des femmes, des organisations professionnelles et des confessions religieuses.

Adossée à ce cadre institutionnel, l'Etude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2040 est élaborée suivant une démarche participative et itérative en rapport avec les différentes phases. Ainsi, les activités se déroulent sous forme d'ateliers : les ateliers de prospective et les ateliers de mise en débat des résultats. Les ateliers de prospective regroupent les Experts Nationaux. Les ateliers de mise en débat réunissent les représentants de différentes couches sociales de la société ivoirienne et sont destinés à recueillir les opinions et observations des populations en vue d'aboutir à des résultats consensuels sur le futur désiré de la Nation et d'en faciliter l'appropriation.

1.3 RAPPEL DES GRANDES PHASES DE L'ENP-CI 2040

La méthodologie de l'Etude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2040 s'appuie sur les phases suivantes : (1) la phase exploratoire et (2) la phase volontariste.

1.3.1 Phase exploratoire

La phase exploratoire comporte deux grandes étapes : (1) la constitution de la base de données prospective et (2) la construction des scénarios d'évolution.

1.3.1.1 Constitution de la base de données prospective

La construction de la base prospective est destinée à favoriser une bonne compréhension du système Côte d'Ivoire. Les activités suivantes ont été déclinées.

- **Bilan–diagnostic des trois Etudes Nationales Prospectives antérieures**

Le bilan-diagnostic a consisté à évaluer la méthodologie, le réalisme des scénarios, des visions et stratégies ainsi que la mise en œuvre des conclusions et recommandations. A l'issue de cet exercice, des innovations au plan méthodologique se sont dégagées. Celles-ci se sont traduites d'une part, par la prise en compte des immigrés dans l'enquête sur les aspirations des populations, l'augmentation de la taille de l'échantillon de l'enquête et, d'autre part, par l'introduction de l'analyse structurelle, l'analyse du jeu des acteurs et l'analyse morphologique du système Côte d'Ivoire. Aussi, a-t-il fait ressortir la nécessité de crédibiliser davantage les études nationales futures et d'opérationnaliser les résultats par la mise en place d'un mécanisme de veille stratégique.

- **Etudes rétrospectives sectorielles**

Il s'est agi de faire les diagnostics sectoriels concernant la société, la démographie, l'économie, l'aménagement du territoire et le développement régional, l'environnement et le cadre de vie. Ces études ont permis de répertorier les tendances lourdes, les invariants, les stratégies passées et présentes, les forces et faiblesses, les opportunités et menaces, les incertitudes critiques et les germes de changement et *in fine* d'actualiser l'analyse de situation des rétrospectives sectorielles des études antérieures. Elles ont également permis de dégager les probables enjeux et défis du futur.

- **Enquête nationale sur les aspirations des populations vivant en Côte d'Ivoire**

L'enquête avait pour objectifs de recenser les opinions des populations résidentes de Côte d'Ivoire dans les domaines de la politique, de l'économie, du social, de la culture, de la technologie, de la femme, de la jeunesse et de l'environnement et de dresser une esquisse des perceptions des populations au sujet de l'avenir de la Côte d'Ivoire.

Elle a ainsi permis d'inventorier et de comprendre les opinions et aspirations des populations sur leurs conditions de vie actuelles ainsi que sur les principaux déterminants de l'avenir proche et lointain du pays.

- **Etudes complémentaires**

Elles visaient à renforcer les informations de base et ont porté sur :

- les conditions du développement durable de la Côte d'Ivoire ;
- mondialisation et futur de la Côte d'Ivoire ;
- école et futur de la Côte d'Ivoire.

L'étude sur *les conditions de développement durable* identifie les facteurs susceptibles de déclencher le processus de croissance, de le rendre irréversible et de le soutenir dans le long terme. L'étude sur *mondialisation et futur de la Côte d'Ivoire* analyse les différentes contraintes ou obstacles spécifiques qui freinent le processus de modernisation de l'économie et de la société ivoirienne. En outre, elle vise à évaluer la contribution du processus de mondialisation à la modernisation et à la prospérité de la Côte d'Ivoire. L'étude sur *école et futur de la Côte d'Ivoire* détermine et analyse les problèmes majeurs qui minent le système éducatif ivoirien et fait des recommandations pour positionner l'école ivoirienne comme le moteur du développement.

- **Analyse structurelle**

La Côte d'Ivoire est considérée comme un système dont l'évolution dépend de nombreuses variables. L'analyse structurelle permet d'organiser la réflexion autour des variables les plus importantes, c'est-à-dire celles qui conditionnent la vie du système. Cinquante variables ont été identifiées pour définir le « système Côte d'Ivoire ». Un glossaire a été élaboré pour permettre une compréhension commune des variables. Il renferme des informations relatives à chacune des variables : définition de la variable, catégorie (nature) de la variable -interne ou externe-, rétrospective, situation actuelle, tendances lourdes, invariants, germes de changement, indicateurs, acteurs concernés.

Le positionnement des variables dans un plan d'influence-dépendance a permis de mettre en évidence leur niveau d'influence dans le système Côte d'Ivoire, sur la base des relations directes et indirectes entre elles. L'analyse a permis de dégager les messages-clés d'avenir, c'est-à-dire les leçons à tirer en pratique du positionnement des variables, et de mettre en évidence les enjeux et défis futurs auxquels fait face le système Côte d'Ivoire. Ces enjeux constituent les thèmes prospectifs retenus.

- **Analyse du jeu des acteurs**

Derrière les variables identifiées dans l'analyse structurelle, se trouvent des acteurs dont les stratégies conditionnent la dynamique du système. L'analyse considère le système Côte d'Ivoire comme un champ de bataille où chaque acteur cherche son intérêt par rapport à des objectifs donnés. Elle a permis d'identifier les acteurs-clés du système Côte d'Ivoire avec les objectifs et les enjeux majeurs, leurs convergences et divergences. L'analyse du jeu des acteurs a aussi permis d'identifier les incertitudes critiques (phénomènes qui existent dans la réalité et dont les évolutions ne sont pas maîtrisées) et les questions-clés d'avenir (problèmes à résoudre pour faire évoluer le système).

1.3.1.2 Construction des scénarios

Les scénarios qui sont des images futures possibles de la Côte d'Ivoire ont été bâtis à partir d'une analyse morphologique. Le système Côte d'Ivoire a été subdivisé en sous-systèmes représentés par les thèmes prospectifs. Les incertitudes et questions-clés qui pèsent sur les sous-systèmes ont été identifiées. Dans la mesure où les incertitudes sont des phénomènes dont les évolutions ne sont pas maîtrisées, des hypothèses qui sont des modalités de réponse à celles-ci ont été formulées. Comme dans le cas des variables, les hypothèses ont été documentées pour permettre une compréhension commune.

La construction des scénarios s'est faite à deux niveaux. Dans un premier temps, la combinaison des hypothèses à l'intérieur de chaque thème prospectif par des cheminements cohérents, pertinents, vraisemblables et plausibles, a donné les profils de scénarios thématiques ou sectoriels. Dans un second temps, la combinaison des scénarios thématiques qui sont en fait des hypothèses composites a fourni l'ossature des scénarios globaux. Un groupe restreint d'Experts Nationaux a été chargé de rédiger les scénarios thématiques et globaux, c'est-à-dire traduire les profils de scénarios en un langage évocateur et interpellant en vue de les rendre plus compréhensibles et de proposer des dénominations auxdits scénarios.

1.3.2 Phase volontariste

L'incursion dans l'univers stratégique comporte deux étapes : (1) la formulation de la vision et (2) la définition des stratégies de développement.

1.3.2.1 Formulation de la vision de la Nation

Dans la perspective de la définition d'une vision partagée des Ivoiriens pour l'horizon 2040, la démarche a consisté à situer, d'abord, le contexte de la vision en s'appuyant sur les résultats de la phase exploratoire, notamment les études rétrospectives, l'enquête sur les aspirations des populations, l'analyse structurelle et l'analyse du jeu des acteurs, ainsi que sur le scénario de référence. Ensuite, elle a conduit à compléter l'architecture de la vision à partir des éléments comme l'identité (valeurs collectives, essence identitaire), les parties prenantes à celle-ci (acteurs de référence), les visées (ambitions, cibles partagées), les enjeux (exigences, champs de bataille à affronter, les attentes des parties prenantes), le socle stratégique et le choix de politique générale, et les vecteurs et leviers stratégiques. Enfin, sur cette base, les grands piliers de la vision ont été dégagés.

1.3.2.2 Elaboration des stratégies de développement

Avant de déterminer les grandes orientations stratégiques associées à la vision du pays à l'horizon 2040, les éléments constitutifs (contenus) de chaque pilier de la vision ont été mis en évidence. Puis, chaque pilier a été traduit en objectif global et en sous-objectifs. A partir des sous-objectifs, les principales orientations stratégiques ont été déterminées et priorisées sur les horizons intermédiaires 2016-2020, 2021-2030 et 2031-2040.

La structuration et la mise en cohérence des orientations stratégiques de Côte d'Ivoire 2040 ont été réalisées par la méthode de " l'arbre de pertinence " après une analyse préalable du système avec l'utilisation complémentaire des approches ascendante et descendante pour obtenir une hiérarchisation qualitative des différents niveaux de stratégies.

Quant à la priorisation des actions aux différents horizons de la période prospective, elle s'est appuyée sur une évaluation de celles-ci, au regard des critères de choix suivants :

- l'impact sur la réalisation de la vision ;
- l'acceptabilité par les partenaires économiques ou sociaux, lesquels peuvent poser des obstacles plus ou moins difficiles à lever ou constituer des relais ou leviers des solutions ;
- la disponibilité des ressources humaines et financières à mobiliser ;
- les délais de réalisation des actions programmées.

DEUXIEME PARTIE : ETAT DU SYSTEME COTE D'IVOIRE ET FUTURS POSSIBLES

Quelles que soient les approches prospectives adoptées, la première grande phase de la démarche est celle de l'exploratoire. Celle-ci a pour but principal de construire la base prospective, c'est-à-dire de rassembler et d'analyser les données qui seront nécessaires à toute la réflexion. En effet, de la qualité des données d'entrée et des analyses réalisées dépendront la pertinence des résultats finaux de l'étude et de l'efficacité des actions à proposer dans la phase stratégique. C'est donc à juste titre que cette étape est généralement qualifiée de cruciale. Le caractère exploratoire et systémique de cette phase justifie la diversité des techniques de collecte et d'analyse des données qui ont été mobilisées pour décrire l'état actuel de la Côte d'Ivoire, vue comme un système.

2.1 BILAN DIAGNOSTIC DES ETUDES NATIONALES PROSPECTIVES ANTERIEURES ET DES RETROSPECTIVES SECTORIELLES

2.1.1 Analyse de l'approche méthodologique

De 1973 à 1995, la Côte d'Ivoire a réalisé trois études prospectives : « Côte d'Ivoire 2000 », « Côte d'Ivoire 2010 » et « Côte d'Ivoire 2025 ». Sur cette période, l'approche méthodologique des études nationales prospectives a connu une évolution notable ainsi que des résultats contrastés.

Les deux premières études prospectives réalisées en 1973-74 (« Côte d'Ivoire 2000 ») et 1983-84 (« Côte d'Ivoire 2010 ») ont facilité la préparation des plans quinquennaux de développement économique, social et culturel 1976-1980, 1981-1985 et 1986-1990 traduisant ainsi la volonté d'apporter des solutions de court terme au processus de développement de la Côte d'Ivoire dans un contexte politique monolithique.

Les études prospectives « Côte d'Ivoire 2000 » et « Côte d'Ivoire 2010 » ont été conduites par des comités d'experts (élites administratives, politiques et représentants du monde des affaires) dont les opinions étaient censées représenter les avis de toutes les couches de la société ivoirienne. Elles ont été organisées autour de deux axes majeurs : d'une part, les objectifs, entendus dans le sens des grandes orientations à donner au futur de la Côte d'Ivoire ; d'autre part, les stratégies, identifiées comme le cheminement constitué par l'ensemble des lignes d'actions à mettre en œuvre pour réaliser les objectifs prédéfinis.

La collecte d'informations dans quelques domaines ciblés (agriculture, industrie, activités tertiaires, emploi, éducation et formation, société, urbanisation et aménagement du territoire) a été suivie d'un travail de réflexion stratégique centré sur la construction d'une vision particulière de l'avenir du pays.

L'étude nationale prospective « Côte d'Ivoire 2025 » a opéré une rupture totale avec les études prospectives antérieures au plan de la méthodologie. Elle a privilégié, d'une part, l'approche participative avec l'élargissement de la sphère des acteurs chargés de la réflexion prospective : représentants des catégories socio-professionnelles du pays, des ONG, des mouvements de jeunesse, de paysans, de femmes, experts du Secrétariat permanent, chargés de la conduite de l'Etude Prospective 2025, Chercheurs et Universitaires, Membres du Conseil Scientifique, Membres de groupes pluridisciplinaires issus des Centres de Recherches, des Facultés Universitaires, de l'Administration, du secteur privé, des partis

politiques, de la Société Civile et de l'Armée. D'autre part, l'étude a exploité les rétrospectives sectorielles dans les diagnostics stratégiques pour améliorer la construction du futur désiré.

Les rétrospectives sectorielles ont fourni les matériaux de base facilitant par la suite, l'élaboration des diagnostics stratégiques, la construction des scénarios, la formulation des stratégies de développement. Cinq grands domaines ont fait l'objet d'une étude rétrospective au cours de l'étude nationale prospective « Côte d'Ivoire 2025 » : (1) la société, (2) l'économie, (3) la démographie, (4) l'environnement, (5) l'aménagement du territoire et le développement des régions. Les enjeux et défis majeurs identifiés dans ces domaines ont été adéquatement analysés sur une longue période en ce qu'ils prennent en compte les changements intervenus dans le « système ivoirien » depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire.

Les rétrospectives sectorielles élaborées ont été soumises par la suite au « brainstorming » des experts de différentes disciplines pour produire les diagnostics stratégiques, les scénarios et les stratégies de développement.

- **Méthodologie des diagnostics stratégiques**

La méthodologie des diagnostics stratégiques fait appel à un examen des tendances lourdes, des stratégies passées et présentes, des forces et des faiblesses, des opportunités et des menaces, des incertitudes critiques, des germes de changement susceptibles d'influencer le futur de la Côte d'Ivoire.

La méthodologie appliquée pour la première fois au contexte ivoirien dans l'étude nationale prospective « Côte d'Ivoire 2025 » a révélé pour chacun des domaines étudiés, les facteurs de blocage à l'œuvre dans le « système Côte d'Ivoire », les pôles dynamiques, les fragilités du système, l'influence de l'environnement international sur les performances du système en matière de gouvernance économique, politique, sociale, démographique, environnementale, etc.

- **Méthodologie de la construction des scénarios**

La combinaison des incertitudes critiques répertoriées et des événements susceptibles d'influencer l'avenir dessine le champ des futurs possibles à partir d'un cheminement structuré dans la méthodologie de la construction des scénarios (cf. Tableaux morphologiques en annexes). De ce point de vue, le bilan de l'approche méthodologique de « Côte d'Ivoire 2025 » a mis en lumière des limites dans la construction des scénarios.

Sur la base d'un choix volontairement réduit d'incertitudes utilisées (les incertitudes critiques, au nombre de quatre et les événements susceptibles d'influencer l'avenir de la Côte d'Ivoire, au nombre de quinze), les experts de l'Etude Nationale Prospective « Côte d'Ivoire 2025 » ont construit quatre scénarios contrastés : la chauve-souris étranglée (scénario très pessimiste), le suicide du scorpion (scénario pessimiste), la ruche des abeilles (scénario optimiste) et l'éléphant en marche (scénario de référence).

En dépit de ces limites, le coup d'Etat, envisagé comme l'un des futurs possibles de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2025, et mis en scène dans le scénario pessimiste, « le suicide du scorpion » est survenu bien avant l'horizon temporel fixé. La réflexion prospective a gagné en crédibilité.

- **Méthodologie de la formulation des stratégies de développement**

La formulation de la stratégie de développement est conditionnée par la construction d'une vision qui s'appuie sur les résultats des études rétrospectives, de l'enquête sur les aspirations des populations, de l'analyse structurelle, de l'analyse du jeu des acteurs et des enjeux du futur. Elle prend en compte également les éléments du scénario de référence et apparaît comme l'expression qualitative d'un ensemble d'objectifs à atteindre dans un horizon déterminé.

La méthodologie déclinée pour « Côte d'Ivoire 2040 » a abouti à la définition d'objectifs globaux ; chaque objectif global a servi de base à la formulation des sous-objectifs et orientations stratégiques.

2.1.2 Examen des résultats

2.1.2.1. Diagnostic stratégique de l'Economie

L'économie est omniprésente dans toutes les études nationales prospectives mais avec beaucoup plus d'insistance dans les deux premières études que dans la troisième. « Côte d'Ivoire 2000 » met l'accent sur la nécessité de maximiser les revenus et les emplois générés par l'agriculture et l'industrie. « Côte d'Ivoire 2010 » se préoccupe davantage de l'accélération de la croissance par la modernisation de l'appareil de production agricole et par l'amélioration de la compétitivité des activités industrielles.

« Côte d'Ivoire 2025 » élabore, d'abord, une rétrospective économique balayant tout le champ des problèmes économiques du pays mais adopte, ensuite, une approche beaucoup plus réductrice en se limitant uniquement aux contraintes et fluctuations associées à l'environnement international, notamment aux prix du café et du cacao. Par ailleurs, seul le scénario originel, « l'éléphant volant », traite des problèmes économiques dans leurs principales dimensions et interactions.

Le bilan diagnostic de l'économie mené dans le cadre de l'Etude Nationale Prospective « Côte d'Ivoire 2040 » couvre la période 1960-2010. Il prend en compte la documentation existante de « Côte d'Ivoire 2000 », « Côte d'Ivoire 2010 » et « Côte d'Ivoire 2025 ».

D'une façon générale, on peut retenir de l'évolution de l'économie ivoirienne quatre périodes caractérisées par des situations conjoncturelles différentes. La première part de 1960, date de l'indépendance du pays à 1980. Elle est marquée par une forte croissance du produit global et du produit par tête. La seconde s'étend de 1980 à 1994. Elle est connue pour être la période de crise économique et de mise en œuvre de politiques de stabilisation et de relance. La troisième période, de 1994 à 1999 est dominée par la dévaluation du F CFA, engendrant la reprise des activités économiques. La dernière période est celle dominée par l'instabilité politique (1999-2010).

Sur cette longue période, les évolutions positives suivantes ont été enregistrées : poursuite de la diversification agricole, accroissement continu du revenu national, de l'épargne domestique et de l'épargne nationale, forte contribution du secteur privé à la formation du capital fixe. A l'inverse, les points négatifs suivants ont été relevés : désengagement de l'Etat du secteur productif, forte baisse de l'investissement public par rapport à son niveau de 1970-1990, baisse drastique de l'investissement étranger liée à l'instabilité du système institutionnel engendrée par les crises politiques successives (coup d'Etat de 1999, violences post-électorales de 2000, coup d'Etat manqué de 2002 et partition du territoire, crise post-électorale de 2010), la dégradation de l'environnement des affaires, la faiblesse de la justice, la corruption, l'insécurité.

Malgré les crises successives, la structure du PIB demeure stable. Sur la période 1970-2002, le poids des trois secteurs de l'économie est le suivant : agriculture, 27 % ; secteur industriel, 20%, services, 53%. Ces chiffres occultent toutefois le fait que l'agriculture procure 66% des recettes d'exportation et emploie les deux tiers de la population active du pays.

Tableau 1 : Diagnostic stratégique de l'économie

Tendances lourdes	<ul style="list-style-type: none"> - baisse tendancielle et volatilité des cours mondiaux des produits agricoles ; - baisse continue du taux d'investissement ; - dégradation du taux de rendement de l'investissement ; - déficit persistant des finances publiques ; - déséquilibres extérieurs persistants malgré la balance commerciale excédentaire ; - lourdeur de la dette extérieure ; - faible intensification de l'agriculture ; - poids relatif important et faibles organisation et performance du secteur informel ; - faiblesse du pouvoir d'achat.
Forces	<ul style="list-style-type: none"> - potentiel économique et humain important ; - climat propice aux activités agropastorales et aquacoles ; - tissu industriel relativement structuré ; - code des investissements incitatif ; - secteurs des services potentiellement porteurs ; - potentiel touristique diversifié.
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> - fragilité de la base économique ; - étroitesse de l'assiette fiscale et insuffisances du système de recouvrement ; - faible degré de transformation des matières premières, notamment agricoles ; - faible compétitivité des produits industriels liée au niveau élevé du coût des facteurs ; - lacunes et inefficacité de l'intermédiation financière ; - dégradation de l'environnement sécuritaire et des affaires n'incitant pas à l'investissement ; - insuffisances et défaillances du système d'information statistique sur l'économie et la société ; - lourdeurs des procédures et des services administratifs créant des coûts de transaction et des risques inutiles ; - faiblesse du financement de la recherche-développement.
Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> - accélération du processus d'intégration sous régionale ; - mondialisation de l'économie et libéralisation des échanges ; - biocarburants (occasion de diversifier les revenus du pays) ; - développement rapide des NTIC.
	<ul style="list-style-type: none"> - mondialisation et libéralisation constituant une menace pour une économie ivoirienne peu compétitive ;

Menaces	<ul style="list-style-type: none"> - nouvelles productions agricoles pouvant menacer l'environnement (utilisation intensive d'engrais et de pesticides, déboisements supplémentaires) ; - réduction du couvert forestier ayant des conséquences négatives sur le climat et la biodiversité.
Germes de changement	<ul style="list-style-type: none"> - urbanisation croissante pouvant contribuer à l'émergence d'une agriculture moderne et dynamique et à l'agrandissement du marché intérieur ; - dynamisme du secteur informel pouvant en faire le secteur moteur de croissance ; - application de la loi foncière de 1998 susceptible de stimuler l'investissement et la production agricole ; - décentralisation et aménagement du territoire.
Incertitudes critiques	<ul style="list-style-type: none"> - évolution du contexte international ; - évolution de la gouvernance politique et du processus démocratique ; - allègement de la dette dans le cadre du PPTE ; - reconstruction de la cohésion sociale ; - application effective de la loi foncière de 1998 ; - adaptation aux changements climatiques ; - persistance des barrières non tarifaires ; - avènement des organismes génétiquement modifiés.

2.1.2.2. Diagnostic stratégique de la Société

Les transformations sociales, culturelles et politiques se trouvent au cœur des trois études nationales prospectives. Dans « Côte d'Ivoire 2000 », le principal objectif a été de rechercher et de promouvoir, d'une part, les attitudes, mentalités et comportements individuels et collectifs ; d'autre part, les institutions nationales compatibles avec la croissance économique, par ailleurs « d'ivoiriser » la gestion et le contrôle du système économique, de privilégier le rôle d'orientation et d'éducation de l'Etat, au regard de l'analphabétisme de la majorité de la population.

« Côte d'Ivoire 2010 » met également l'accent sur les problèmes de société, en se préoccupant notamment des conditions d'existence de la majorité de la population et des changements nécessaires pour préserver la culture ivoirienne face aux agressions, du reste bien accueillies, de la culture occidentale.

Le bilan diagnostic de la rétrospective de « Côte d'Ivoire 2025 » offre une vue globale et synthétique de l'évolution de la société ivoirienne avec un accent particulier mis sur l'éducation et la formation, la santé et la protection sociale, la culture.

La rétrospective de la société de « Côte d'Ivoire 2040 » actualise le diagnostic de « Côte d'Ivoire 2025 » sur le terrain de l'analyse politique largement minoré. Les conclusions essentielles sont les suivantes :

- le cosmopolitisme est le trait essentiel de la société ivoirienne. Aux quatre grands groupes ethno-culturels (Akan, Gur ou Voltaïque, Mandé et Krou) qui débordent largement les limites du territoire ivoirien sont venus se superposer dans le prolongement de la politique coloniale, des vagues d'immigrants qui ont donné corps à une société de brassage des cultures et de superposition d'identités avec le maintien

- dans le cadre de l'Etat-nation de particularismes repérables au niveau de l'organisation sociale et politique des différents groupes ethniques ;
- l'éducation est apparue très tôt comme un secteur prioritaire de l'Etat ivoirien qui lui consacre une part importante de son budget. Dans les premières années d'indépendance, l'école a été le principal moteur du progrès social et un facteur d'intégration pour les nouvelles générations. L'emploi était quasi-universel pour les diplômés et la politique de « l'ivoirisation » des cadres donnait de grandes opportunités aux meilleurs élèves et étudiants ;
 - depuis 1980, la progression vertigineuse des effectifs scolaires, l'insuffisance des infrastructures et la faiblesse du taux d'encadrement ont fait entrer l'école dans un cycle de productivité réduite : taux d'échec et d'abandon élevés dans tous les cycles d'encadrement, inadéquation formation-emploi, inégalité de genre en défaveur des filles, inégalités régionales au désavantage des régions du Haut Sassandra (centre-ouest), du Zanzan (nord-est), du Denguelé (nord-ouest), des savanes (nord), du Worodougou (centre-ouest), de la Vallée du Bandama (centre) ;
 - le déséquilibre accru des dépenses d'investissement dans les trois ordres d'enseignement : primaire (44%), secondaire (37%), supérieur (18,5%) met en exergue les difficultés de réforme du système éducatif qui se traduisent par le confinement de la politique éducative dans la scolarisation de base, la négligence du rôle des universités dans la production des savoirs, la recherche, le développement des compétences, etc. ;
 - depuis 2002, la crise socio-politique qui a eu pour effet la partition du territoire a conduit à une déstructuration et à une déstabilisation d'un système scolaire. Les enjeux stratégiques de l'école (adéquation formation-emploi, financement) sont occultés. L'école est surtout devenue un enjeu important pour qui veut atteindre ou se maintenir au pouvoir ;
 - le secteur sanitaire occupe tout comme l'éducation une place de choix dans les stratégies de développement économique. Pour faire face aux besoins de santé de la population, l'Etat ivoirien a, depuis les années 60, ouvert plusieurs institutions de formation (Faculté de médecine, Faculté de pharmacie, Institut National de Santé Publique) et assuré la couverture globale du territoire en établissements sanitaires (Centres hospitaliers universitaires, Centres hospitaliers régionaux, Centres hospitaliers spécialisés, hôpitaux généraux). Les autres établissements sanitaires (formations sanitaires, centres de santé, dispensaires, maternités) représentent près de 80% de l'ensemble ;
 - entre 1994 et 1997, l'Etat a investi des ressources importantes dans des opérations d'équipement pour rétablir la fonctionnalité des établissements sanitaires. Mais la disparité qui caractérise la répartition des formations sanitaires sur l'ensemble du territoire reste l'une des constantes du système sanitaire : forte concentration des établissements sanitaires dans la région sud ; personnels médicaux et infirmiers insuffisants et souvent concentrés dans les centres urbains. Si le développement du secteur privé sanitaire notamment dans les villes apparaît comme la conséquence de la croissance de la demande, il épouse globalement les lignes d'action de la politique publique sanitaire et reste également un phénomène urbain ;

- de manière globale, les dépenses de santé restent onéreuses pour l'Etat qui ne peut assurer une bonne couverture nationale en soins de santé, du fait de la forte croissance démographique et de ses disponibilités budgétaires limitées ;
- la promotion de la culture n'a pas toujours été un axe prioritaire dans l'élaboration des politiques publiques. Le patrimoine culturel reste globalement limité. Mais la créativité culturelle semble avoir été favorisée surtout dans le domaine musical par le contexte de la crise sociopolitique avec l'explosion et la popularité de nouveaux rythmes musicaux (Zouglou, Coupé-décalé) qui ont façonné une identité musicale ivoirienne acceptée comme telle à l'extérieur des frontières ivoiriennes ;
- avec la dépression économique et la crise sociale induites par l'instabilité politique, le champ culturel est également marqué par la résurgence du phénomène prophétique : foisonnement des religions africaines qui cohabitent avec les deux grandes religions monothéistes, le christianisme et l'islam, multiplication des sectes issues du protestantisme, apparition et enracinement de pratiques culturelles originaires d'Asie (bouddhisme, ba' ahi, mahikari, etc.) ;
- aucune des études prospectives depuis « Côte d'Ivoire 2000 » n'a fait de place spécifique aux questions institutionnelles. La rétrospective sur la société de l'étude prospective prend toujours en charge de manière marginale, les questions en rapport avec l'ordre politique. Le bilan diagnostic de l'étude prospective « CI 2040 » sur la société ivoirienne respecte cette tradition et consacre de longs développements, non pas à la gouvernance institutionnelle, mais à la violence introduite dans la vie politique depuis l'avènement du multipartisme en 1990 ;
- la violence politique trouve ses racines dans la faiblesse démocratique des élites politiques (refus de la libre expression des nouvelles formations politiques par les « blocs successifs au pouvoir »), dans la dérive induite par les discours politiques et les modalités d'implantation des formations politiques, dans la manipulation des textes constitutionnels et législatifs pour limiter la compétition politique ou éliminer des rivaux politiques ;
- les différents cycles de l'instabilité politique depuis 1990 (« boycott actif » en 1995, coup d'Etat militaire en 1999, violences post-électorales de 2000, coup d'Etat manqué de 2002, mué en rébellion, crise post-électorale de 2010) ont ainsi fragilisé les liens communautaires, la cohésion sociale et inscrit la société et l'Etat dans un processus régressif comparé à l'élan de construction nationale de 1960 à 1980.

Tableau 2 : Diagnostic stratégique de la société

Secteur société

Tendances lourdes	<ul style="list-style-type: none"> - société cosmopolite ; - système éducatif inadapté ; - système de santé inefficace ;
Forces	<ul style="list-style-type: none"> - disponibilité des ressources humaines qualifiées ; - d'importantes infrastructures de base ; - coexistence de modes d'organisations sociopolitiques traditionnelles.
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> - disparités de revenus entre les ménages ; - mauvaise répartition des infrastructures sociales de base.
Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> - intégration et appropriation des NTIC dans le système socio- éducatif.
Menaces	<ul style="list-style-type: none"> - émigration et fuite des cerveaux.
Germes de changement	<ul style="list-style-type: none"> - accélération de l'urbanisation et modernisation des pôles urbains ; - moralisation de la vie publique et respect de l'autorité de l'Etat ; - retour au service civique.
Incertitudes critiques	<ul style="list-style-type: none"> - expansion de la pandémie du VIH/SIDA.

Secteur culture

Tendances lourdes	<ul style="list-style-type: none"> - manque de promotion des savoir-faire techniques locaux ; - non consolidation d'une identité culturelle commune aux Ivoiriens ; - forte prolifération des groupes mystiques et religieux ; - effritement des valeurs traditionnelles qui se caractérise par un mimétisme.
Forces	<ul style="list-style-type: none"> - pluralisme et diversité culturelle empreints d'hospitalité et de cohabitation sociale ; - forte laïcité exprimée par le libre choix religieux ; - convivialité et brassage interethnique ; - diversité des langues et des styles de vie. - développement du génie et des savoir-faire locaux dans le domaine musical et artistique.
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> - recours au gain facile ; - déliquescence morale matérialisée par la dépravation des mœurs, le favoritisme, le parasitisme.
Opportunités	
Menaces	<ul style="list-style-type: none"> - la francophonie pose un blocage pour une ouverture vers les autres aires culturelles.
Germes de changement	<ul style="list-style-type: none"> - le développement de l'esprit d'entreprise par la promotion de la formation et de l'auto- emploi ; - ouverture vers d'autres aires culturelles (asiatique, anglo-saxonne).
Incertitudes critiques	<ul style="list-style-type: none"> - recours aux valeurs morales et religieuses pour la préservation du tissu social et culturel.

Secteur politique

Tendances lourdes	- blocage du processus de démocratisation de la vie politique.
Forces	- pluralisme politique qui rend possible l'alternance politique ; - admission du principe de bonne gouvernance dans l'administration et la gestion sociale ; - persistance du réflexe de paix inculqué aux Ivoiriens.
Faiblesses	- fragilité de l'Etat caractérisée par le non-respect de l'autorité et des règles en vigueur ; - clientélisme et corruption ; - recours et recrudescence de la violence comme moyen de revendication (grèves syndicales, meetings et marches politiques, etc.) ; - récupération et manipulation du concept de « l'ivoirité » à des fins politiques.
Opportunités	- forte volonté politique affichée en faveur de l'intégration régionale ; - large ouverture au marché mondial et aux conditionnalités de l'aide au développement ;
Menaces	- effets pervers des conditionnalités de l'aide
Germes de changement	- institutionnalisation de la cohésion sociale et retour progressif de la confiance mutuelle entre les Ivoiriens ; - lutte contre la corruption par la transparence dans la gestion de la chose publique ; - émergence d'une société civile forte ; - opérationnalisation de la politique de décentralisation par un ancrage institutionnel fort et effectif.
Incertitudes critiques	- sortie définitive de la crise militaro-politique ; - application effective des principes de bonne gouvernance.

2.1.2.3. Diagnostic stratégique de l'Aménagement du territoire

La Côte d'Ivoire s'est engagée après son indépendance, dans des politiques d'aménagement du territoire dont les orientations ont toutes été guidées par des réflexions collectives sur le long terme.

Les premières politiques d'aménagement du territoire développées (1960-1980) étaient orientées vers la recherche et le renforcement de l'unité nationale. Les actions réalisées à cet effet ont été nombreuses : programmes FRAR et FIAU, programmes et projets intégrés de développement régional (ARSO, AVB, programmes sucrier, palmier, cocotier, coton, etc.), fêtes tournantes de l'indépendance. Elles s'inscrivaient alors dans une logique d'équilibre des territoires régionaux car les études de planification avaient diagnostiqué dès le début des années 1970, l'approfondissement des disparités de développement entre les différentes régions du pays. Les zones forestières et pré-forestières apparaissant comme les véritables centres de développement économique attirant les populations et les investisseurs. Les résultats obtenus ont été globalement positifs en termes d'équipement du territoire.

Le diagnostic de l'aménagement du territoire fait dans le cadre de la première étude prospective, « Côte d'Ivoire 2000 » a relevé les mêmes problèmes : persistance des disparités régionales, mauvaise répartition des investissements et des richesses, développement excessif de la ville d'Abidjan au détriment des autres centres urbains. Conformément aux orientations de l'étude, l'Etat a adopté une politique volontariste d'aménagement du territoire pour réduire

les disparités de développement et assurer une meilleure ventilation des investissements nationaux et internationaux. Mais la vision harmonieuse et équilibrée du territoire national sous-tendue par les conclusions de l'étude n'a pu être mise en œuvre.

L'étude prospective de 2010 a révélé que la trop grande centralisation de la planification a fortement réduit l'efficacité des interventions de l'Etat et est à l'origine de la mauvaise répartition des hommes et des activités sur le territoire. L'étude a par ailleurs recommandé globalement la mise en place d'une politique de décentralisation progressive où les régions joueraient un rôle prépondérant notamment la promotion des dynamiques locales en s'appuyant sur les outils de la planification locale.

Les différentes politiques en matière d'aménagement du territoire ont fait l'objet d'une nouvelle étude rétrospective dans le cadre de l'étude prospective, « Côte d'Ivoire 2025 », avec une nouvelle orientation stratégique centrée sur la promotion d'un développement cohérent du territoire national par la responsabilisation des collectivités territoriales, la programmation et la gestion du développement avec un accent mis sur le renforcement des capitales régionales comme pôles économiques, la rationalisation de l'investissement public.

La mise en œuvre de cette stratégie ne s'est pas opérée à ce jour à cause des crises sociopolitiques successives que connaît la Côte d'Ivoire depuis 1999. A partir de cette époque, la politique de décentralisation s'est affirmée avec des logiques et des visions qui ont contrarié la construction d'une stratégie nationale d'aménagement du territoire.

Le bilan diagnostic établi dans le cadre de l'Etude Nationale Prospective « Côte d'Ivoire 2040 » relève une persistance des tendances déjà observées dans l'Etude Nationale Prospective « Côte d'Ivoire 2025 » :

- modèle de développement centré sur l'agriculture, en particulier sur les cultures d'exportation et attractivité des zones forestières ;
- concentration des capacités industrielles autour d'Abidjan ;
- urbanisation rapide de la population (taux d'accroissement moyen annuel de 4,2%)
- hiérarchisation des établissements humains urbains : 19 pôles régionaux, 39 villes moyennes, 172 petites villes ;
- faible niveau des services des capitales régionales qui sont plus des pôles administratifs que des pôles économiques ;
- répartition hétérogène du réseau urbain sur le territoire national caractérisée par un réseau urbain plus lâche dans le nord, et une densité d'agglomération urbaine plus élevée dans les zones forestières et plus particulièrement dans le sud forestier ;
- concentration des populations urbaines dans la ville d'Abidjan et ses environs (44% de la population urbanisée) ;
- renforcement du processus de décentralisation avec la création de nombreux types de collectivités territoriales, néanmoins entravées par l'insuffisance des ressources affectées au développement autonome des nouveaux territoires.

Tableau 3 : Diagnostic stratégique de l'aménagement du territoire et du développement régional

<p>Tendances lourdes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la concentration continue des hommes dans la zone forestière et dans le sud ; - la concentration des activités industrielles à Abidjan et dans quelques villes traversées par le chemin de fer (Dimbokro, Bouaké et Agboville) ; - le modèle du développement économique centré sur l'agriculture en particulier sur le café et le cacao ; - l'attractivité continue des zones forestières ; - la concentration des capacités industrielles autour d'Abidjan et dans ses environs ; - l'urbanisation galopante et l'armature urbaine hiérarchisée ; - la désarticulation du réseau urbain et la concentration des populations urbaines dans la ville d'Abidjan et ses environs ; - faible niveau de service des capitales régionales et faible attractivité de ces capitales régionales.
<p>Forces</p>	<ul style="list-style-type: none"> - l'organisation des fêtes tournantes de l'indépendance ; - la réalisation des programmes FRAR et FIAU ; - la réalisation des programmes et projets intégrés de développement régional à travers l'ARSO, l'AVB, le programme sucrier, palmier, etc. ; - la bonne structuration du territoire ; - l'affirmation soutenue de la participation des populations aux questions de développement territorial à travers la décentralisation ; - le niveau appréciable d'équipements et d'infrastructures réalisés dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de développement.
<p>Faiblesses</p>	<ul style="list-style-type: none"> - faible niveau de développement des régions ; - faible pouvoir d'attraction et de structuration des pôles à l'intérieur des régions ; - faible niveau d'investissement des collectivités territoriales ; - faible niveau de couverture du territoire par les structures déconcentrées ; - absence de politique d'aménagement du territoire et d'outils réglementaires et législatifs en la matière.
<p>Opportunités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les organisations régionales et sous-régionales notamment, l'UEMOA et la CEDEAO offrent de nouvelles perspectives de développement ; - la mise en œuvre des actions de développement territorial identifiées dans le cadre des politiques d'aménagement du territoire communautaire ; - les activités de recherche et de développement des structures comme le PDM et l'OCDE sur les espaces transfrontaliers (exp : sur la zone Sikasso-Korhogo-Bobo) ; - la coopération décentralisée dans le cadre du renforcement de la décentralisation.
<p>Menaces</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la chute des cours des matières premières provoque des difficultés économiques et financières ; - l'instabilité politique entraîne des difficultés économiques et financières en faisant baisser les subventions et les budgets des régions.
<p>Germes de changement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - l'implantation d'un réseau urbain hiérarchisé en extension ; - l'émergence progressive d'une économie de marché ; - la création des nouvelles entités décentralisées comme les districts et les départements et la communalisation totale du pays ; - la création des régions comme collectivités territoriales avec un réel transfert de compétences ; - le renforcement de la politique de décentralisation qui vise la bonne gouvernance et l'affirmation des collectivités territoriales dans le processus de développement de la région en complément aux actions de l'Etat ; - les deux orientations inscrites dans le protocole additionnel N°II du Traité

	de l'UEMOA que sont l'harmonisation des plans nationaux d'infrastructures en vue de l'équilibre des différentes composantes du territoire communautaire et le désenclavement des zones concernées.
Incertitudes critiques	<ul style="list-style-type: none"> - la capacité du pays et du Gouvernement à inventorier et à exploiter effectivement les potentialités agricoles de chacune des régions ; - la capacité du pays et du Gouvernement à élever le niveau de son tissu industriel ; - l'amortissement des conséquences néfastes de la déforestation et du surpeuplement des zones forestières ; - la capacité de la Côte d'Ivoire et des agriculteurs à rechercher et à exploiter les techniques modernes d'exploitation agricole ; - la capacité de la Côte d'Ivoire à organiser et à contrôler les flux migratoires ; - la dynamisation du rôle économique des pôles régionaux ; - la gestion correcte des complémentarités entre les régions comme collectivités territoriales et l'Etat central ; - la création de synergies entre les politiques régionales et nationales d'aménagement du territoire.

2.1.2.4. Diagnostic stratégique de l'environnement et du cadre de vie

Les études prospectives antérieures et les plans et programmes qui les ont accompagnées ont abordé la question de l'environnement et du cadre de vie sous plusieurs angles. Dans « Côte d'Ivoire 2000 », les questions relatives à l'environnement et au cadre de vie ont été brièvement abordées en termes de rationalisation de l'exploitation des forêts, de conservation sous formes de parcs et réserves de certains espaces, encouragement à la reforestation et au reboisement, statut de la terre et du foncier rural. La recherche, l'exploitation et l'utilisation des énergies solaires et de la biomasse ont été examinées dans une perspective plus économique qu'environnementale. S'agissant du cadre de vie, le Gouvernement devrait développer une politique de logement et veiller à l'application des normes d'aménagement des terrains urbains en vue de moderniser l'habitat.

Avec « Côte d'Ivoire 2010 », le développement économique du pays demeure basé sur l'agriculture. Ce développement aura des effets négatifs sur les ressources naturelles (les sols, les forêts, la biodiversité) et le cadre de vie des populations. Mais ces effets négatifs à venir ne sont pas traités. De même, l'urbanisation et la modernisation du cadre de vie comportent des effets négatifs sur l'environnement en raison du non-respect des normes d'urbanisation et des insuffisances d'équipements et de services urbains (réseaux d'égouts, espaces récréatifs, branchements anarchiques sur les réseaux d'eaux usées).

Dans le cadre de « Côte d'Ivoire 2025 », l'environnement et le cadre de vie ont figuré dans les études rétrospectives sectorielles sur lesquelles le diagnostic stratégique était basé. Mais un seul scénario sur quatre parle de l'environnement (accès à l'eau, assainissement, traitement des déchets ménagers). Quant à la vision à l'horizon 2025, elle repose sur 7 piliers dont aucun n'est relatif à l'environnement et au cadre de vie. Sur 13 questions stratégiques, une seule traite de l'environnement et du cadre de vie. Dans la hiérarchisation des 32 options stratégiques choisies, l'environnement occupe le 28^{ème} rang.

D'une manière générale, la rétrospective sur l'environnement de l'étude « Côte d'Ivoire 2040 » reprend certaines des problématiques déjà examinées par les études prospectives antérieures. Les tendances lourdes identifiées dans le domaine de l'environnement et du cadre de vie sont de quatre ordres :

- la pression sur les ressources naturelles qui procède de la prédominance de l'économie agricole et qui a pour effet le déboisement rapide, la perte de la biodiversité, l'érosion et l'appauvrissement des sols. La donnée majeure en la matière est la réduction drastique du patrimoine forestier (12 millions ha en 1956 ; 9 millions en 1965 ; 3 millions en 1991 ; moins de 2 millions actuellement) ;
- les nuisances des activités de l'industrie, le gaspillage de l'énergie, la pollution liée aux activités de transport contribuent à la dégradation de l'environnement ; la croissance démographique (3,3% sur la période 1988-1998), l'urbanisation rapide (51% d'urbains et 49% de ruraux), la concentration de la population urbaine sur la zone côtière (44% de la population urbaine) amplifient le phénomène ;
- l'inadaptation du cadre institutionnel et réglementaire aux défis posés par la dégradation de l'environnement et du cadre de vie : diversité des structures en charge des questions environnementales (structures ministérielles, techniques), inapplication des textes et codes régissant l'activité du secteur, concentration des actions au niveau de l'Etat central et marginalisation des collectivités locales (ineffectivité de la loi n°2003-208 du 7 juillet 2003 portant transfert des compétences de l'Etat aux collectivités locales) et du secteur privé, faiblesse des ONG et de la société civile ;
- la dégradation des écosystèmes liée à l'insuffisance des systèmes de drainage, d'assainissement, de collecte des ordures ménagères, la pollution de l'air, le bruit, le péril fécal, l'occupation des sites impropres à l'urbanisation par les habitats spontanés et précaires ; les menaces sur l'écosystème littoral du fait des activités humaines et des modifications induites par les aménagements de l'espace (constructions de canaux d'évacuation des eaux usées).

Tableau 4 : Diagnostic stratégique de l'environnement et du cadre de vie

Tendances lourdes	<ul style="list-style-type: none"> - réduction du patrimoine forestier ; - appauvrissement et érosion des sols ; - dégradation des milieux de vie (insalubrité, prolifération des quartiers précaires) ; - non maîtrise de la dynamique démographique.
Forces	<ul style="list-style-type: none"> - développement de l'expertise, des cadres d'échanges d'informations, de transfert des connaissances et de renforcement des capacités ; - existence d'un département ministériel chargé des questions environnementales ; - création de la Commission Nationale du Développement Durable (CNDD) ; - croissance du nombre d'associations et d'organisations de promotion de l'environnement.
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> - faible niveau de technicité du monde rural ; - absence d'une gestion intégrée des ressources en eau ; - faiblesse des capacités en matière de gestion urbaine ; - faible sensibilisation des populations sur les questions de l'environnement et du cadre de vie ; - non maîtrise des nuisances (pollution) liées au développement des secteurs de l'industrie, des transports et de l'énergie ;

	<ul style="list-style-type: none"> - non prise en compte systématique de la dimension environnementale dans l'élaboration des politiques sectorielles et macroéconomiques ; - non application du principe pollueur-payeur ; - faible mobilisation des ressources extérieures ; - instabilité institutionnelle (environnement toujours associé à un autre secteur d'activité).
Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> - abondance des textes législatifs et réglementaires en lien avec l'environnement ; - sources extérieures multiples de financement des politiques environnementales ; - diversité des partenariats.
Menaces	<ul style="list-style-type: none"> - délocalisation de certaines institutions hors de la Côte d'Ivoire ; - instabilité sociopolitique.
Germes de changement	<ul style="list-style-type: none"> - développement progressif d'une conscience écologique ; - mise en place d'une Stratégie Nationale de Développement Durable.
Incertitudes critiques	<ul style="list-style-type: none"> - évolution de la gouvernance environnementale ; - évolution du niveau général de technicité en milieu rural ; - maîtrise des nuisances environnementales.

2.1.2.5. Diagnostic stratégique de la démographie

La démographie n'a pas été une préoccupation centrale des études prospectives « Côte d'Ivoire 2000 », « Côte d'Ivoire 2010 » et « Côte d'Ivoire 2025 ».

« Côte d'Ivoire 2000 » n'a enregistré ni la forte croissance démographique en cours en 1974 comme un enjeu du futur, ni la maîtrise démographique comme un défi essentiel à l'horizon 2000. Le traitement généralement fait des questions relatives à la population s'explique davantage par son rôle transversal joué dans les autres domaines (urbanisation, emploi, santé, école, habitat) que par l'importance accordée à sa valeur intrinsèque.

L'étude prospective « Côte d'Ivoire 2010 » a timidement considéré les questions démographiques. Elle a été entreprise au moment où la Côte d'Ivoire entrait en crise et était sous les contraintes de l'ajustement structurel préconisé par les institutions de Bretton-Woods. Cet état de fait a facilité la prise en compte de la démographie et a permis d'infléchir l'option pro-nataliste des politiques publiques ivoiriennes en la matière.

« Côte d'Ivoire 2025 » ne pose qu'un regard marginal sur le passé démographique de la Côte d'Ivoire, montrant ainsi le peu de valeur accordée à cette variable pourtant déterminante dans la construction d'un futur désiré. A l'inverse des études antérieures, « Côte d'Ivoire 2040 » accorde une grande place à la démographie. Le bilan diagnostic sur la démographie montre sur la longue durée, les effets d'une politique pro-nataliste. Au-delà de la perspective historique, les résultats majeurs du bilan diagnostic sur la démographie peuvent être regroupés en six points :

- un taux d'accroissement naturel de la population parmi les plus élevés d'Afrique, même si l'indice synthétique de fécondité connaît une baisse (de 7,4 enfants par femme en 1981 à 4,6 en 2005). Cette baisse concerne davantage les couches sociales favorisées, les populations les plus pauvres maintenant un comportement pro-nataliste ;

- une diminution de l'espérance de vie : en 1988, elle était de 57,3 ans chez les femmes contre 53,9 ans chez les hommes. En 1998, elle est tombée respectivement à 52,7 ans pour les femmes et 49,2 ans pour les hommes ;
- une dynamique de la population qui indique que la Côte d'Ivoire a amorcé sa transition démographique avec le déclenchement du processus de vieillissement de la population ;
- une migration interne et internationale, sources de problèmes majeurs : au plan interne, le déplacement du front pionnier de l'agriculture de rente vers le sud-ouest alimente les conflits fonciers. L'attractivité des régions d'Abidjan, du sud et du centre-ouest déséquilibre l'occupation de l'espace territorial. Quant à la migration internationale, elle explique le taux élevé d'étrangers en Côte d'Ivoire (26% en 1998), la modification du rapport des forces religieuses (les migrants sont majoritairement musulmans), la croissance des villes en Côte d'Ivoire (l'évolution de la ville d'Abidjan en est la meilleure illustration), le changement de la structure de la population induit par le nombre important d'étrangers nés dans le pays, et de migrants établis depuis de longues années en Côte d'Ivoire ;
- une émigration des Ivoiriens vers l'Europe et l'Amérique du Nord, dans des proportions qui indiquent qu'est enclenché un processus de longue durée avec le risque de l'enracinement des jeunes diplômés dans leur pays d'accueil en raison de la situation de crise que connaît la Côte d'Ivoire ;
- une pression de la population sur les services publics et le cadre de vie ayant pour conséquences une baisse du taux de scolarisation (de 75% en 1985/1986 à 66,7% en 1995/1996 pour population scolarisée sur la population en âge d'aller à l'école), une insuffisance des infrastructures sanitaires au regard de l'effectif de la population, une croissance urbaine incontrôlée, source de problèmes majeurs dans les domaines de l'assainissement, de la gestion des déchets médicaux, industriels et domestiques, un taux de chômage élevé lié à l'arrivée sur le marché formel d'un nombre croissant de jeunes diplômés.

Tableau 5 : Diagnostic stratégique de la démographie

Tendances lourdes	<ul style="list-style-type: none"> - forte croissance démographique, conséquence d'une croissance naturelle élevée et d'un croît migratoire important ; - forte mortalité des enfants auparavant en baisse mais qui remonte ; - forte proportion de population étrangère dans la population totale ; - mortalité générale grandissante ; - mortalité maternelle encore élevée ; - forte propension à l'urbanisation, marquée par une concentration sur la ville d'Abidjan.
Forces	<ul style="list-style-type: none"> - adoption en 1997 d'une déclaration de politique nationale de population ; - mise en place d'un Programme National de la Santé de la Reproduction et de la Planification Familiale ; - existence de nombreuses associations de promotion des droits de la femme et de la scolarisation des filles ; - progression de la prise de conscience par les populations de la nécessité de réguler les naissances.
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> - politique pro-nataliste pendant les quatre premières décennies d'indépendance ;

	<ul style="list-style-type: none"> - mise en œuvre très insuffisante de la politique de population ; - absence d'un cadre cohérent et d'actions synergiques en vue de la réduction de la fécondité.
Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> - appui à la Côte d'Ivoire des agences du système des Nations unies, des organismes de coopération bilatérale et multilatérale en matière de population et développement ; - allègement de la dette grâce à l'initiative PPTE.
Menaces	<ul style="list-style-type: none"> - niveau élevé du taux de croissance démographique (3,3%) ; - immigration d'une population étrangère peu qualifiée ; - mortalité élevée en rapport avec l'inadéquation de l'offre de santé ; - chômage massif des jeunes.
Germes de changement	<ul style="list-style-type: none"> - pratiques contraceptives modernes en progression ; - progression de l'usage du préservatif ; - émigration des Ivoiriens à l'extérieur ; - inscription de la Côte d'Ivoire dans une phase de transition démographique.
Incertitudes critiques	<ul style="list-style-type: none"> - impact de la pandémie du VIH/SIDA sur l'évolution démographique ; - effets des crises politiques successives sur les politiques de population ; - paupérisation grandissante des populations.

2.2 ENQUETE SUR LES ASPIRATIONS DES POPULATIONS VIVANT EN COTE D'IVOIRE (EAP-CI 2008)

L'enquête sur les aspirations des populations vivant en Côte d'Ivoire (EAP-CI 2008) s'inscrit dans le cadre plus général de l'Etude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2040 (ENP CI 2040). Cette dernière constitue une tradition de réflexion à long terme que la Côte d'Ivoire a instituée à travers CI 2000 réalisée en 1973-1974, CI 2010 en 1983-1984 et CI 2025 en 1993-1995. EAP-CI 2008, la seconde du genre, va dans le même sens de l'établissement d'une autre tradition consistant à faire participer les populations à l'exploration des futurs possibles du pays par le truchement d'une enquête.

2.2.1. Objectifs de l'enquête

L'enquête sur les aspirations des populations vivant en Côte d'Ivoire a pour objectif général de recenser les opinions de celles-ci sur les questions d'intérêt national. De manière plus spécifique, l'étude vise les trois objectifs suivants :

- recueillir les opinions des populations résidentes de Côte d'Ivoire dans les domaines de la politique, de l'économie, du social, de la culture, de la technologie, de l'environnement et des catégories sociales dominées (femmes et jeunes) ou marginalisées (handicapés de toutes les catégories) ;
- faire ressortir les appréciations relatives à la crise actuelle et à son impact sur les différentes questions définies ;
- dresser une esquisse des perceptions et attentes des populations résidentes au sujet de l'avenir de la Côte d'Ivoire.

2.2.2 Méthodologie

Afin de mieux cerner les réalités que vivent les populations, l'EAP-CI 2008 a couplé dans sa démarche, une enquête quantitative et une enquête qualitative :

- la première, principale composante de l'étude, a porté sur un échantillon de 6 000 personnes¹ âgées de 15 ans et plus, réparties sur les régions de l'ensemble du territoire national. Le questionnaire comportait 297 questions organisées en neuf sections : 1) caractéristiques sociodémographiques ; 2) gouvernance politique ; 3) représentation et cohésion sociales ; 4) gouvernance économique ; 5) gouvernance sociale et culturelle ; 6) environnement ; 7) aménagement du territoire, développement régional et décentralisation ; 8) groupes spécifiques ; 9) crise actuelle et son impact ;
- la seconde, l'enquête qualitative, conduite sous forme de focus group, a réuni des leaders d'opinion, des dirigeants d'organisations socio-professionnelles, des responsables d'ONG et de la société civile.

2.2.3 Résultats

L'analyse des résultats obtenus permet une photographie des huit thèmes définis selon le schéma opinion/souhait.

2.2.3.1 Gouvernance politique

Les populations estiment que la **démocratie** en Côte d'Ivoire fonctionne plutôt mal (47%) que bien (25%). Pour elles, son fonctionnement s'est même dégradé (46%) depuis 1990 (date du retour au multipartisme) pour plusieurs raisons :

- le déficit de liberté d'expression ;
- le non-respect des droits de l'homme ;
- la non transparence des élections.

Pour une participation plus active des citoyens à la vie politique, économique et sociale, les populations proposent :

- la réalisation du consensus national (63%) ;
- l'affirmation de la primauté de l'intérêt national (38%).

Ces aspirations avaient été déjà exprimées par les populations à l'enquête de 1993 quand celles-ci avaient émis le souhait d'une entente minimale entre leaders politiques et de la prise en considération de l'intérêt national.

En ce qui concerne le **multipartisme**, les populations ne sont pas satisfaites du comportement des partis politiques (66%) et de leur nombre trop élevé. Sur ce dernier aspect, l'enquête de 1993 déplorait déjà le trop grand nombre de partis politiques. Aussi, se prononcent-elles majoritairement pour une limitation du nombre des partis à cinq.

¹ Deux innovations apportées à l'EAP-CI 2008 renforcent d'une part la qualité de l'étude et, d'autre part, la représentativité des populations : l'augmentation de la taille de l'échantillon multipliée par 6 comparativement à l'EAP-CI 1993 et la prise en compte des populations étrangères en raison de l'importance de l'immigration en Côte d'Ivoire. Le déroulement de l'enquête en pleine période de la crise politico-militaire pourrait être évoqué comme une autre particularité liée au contexte, d'où un volet consacré à son impact sur les populations.

Dans le domaine de l'**immigration**, les nationaux estiment qu'il y a trop d'étrangers en Côte d'Ivoire (73%). Bien que reconnue par certains comme source de développement (32%), d'autres voient dans le nombre d'étrangers, une menace pour les grands équilibres de la société (34%) et une source d'appauvrissement des Ivoiriens (32%). Cette perception des étrangers comme une menace avait été exprimée dans l'enquête de 1993. Aussi les Ivoiriens recommandent-ils la mise en œuvre d'une politique de contrôle de l'immigration (67%) au moyen de la carte de séjour dont ils déplorent la suppression (62%). Quant aux étrangers, ils affirment dans leur quasi-totalité (91%) se sentir bien en Côte d'Ivoire en raison des bonnes relations avec les Ivoiriens (70%) et de l'absence de problèmes d'intégration (46%).

En ce qui concerne la **religion**, les populations dans leur majorité, comme dans l'enquête de 1993, estiment qu'il n'y a pas de problèmes religieux en Côte d'Ivoire (77%) en raison de la laïcité observée par l'Etat. Toutefois, pour la préservation durable de la paix sociale et du climat de convivialité interconfessionnelle, les populations recommandent à l'Etat une application équitable de la laïcité (43%) et aux religions, une limitation à leur mission spirituelle et à la moralisation de la vie publique (29%).

Pour ce qui est du fonctionnement de la **justice**, les populations pensent majoritairement qu'il n'est pas satisfaisant (56,1%). Elles trouvent même que ce fonctionnement s'est plus dégradé (41%) qu'amélioré (36,8%) depuis le retour du multipartisme en Côte d'Ivoire. Pour un meilleur fonctionnement de la justice, les populations préconisent d'abord le strict respect du droit (57,5%), la lutte contre la corruption (29,8%), la transparence et la rapidité des procédures (23,8%), l'évaluation régulière des professionnels de la justice et la sanction effective des fautes (22,3%).

2.2.3.2 Représentation et cohésion sociales

Les questions de l'**unité** et de l'**identité nationales** sont devenues plus préoccupantes avec la crise militaro-politique (septembre 2002).

Pour les populations, même si l'unité nationale n'est pas encore une réalité totale (54%), celle-ci, de leur point de vue, a tout de même progressé depuis l'indépendance du pays (54%) au regard de la bonne cohabitation pacifique entre les différentes communautés (90%). Cette perception était déjà observée en 1993 avec la majorité des personnes interrogées, reconnaissant que l'unité nationale du pays a progressé en raison de l'absence de conflits tribaux majeurs et des brassages ethniques.

Pour que cette unité soit consolidée, les populations préconisent :

- l'instauration d'un climat de paix, de justice et d'égalité (55%) ;
- la lutte contre le tribalisme (32%) ;
- la sensibilisation et l'éducation des populations (27%).

En ce qui concerne l'**identité nationale**, les populations pensent que les grands traits distinctifs de l'Ivoirien sont l'accent dans le parler (55%), la langue parlée (51%) et l'habillement (38%). L'importance de la langue avait été fortement soulignée (84%) dans l'étude de 1993. Cependant, quant au choix et à la promotion d'une langue pour consolider l'identité et l'unité nationales, elles se montrent plus réservées (57%). Globalement, les

populations ont une appréciation plutôt mitigée sur la nécessité de faire la promotion de l'identité nationale (45% estiment qu'il est nécessaire de la promouvoir quand 42% s'y opposent).

2.2.3.2 Gouvernance économique

En termes **d'objectif et de stratégie de développement**, le choix du libéralisme économique opéré par l'Etat ivoirien depuis l'indépendance du pays est largement approuvé (87%) et même renforcé par rapport à l'enquête de 1993 (67%). Quant à la manière dont la Côte d'Ivoire a évolué sur le plan économique jusqu'à présent, les populations ont une opinion plus défavorable (61%) que favorable (33%). La très grande majorité de la population (75%) estime qu'il y a une mauvaise gestion des deniers publics, en raison principalement des détournements (43%), d'une gestion non transparente des ressources (21%), de l'enrichissement illicite d'une minorité dirigeante (14%). Toute chose qui a pour conséquence une réalisation insuffisante d'infrastructures de base (23%). Pour relancer l'économie, les populations optent pour le développement du secteur privé (35%), l'amélioration du prix au producteur (31%), l'accès plus facile aux crédits (26%) et la transformation des matières premières (19%).

Relativement aux **secteurs stratégiques**, les populations sont plus favorables à la privatisation du secteur des télécommunications (41%) qu'à celle de l'électricité (30%), de l'eau (29%) et du gaz (25%). De tous ces secteurs, la privatisation des télécommunications a, selon les populations, réduit le prix des services (52%), amélioré l'offre des services (55%) et facilité l'accès de tous (55%). Comme dans la téléphonie mobile, les populations souhaitent que les secteurs de l'eau et de l'électricité soient libéralisés (83%) principalement pour son effet baissier potentiel sur les prix (86%).

A propos de la **monnaie**, les populations souhaitent que le franc CFA continue de demeurer la monnaie nationale de la Côte d'Ivoire (51%). Cette opinion fortement exprimée (81%) dans l'étude de 1993 s'est tout de même amenuisée avec le temps. Bien qu'optant pour le maintien du lien avec le trésor français, les populations souhaitent une modification de la parité (58%). Cependant, pour l'avenir, elles aspirent à une monnaie régionale ouest-africaine (48%).

Quant au **système financier**, les populations estiment qu'il ne facilite pas l'accès au crédit (79%) du fait des garanties jugées prohibitives (39%), des procédures administratives contraignantes (38%) et des taux d'intérêt élevés (30%). En outre les populations estiment aussi qu'il est plus difficile (47%) d'épargner en Côte d'Ivoire à cause de la faiblesse des revenus (69%) et du coût élevé de la vie (60%).

Dans le domaine de **la coopération et de l'intégration régionale**, les populations estiment que la Côte d'Ivoire ne peut pas se développer sans les autres pays de la sous-région (66%). Par conséquent, elles souhaitent voir cette coopération se développer (43%) dans la perspective de la réalisation de l'intégration économique (42%). Avec la France, l'ancienne puissance colonisatrice, les populations souhaitent un véritable partenariat (50%), mais aussi une diversification des relations (49%), notamment en direction des pays émergents comme la Chine, la Corée du sud, l'Inde et le Brésil. Dans les années à venir, les populations croient

fortement aussi en la réalisation de l'intégration économique à laquelle aspirent les Etats africains (74,3%).

Le problème de **l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire**, comme dans l'étude de 1993, préoccupe les populations. En effet, ces dernières affirment ne pas manger à leur faim (67%). Elles estiment qu'une grande proportion des habitants ne mangent pas bien (71%), c'est-à-dire ne sont pas rassasiés après le repas (30%), n'ont pas une alimentation équilibrée (28%) ou n'ont pas accès aux trois repas quotidiens (20%). Les populations trouvent par ailleurs anormal d'importer des denrées alimentaires de consommation courante (87%). Pour remédier à ces problèmes de quantité et de qualité de la nourriture, les populations suggèrent prioritairement la subvention de l'agriculture vivrière (25,3%).

2.2.3.3 Gouvernance sociale et culturelle

L'**Education** suscite un grand intérêt pour les populations. Celles-ci pensent que le système éducatif ivoirien actuel fonctionne mal (60%) et ce, en raison des nombreuses grèves (27%) et des taux élevés d'échecs scolaires (24%). On observe la même opinion négative dans l'étude de 1993 où les populations ivoiriennes affirmaient ne pas être satisfaites de leur école.

Pour mettre fin aux grèves, les populations préconisent l'amélioration des conditions de travail des enseignants et des élèves (34%) et la dépolitisation de l'école (17%). Pour atténuer les échecs scolaires, les populations recommandent une aide aux familles démunies (37%) et une meilleure formation des enseignants (17%).

Malgré les nombreux problèmes rencontrés, les populations pensent qu'il est nécessaire d'aller à l'école (98%), ne serait-ce que pour être instruit (29%) et savoir lire et écrire (24%). De ce fait 86% d'entre elles ne sont pas d'avis qu'il ne sert à rien de scolariser son enfant s'il doit retourner à la terre. Toutefois, en cas de difficultés, les parents préféreraient scolariser les garçons (62%) plutôt que les filles (25%).

Pour le futur de ce secteur, les populations souhaitent une école gratuite, accessible et ouverte à tous (49%) et une alphabétisation classique (65%), c'est-à-dire qui aide à apprendre à lire et à écrire.

Au plan de la **santé**, pour les populations, il est difficile de se soigner en Côte d'Ivoire lorsqu'on est malade (82%). Ces dernières pensent même qu'il est inutile de se rendre dans un centre de santé publique sans ressource financière (78%). En outre, les griefs faits à ces centres de santé sont le coût élevé des médicaments (32%), les longues attentes (32%), les frais élevés des consultations (22%) et la négligence des praticiens vis-à-vis des malades (20%).

Comme solutions, les populations préconisent la sensibilisation du personnel médical à la conscience professionnelle (37%), la dotation des centres de santé en équipements modernes (27%) et la lutte contre la corruption (22%). Aussi, pour assurer la santé à tous, la gratuité des soins (62%) et l'assurance maladie universelle (56%) constituent pour les populations, les principales mesures à prendre.

Concernant la médecine traditionnelle, bien que la majorité de la population reconnaisse son utilité (88%) comme dans l'enquête de 1993 (93%), très peu de personnes affirment avoir recours aux tradi-praticiens en cas de maladie (moins de 5%). Elles souhaitent toutefois une collaboration entre la médecine moderne et la médecine traditionnelle, en vue d'amener les médecins à accepter les remèdes traditionnels (47%). C'est pratiquement dans la même proportion (48%) que ce souhait avait été exprimé dans l'étude de 1993.

Au plan du **logement** et de **l'habitat**, les populations affirment qu'il est difficile de trouver un logement en Côte d'Ivoire (77%) à cause principalement des loyers (63%) et de la caution (28%) jugés élevés. Même si elles trouvent relativement satisfaisante la qualité des logements (53% contre 41%), elles jugent néanmoins que la situation du logement s'est dégradée avec le temps (57%).

Pour satisfaire la demande de logement en quantité et en qualité, les populations suggèrent pour le futur, d'encourager la promotion immobilière (55%), et de construire suffisamment de logements sociaux (26%).

En ce qui concerne les préoccupations ayant trait à la **famille**, notamment au **mariage**, les populations préfèrent le mariage coutumier (58%) et religieux (58%) par rapport au mariage civil (46%). Le respect des coutumes et des valeurs religieuses (52%) justifie l'adhésion des populations au mariage coutumier et religieux. Au regard de l'enquête de 1993, la préférence pour le mariage coutumier reste constante (56%). Quant à la polygamie, les populations s'opposent à sa légalisation (69%) en raison des nombreux problèmes familiaux qu'elle engendre (47%) mais aussi de la cherté de la vie (25%). Pour les populations, le nombre d'enfants idéal par couple devrait être de quatre à cinq (42%), ce qui représente une réduction par rapport à l'enquête de 1993 où 75% des populations désiraient entre quatre et six enfants. Les populations sont largement favorables à la limitation des naissances (79%) même si pour elles, la famille élargie (58%) reste l'idéal. Pour elles, il faudrait pérenniser la famille africaine (73%), gage d'une certaine solidarité (81%).

Dans le domaine de **l'emploi** et du **revenu**, les populations dans leur quasi-totalité affirment qu'il est difficile de trouver un emploi en Côte d'Ivoire (92%) à cause du manque d'embauche (60%), de l'absence de création d'entreprise (29%) et de la crise économique (24%).

Pour remédier à cette situation, les populations estiment qu'il faut développer l'agriculture (31%) et le petit commerce (29%).

En ce qui concerne le **sens du bien public**, les populations constatent qu'en Côte d'Ivoire, on n'a pas le sens du bien public (65%) contrairement au passé. Cette opinion était relativement plus faible (49%) dans l'enquête de 1993, montrant que le phénomène s'est aggravé.

Comme solution, les populations recommandent l'éducation civique et morale (42%) et la sanction des contrevenants (34%).

2.2.3.4 Environnement et cadre de vie

L'**environnement** et le **cadre de vie** en Côte d'Ivoire se dégradent d'année en année. Concernant l'habitat, les populations en grande majorité le jugent insalubre (74%) du fait de problèmes environnementaux que sont l'amoncellement des ordures ménagères (29%) et la mauvaise évacuation des eaux usées (28%) dont seraient responsables les populations elles-mêmes (76%). Dans tous les cas, les populations soutiennent que l'environnement et le cadre de vie ne sont pas protégés en Côte d'Ivoire (82%). Au nombre des mesures à prendre pour que les générations actuelles et futures puissent vivre dans un cadre sain, les populations recommandent un assainissement régulier (53%) et une sensibilisation/éducation à la chose environnementale (50%).

La dégradation du **milieu naturel** en Côte d'Ivoire a atteint des proportions inquiétantes. Pour les populations, ce phénomène est engendré essentiellement par les feux de brousse (47%), le défrichement anarchique de la forêt (36%) et la coupe intensive et abusive du bois de chauffe et du bois de fabrication de charbon (32%).

Aussi, pour sauvegarder le milieu naturel, les populations proposent-elles :

- la lutte contre le braconnage (66%), en ce qui concerne la faune ;
- l'intensification du reboisement (58%) et la lutte contre les feux de brousse (48%), en ce qui concerne la désertification et la dégradation des sols ;
- l'intensification du reboisement (54%) et l'accroissement du nombre de forêts classées (32%), en ce qui concerne la forêt ;
- le contrôle de l'exploitation du bois (49%), en ce qui concerne la flore ;
- la préservation des lagunes contre les pollutions diverses (43%), en ce qui concerne l'écosystème marin et lagunaire.

2.2.3.5 Aménagement du territoire, développement régional et décentralisation

Depuis l'indépendance, la Côte d'Ivoire met en œuvre des actions d'**aménagement du territoire** et de **développement local**. Les populations jugent satisfaisantes ces actions (58%). En revanche, elles ne sont pas satisfaites (63%) du niveau de développement de leur région de résidence du fait des disparités qui tiennent à l'insuffisance d'infrastructures sanitaires (27%) et routières (20%). Elles déclarent par ailleurs ne pas être suffisamment impliquées en tant que communautés locales à l'élaboration des plans de développement de leur localité (55%).

Pour réduire les disparités et renforcer le développement des régions, les populations suggèrent les actions prioritaires suivantes : la réalisation d'infrastructures sanitaires (28%), la création et l'entretien d'infrastructures routières (22%) et la réalisation d'infrastructures scolaires et universitaires (16%).

Concernant la décentralisation, les populations pensent que celle-ci peut effectivement conduire à la réduction des disparités régionales (82%) et jugent à 53% la politique en la matière satisfaisante contre 35% d'insatisfaits.

Pour améliorer la politique de décentralisation, les populations souhaitent sa pleine application par la réalisation effective des projets (39%), la mise des moyens financiers à la disposition des acteurs locaux (36%), la mise en place d'un système de contrôle (35%) et la sanction des mauvais gestionnaires (33%).

2.2.3.7 Femmes, jeunes et enfants

Relativement aux **femmes**, les populations admettent dans leur majorité (53%) que les femmes rencontrent plus de difficultés que les hommes en raison des pesanteurs sociales. Dans l'ordre, ces difficultés sont plus observées dans les domaines de l'éducation (26%), de la santé (22%) et de l'emploi (15%).

Dans ces différents domaines, les populations suggèrent que les actions suivantes soient menées pour améliorer la situation des femmes :

- sensibiliser les parents à la scolarisation des filles (62%), promouvoir l'égalité fille-garçon (27%) et rendre effective la gratuité de l'école (22%) afin d'améliorer la scolarisation de la jeune fille ;
- informer et sensibiliser les femmes (55%) et rapprocher les services et soins en matière de Santé de la Reproduction (32%) pour réduire la mortalité maternelle ;
- promouvoir et protéger l'emploi des femmes pour améliorer la situation dans ce domaine.

En ce qui concerne les **jeunes**, les populations déclarent presque toutes (82%) ne pas être satisfaites du comportement de la jeunesse. Elles lui reprochent fondamentalement sa dépravation manifestée par son comportement trop violent (28%), son penchant pour la consommation de la drogue et de l'alcool (25%), son non-respect des anciens (25%) et son laxisme, sa paresse et sa recherche du gain facile (21%).

Tout en reconnaissant que l'éducation de la jeunesse revient en priorité à la famille (86%), les populations demandent au Gouvernement de mener principalement, les actions suivantes pour l'amélioration de la situation des jeunes en Côte d'Ivoire :

- renforcer l'éducation civique et morale (39%) ;
- promouvoir l'emploi des jeunes (38%) ;
- lutter contre l'impunité (20%) ;
- rendre l'éducation obligatoire et universelle (11%).

Au niveau des **enfants**, les populations suggèrent que les actions suivantes soient mises en œuvre en leur faveur :

- la sensibilisation des parents (69%), la gratuité de la déclaration des naissances (33%) et le rapprochement des services d'état civil des populations (27%) pour remédier à la non déclaration des enfants à l'état civil (près de la moitié des enfants de moins de 5 ans n'étaient pas enregistrés à l'état civil en 2006) ;
- l'aide aux familles démunies (52%), le renforcement de l'encadrement parental des enfants (12%), le rapprochement des écoles des lieux de résidence des parents (10%)

et une meilleure formation des enseignants (10%) pour réduire dans le futur, les abandons scolaires ;

- l'augmentation de la couverture vaccinale (34%), la lutte contre la malnutrition de l'enfant (20%) et la promotion des consultations prénatales (18%) pour réduire la mortalité des enfants.

2.2.3.8 Crise de septembre 2002 et son impact sur les aspirations

Pour les populations, la cause profonde de la **crise politico-militaire** que vit la Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002, est principalement la lutte pour le pouvoir (32%). Les autres causes citées sont l'exclusion (12%), la tribalisation de la vie politique (10%), la xénophobie (10%) et la crise identitaire (9%).

La presse nationale est jugée déjà partielle avant la crise par les populations (44%) qui estiment que son niveau s'est plutôt dégradé (35%) depuis le retour au multipartisme en 1990. Pour une majorité relative des populations, la presse aurait même joué un rôle important dans le déclenchement de la crise (43%). L'appréciation de la presse est restée inchangée (53%) ou a changé en mal (27%) depuis la survenue de la crise.

Pour consolider le processus de sortie de crise dans lequel le pays est engagé, les populations suggèrent que les actions suivantes soient menées :

- favoriser le dialogue entre les partis politiques (27%) ;
- renforcer les alliances interethniques (20%) ;
- assurer une gestion transparente des deniers publics (9%) ;
- sécuriser le territoire national (9%) ;
- associer la société civile aux prises de décision (8%).

Tableau 6 : Récapitulatif des opinions et des aspirations des populations en Côte d'Ivoire

<p>Au titre des satisfactions :</p> <ul style="list-style-type: none"> -la laïcité observée par l'Etat -le progrès vers l'unité nationale -le choix du libéralisme économique -les actions d'aménagement du territoire et de développement régional -la politique de décentralisation 	<p>Au titre des insatisfactions :</p> <ul style="list-style-type: none"> -le mauvais fonctionnement de la démocratie, de la justice, des systèmes éducatif et sanitaire -la pléthore des partis politiques et le comportement non républicain des hommes politiques -le comportement violent des jeunes et leur penchant pour la facilité -la mauvaise gestion des deniers publics -les conditions difficiles de création d'affaires et d'épargne -le manque de sécurité alimentaire -l'absence d'une politique véritable de l'emploi -le non-respect du bien public -le délabrement du cadre de vie -la dégradation du milieu naturel -la faible éducation de la jeune fille -la sous-représentativité de la femme dans les instances de décision -la situation précaire de l'enfant -le mauvais traitement de l'information par la presse
<p>Au titre des attentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -l'institutionnalisation de l'Etat de droit comme réponse aux dysfonctionnements des institutions et des mentalités -le renforcement de l'intégration régionale -la mise en œuvre d'une politique de contrôle de l'immigration -le renforcement de la solidarité nationale par le brassage des populations et par les alliances inter-ethniques -la promotion de l'emploi, du crédit et de l'épargne -l'accord de subventions au secteur vivrier -la dépolitisation de l'école -la promotion de la scolarisation de la jeune fille -l'effectivité de l'assurance maladie universelle -la promotion du logement social -la valorisation des traditions sociales et culturelles -la promotion d'une politique de l'environnement 	

2.3 ANALYSE STRUCTURELLE

La complexité des systèmes dans lesquels les hommes sont impliqués impose de façon récurrente, cette question de départ : comment distinguer ce qui est ou sera à terme important et ce qui ne l'est pas ou ne le sera pas ? Dans la démarche prospective, l'analyse structurelle, en tant qu'outil d'organisation de la réflexion collective aide à répondre à cette préoccupation fondamentale. Elle offre la possibilité de décrire un système à l'aide d'un tableau à double entrée appelé matrice d'analyse structurelle, qui met en relation tous ses éléments constitutifs. En étudiant ces relations, la méthode permet de faire apparaître les variables essentielles à l'évolution du système.

2.3.1 Démarche méthodologique

Une **équipe d'experts** de taille réduite, **multidisciplinaire**, composée d'experts du Bureau National de la Prospective et de la Veille Stratégique (BNPVS) et d'autres experts nationaux provenant de diverses structures tant publiques que privées a été constituée. L'exercice a été mené en quatre phases.

Phase 1 : Recensement des variables

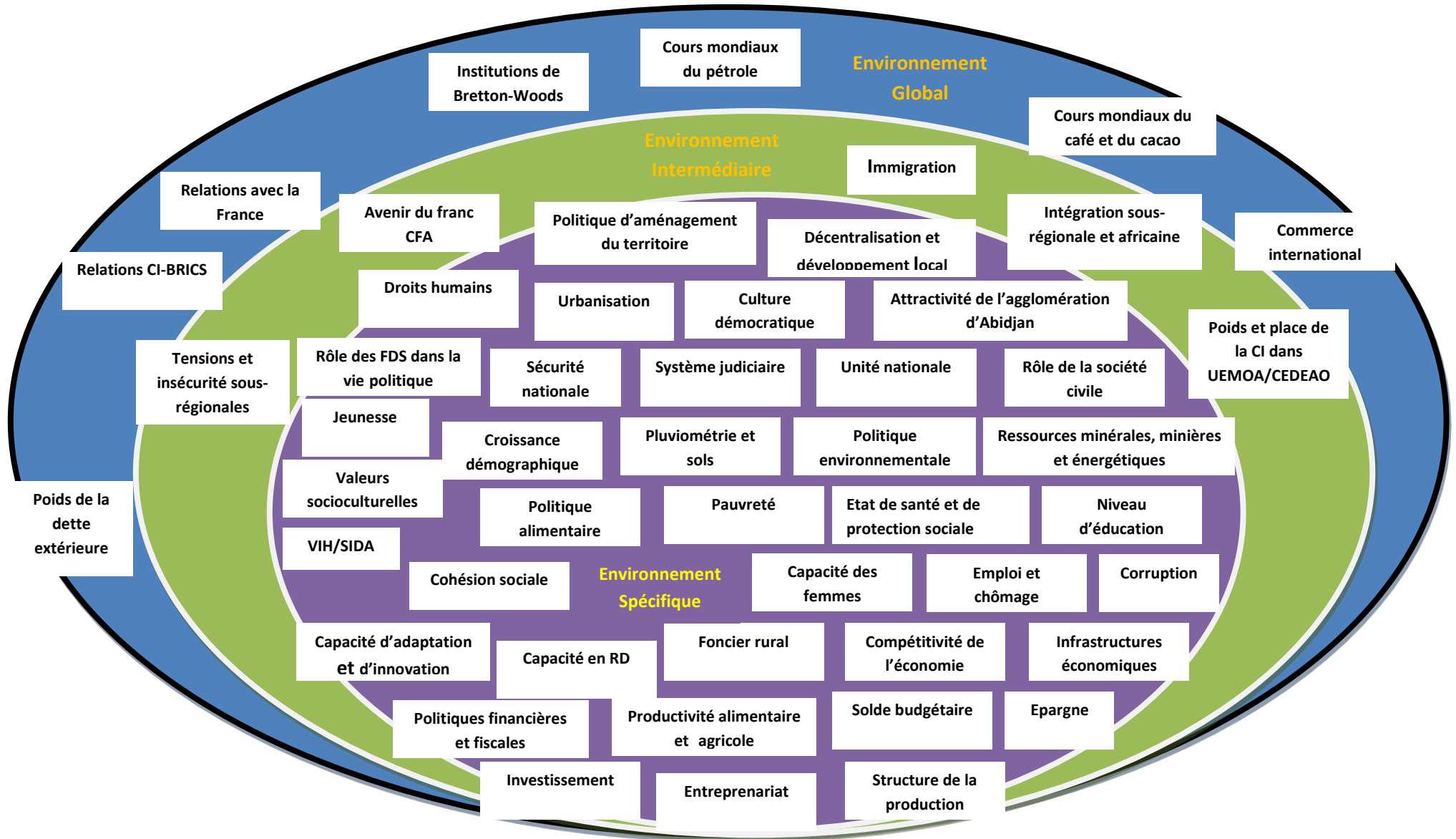
La première étape a consisté à recenser l'ensemble des variables caractérisant le système Côte d'Ivoire. Lors de cette phase, les documents de bases suivants ont été exploités :

- rapport des résultats de l'enquête sur les aspirations des populations vivant en Côte d'Ivoire ;
- rétrospectives sectorielles ;
- bilan diagnostic des ENP passées ;
- études complémentaires (les conditions du développement durable de la Côte d'Ivoire, mondialisation et futur de la Côte d'Ivoire ; école et futur de la Côte d'Ivoire).

A la fin des différents travaux, l'équipe d'experts a retenu **cinquante variables** caractérisant au mieux le « système Côte d'Ivoire ». La liste des variables ainsi retenue a été classée en variables internes et en variables externes. Les variables internes concernent le système dit « spécifique » à la Côte d'Ivoire. Les variables externes sont celles de l'environnement intermédiaire (région ouest-africaine) et de l'environnement global (reste du monde) comme il apparaît dans la figure 1 ci-après.

Ensuite, l'explicitation détaillée des variables a été faite à travers **des fiches variables** qui permettent un meilleur repérage des relations entre ces variables dans la suite de l'analyse. Enfin, un glossaire constitué de l'ensemble des fiches variables a été élaboré. Cette procédure a permis d'ordonner et de classer les idées à partir d'un langage commun. Elle a permis également de donner une définition consensuelle aux variables et ainsi d'affiner l'analyse du système.

Figure 1: Système Côte d'Ivoire



Phase 2 : Description des relations entre variables

Cette étape a consisté à remplir la matrice d'analyse structurelle c'est-à-dire à mettre en relation les 50 variables dans un tableau à double entrée.

Ce remplissage de la matrice est en général qualitatif : 0 s'il n'existe pas de relation entre les variables i et j , et 1 dans le cas contraire. Les intensités des relations ont été également pondérées (0 = nulle, 1 = faible, 2 = moyenne, 3 = forte, P = potentielle).

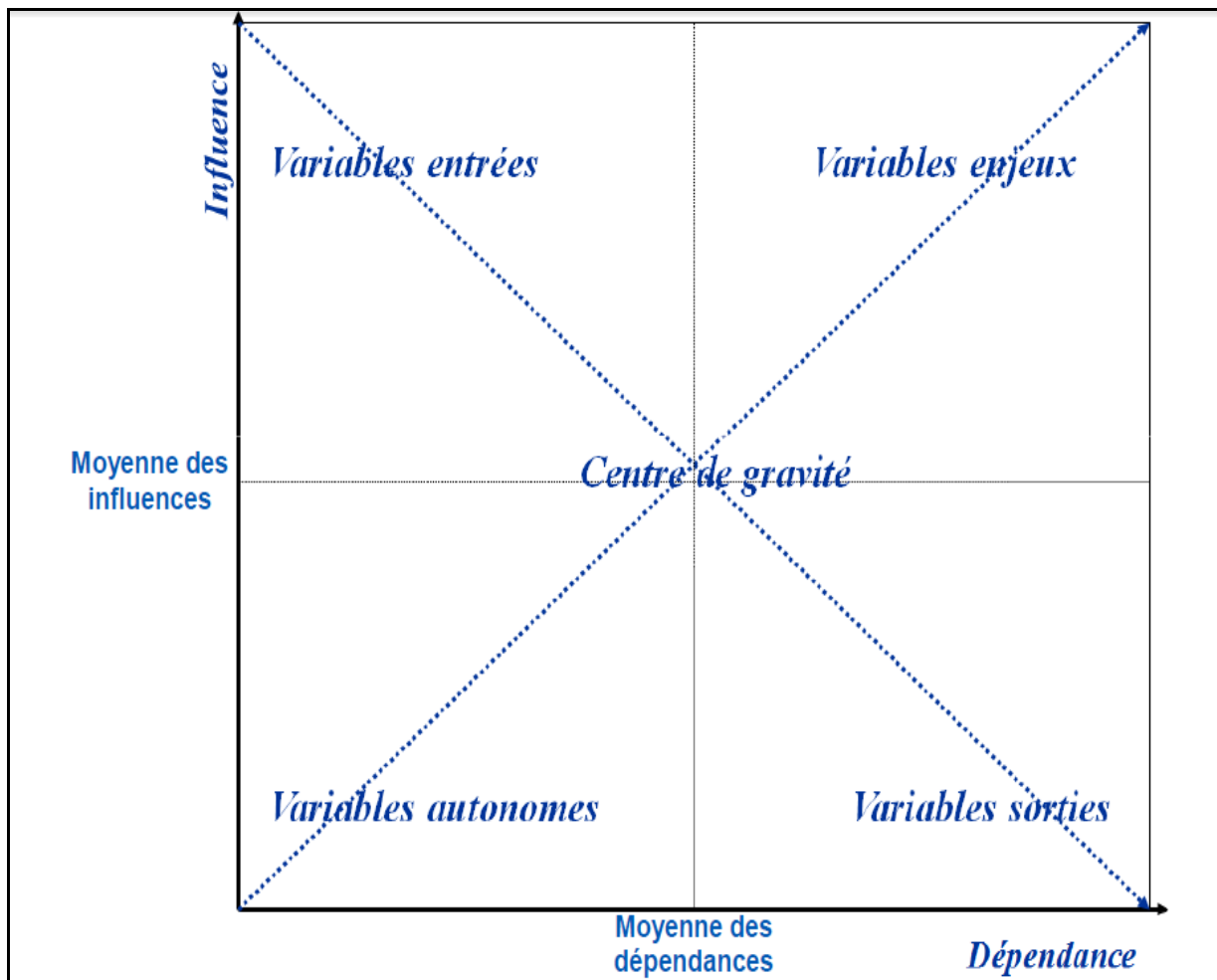
Cette phase de remplissage aide à se poser pour N variables $N \times N-1$ questions (près de 2 450 pour 50 variables), dont certaines auraient été éludées faute d'une réflexion aussi systématique et exhaustive.

Phase 3 : Typologie des variables-clés et identification de leur rôle dans la dynamique du système

Une fois la matrice entièrement remplie, la sommation simple des valeurs attribuées aux relations directes entre variables permet de déterminer les variables qui ont le plus d'impacts sur d'autres et donc qui auront le plus d'influence sur l'évolution du système et, aussi celles qui sont les plus dépendantes. Ce premier niveau de classement est le classement direct.

Le second niveau de classement est celui qui s'intéresse aux relations indirectes entre variables dans une approche systémique. Ce classement indirect issu du réseau de relations indirectes, est donc obtenu après élévation en puissance de la matrice initiale en utilisant le logiciel dit MICMAC (Matrice d'Impacts Croisés Multiplication Appliquée à un Classement). Ce logiciel permet d'étudier la diffusion des impacts dans le système et par conséquent de hiérarchiser les variables suivant leur positionnement dans le plan influence-dépendance (cf. figure 2).

Figure 2: Présentation du plan influence-dépendance



Phase 4 : Messages-clés prospectifs

A l'issue de l'analyse des résultats produits par le logiciel MICMAC, des messages clés dont le dénouement ou non va conditionner l'évolution du système sont formulés. Ces messages peuvent être aussi décryptés par la grille d'interprétation des variables dans le plan influence - dépendance.

2.3.2 Résultats

Les principaux résultats ou enseignements à tirer de cette étape de la réflexion prospective sont structurés autour de dix points.

- **Une typologie de variables marquée par une concentration de variables d'entrée et autonomes et une faible présence de variables enjeux et de sortie.**

Sur la liste des 50 variables qui ont servi à l'analyse structurelle, 17 occupent le quadrant nord-ouest qui est celui des variables d'entrée, 22 variables sont concentrées dans le quadrant sud-ouest des variables autonomes ou exclues, 7 dans le quadrant sud-est des variables de sortie et enfin 4 variables sont considérées comme des variables-relais, en étant dans le quadrant nord-est (cf. Figure 3). Le récapitulatif du positionnement des variables est donné au Tableau 7.

Figure 3: Typologie du Système Côte d'Ivoire 2040

Plan des influences / dépendances indirectes

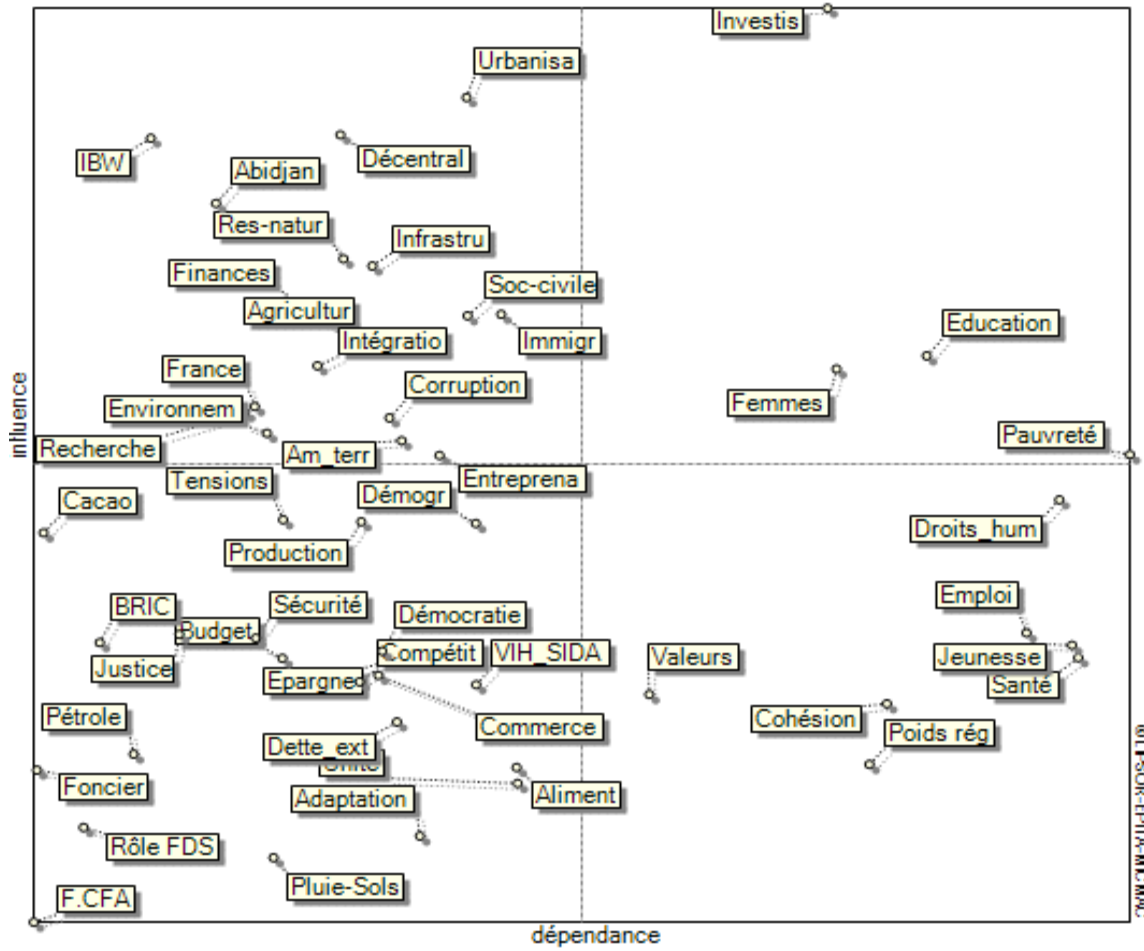


Tableau 7 : Récapitulatif des variables du système Côte d'Ivoire 2040

VARIABLES D'ENTREE / VARIABLES MOTRICES		
Institutions de Bretton-Woods	Relations avec la France	Politique d'aménagement du territoire
Décentralisation et développement local	Politiques financières et fiscales	Capacité en Recherche-Développement
Urbanisation	Politique environnementale	Corruption
Attractivité de l'agglomération d'Abidjan	Productivité agricole et alimentaire	Entrepreneuriat
Ressources minérales, minières et énergétiques	Intégration Sous-régionale et Africaine	Immigration
Infrastructures économiques	Rôle de la société civile	
VARIABLES AUTONOMES OU EXCLUES		
Cours mondiaux du café-cacao	Poids de la dette extérieure	Politique alimentaire
Structure de la production	Foncier rural	Unité nationale
Tensions et insécurité sous-régionales	Rôle des forces de défense et de sécurité dans la vie politique	Capacité d'adaptation et d'innovation des acteurs économiques
Sécurité nationale	Avenir du Franc CFA	Pluviométrie, qualité et usage des sols
Relations Côte d'Ivoire BRICS	Croissance démographique	Solde budgétaire
Système judiciaire	Compétitivité de l'économie	Commerce international
Epargne	Culture démocratique	VIH-SIDA
Cours mondiaux du pétrole		
VARIABLES ENJEUX		
Investissement	Niveau d'éducation	Pauvreté
Capacité des femmes		
VARIABLES DE SORTIE / VARIABLES RESULTATS		
Droits humains	Cohésion sociale	Valeurs socio-culturelles
Emploi et chômage	Poids et place de la Côte d'Ivoire dans la sous-région UEMOA	
Jeunesse	Etat de santé et Protection sociale	

- **Déterminants issus de l'environnement interne et de l'environnement externe**

Les principaux déterminants du système Côte d'Ivoire relèvent de la dynamique territoriale et des conditions de croissance durable qui sont du domaine de l'environnement interne et des contraintes de la mondialisation qui sont de l'externe. Ces agrégats de variables sont pour la plupart de nature politico-institutionnelle et donc découlent d'une approche volontariste. La responsabilité de l'Etat est donc fortement engagée dans le succès de toutes les initiatives émanant de ces secteurs-clés qui conditionnent l'évolution du système. C'est le cas notamment de la politique d'aménagement du territoire et du processus de décentralisation pour un développement territorial et local et d'un modèle économique qui soit endogène et durable et sache tirer profit de ses liens avec les partenaires internationaux.

- **Investissement, statut de la femme et éducation : des enjeux majeurs du développement**

Ces trois variables-enjeux sont fortement influentes en même temps qu'elles sont très dépendantes. Toute action sur elles est susceptible d'avoir des répercussions sur les autres et sur elles-mêmes avec des conséquences qui peuvent amplifier ou désamorcer l'impulsion initiale. L'investissement, en tant qu'enjeu du développement économique, peut freiner ou déclencher toute l'action gouvernementale. De même, l'éducation et le statut de la femme, au niveau socio-culturel, constituent des enjeux majeurs d'une Côte d'Ivoire moderne caractérisée par des femmes plus autonomes et un système éducatif performant qui lui donne des armes pour être compétitive dans le système Monde.

- **Défis importants à relever en matière de gouvernance et d'immigration**

Tous les efforts entrepris par les pouvoirs publics nationaux ou les partenaires internationaux en matière d'investissement pour améliorer les conditions de vie des populations peuvent être ruinés par les ganglions que sont la corruption et le non-respect des libertés fondamentales représentés par les variables « Corruption » et « société civile » qui sont situées dans la partie inférieure du quadrant Nord-Ouest. En outre, l'absence d'une politique d'immigration qui met à mal la cohésion sociale, notamment dans les zones rurales, constitue un véritable enjeu de développement du système Côte d'Ivoire. C'est pourquoi la lutte contre la corruption, la présence d'une société civile qui joue pleinement son rôle de contre-pouvoir et la mise en place d'une politique d'immigration constituent des défis majeurs à relever par les pouvoirs publics.

- **Etat de droit et cohésion sociale : des variables en nécessité d'évolution pour une Côte d'Ivoire stable**

L'espace de régulation du système Côte d'Ivoire, situé au centre de gravité du plan d'influence-dépendance, est quasiment nul. Or, il devrait être constitué des variables importantes que sont la justice, la sécurité, le rôle des Forces de défense et de sécurité, la démocratie, les valeurs et la cohésion sociale. S'il n'y a pas de doute sur l'importance de ces variables dans la promotion d'un Etat de droit et dans la recherche de la cohésion sociale, le positionnement de ces variables en tant que variables autonomes ou variables-résultats montre qu'elles sont faiblement connectées au système ; de ce point de vue, il y aurait des actions à mener. Même si les variables Démocratie, Sécurité et Justice ont tendance à se rapprocher de cet espace de régulation, ce n'est pas le cas de la variable « Rôle des Forces de défense et de sécurité » qui est pratiquement retranchée dans le coin de l'origine du plan. A ce titre, il convient de ne ménager aucun effort pour faire évoluer la position de ces variables qui sont des ressorts d'une Côte d'Ivoire unie et démocratique.

- **Emploi, jeunesse et santé : des variables en position défavorable**

Au cœur des variables-résultats ou dépendantes, se trouvent les 3 variables que sont la santé, la jeunesse et l'emploi, pourtant capitales pour le développement humain et la stabilité socio-économique voire politique du système Côte d'Ivoire. Leur position de variables sensibles questionne donc l'efficacité des politiques des pouvoirs publics jusque-là menées dans ces domaines, au regard surtout des résultats qui confirment la réalité du terrain. Des efforts

doivent être faits en conséquence pour inverser ces tendances afin d'assurer à la population ivoirienne, notamment sa jeunesse, la santé et l'emploi qui offriront des opportunités en matière de dividende démographique.

- **Lutte contre la pauvreté et respect des droits humains : des objectifs à atteindre**

La variable « Droits humains » qui est la plus influente des variables de sortie et la variable « Pauvreté » qui est pratiquement à la limite entre les variables de sortie et les variables-enjeux peuvent servir de variables-objectifs. Ces variables méritent d'être infléchies car elles joueront sur les résultats du système. En effet, le taux actuel de pauvreté de la population ivoirienne et le bafouement des droits humains nécessitent d'être infléchis pour garantir la paix sociale. Les gouvernants doivent donc avoir de façon continue en ligne de mire ces objectifs qu'ils devront inéluctablement atteindre.

- **La recherche, l'aménagement du territoire et l'entrepreneuriat : des leviers d'action à privilégier**

Dans la partie inférieure du quadrant nord-ouest, le long de l'axe moyen d'influence, se situent les variables « Recherche », « Aménagement du territoire » et « Entrepreneuriat ». Ces leviers du développement territorial et du développement économique et financier sont des instruments dont l'application aura un effet à long terme sur le système. Il est donc utile d'anticiper sur l'avenir de ces variables en repérant les acteurs et les politiques qui peuvent agir et les rendre performantes.

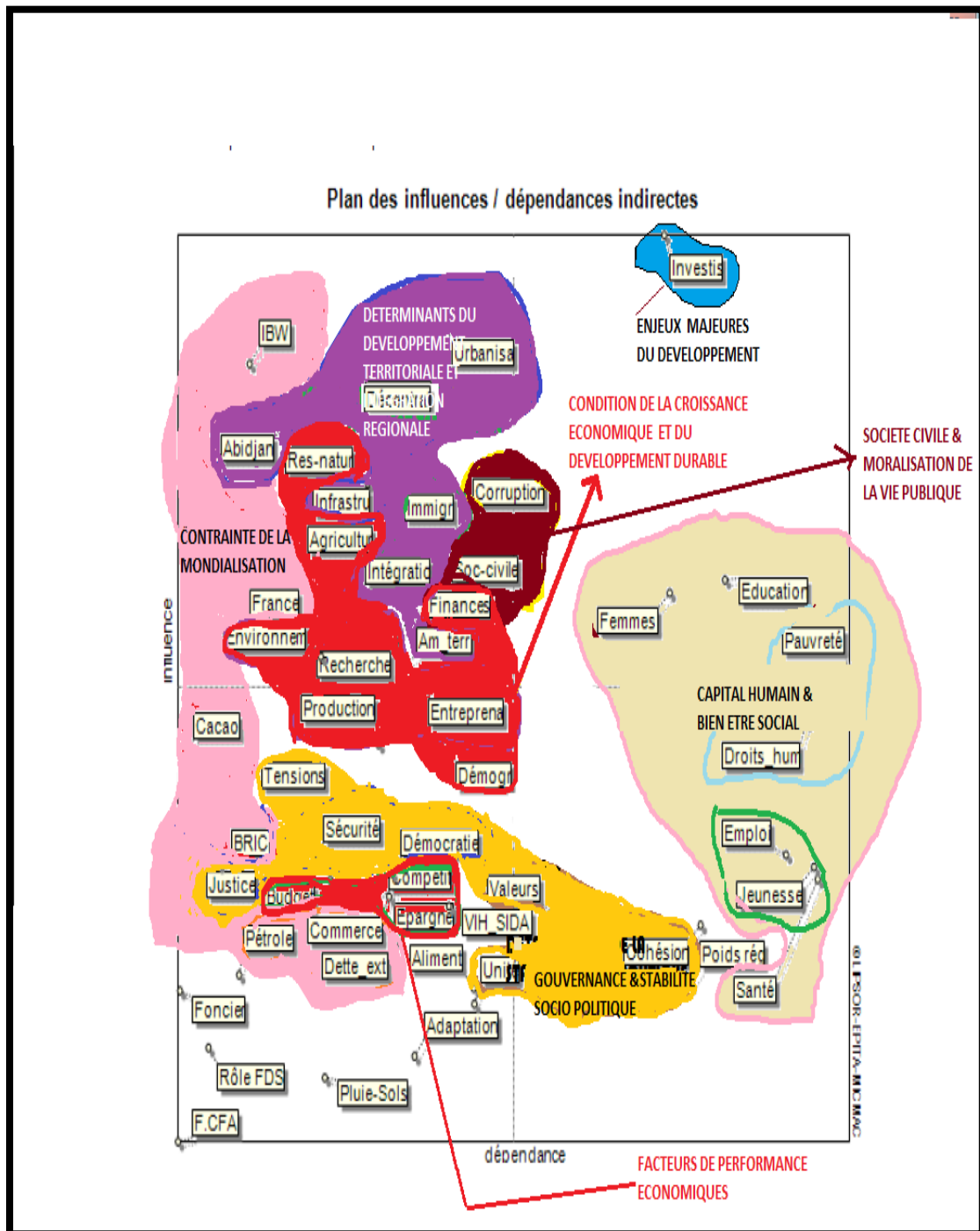
- **Cinq patatoïdes² majeures issues de l'agrégation des variables du système Côte d'Ivoire**

Cinq patatoïdes majeures qui sont des regroupements des variables en fonction de leur proximité géographique et sémantique dans le plan influence-dépendance indirecte ont été identifiées (cf. Figure 3). Ce sont :

- **Patatoïde majeure 1 : Déterminants du développement territorial et intégration régionale**
- **Patatoïde majeure 2 : Contraintes de la mondialisation**
- **Patatoïde majeure 3 : Conditions de la croissance économique et de développement durable**
- **Patatoïde majeure 4 : Capital humain et bien-être social**
- **Patatoïde majeure 5 : Gouvernance et stabilité socio-économique**

² Figure obtenue par regroupement de variables ; ainsi, appelées en raison de leur forme semblable à la patate.

Figure 4: Les cinq patatoïdes majeures



Ces patatoïdes représentent les grands enjeux de développement du système Côte d'Ivoire. Elles feront l'objet de reformulation en thèmes prospectifs qui serviront de composantes ou de sous-systèmes au niveau de l'analyse morphologique, dans le cadre de la construction des scénarios et des stratégies. Ces patatoïdes majeures constituent donc le cadre d'articulation entre l'analyse structurelle et la construction des scénarios.

- **Des messages-clés prospectifs qui ouvrent sur de multiples futurs**

De l'analyse des résultats issus du traitement de la méthode MICMAC, des messages-clés ont été synthétisés par patatoïde majeure.

Patatoïde majeure 1 : Déterminants du développement territorial et intégration sous-régionale

Messages-clés :

- renforcer le rôle de la Côte d'Ivoire dans la sous-région en visant parallèlement à devenir un pays émergent ;
- prêter attention aux conséquences des interventions de l'environnement international, notamment de celles des IBW et l'OMC ;
- mettre en place un schéma de cohérence territoriale national ;
- renforcer le processus de décentralisation.

Patatoïde majeure 2 : Contraintes de la mondialisation

Messages-clés :

- améliorer la gestion macro-économique pour rendre le pays moins dépendant de l'extérieur ;
- renforcer les capacités des acteurs nationaux en négociation internationale ;
- adopter une stratégie de viabilité à long terme de la dette publique ;
- diversifier les partenaires commerciaux et économiques avec les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) et autres partenaires ;
- accélérer la transformation des matières premières.

Patatoïde majeure 3 : Conditions de la croissance économique et de développement durable

Messages-clés :

- améliorer la capacité en recherche de développement et innovation technologique ;
- promouvoir un modèle économique respectueux de l'environnement ;
- maîtriser la croissance démographique.

Patatoïde majeure 4 : Capital humain et bien-être social

Messages-clés :

- renforcer le capital humain et accroître les équipements publics ;
- améliorer l'efficacité des systèmes éducatif et sanitaire ;
- accorder une place prépondérante aux femmes et aux jeunes dans le modèle de développement socio-économique.

Patatoïde majeure 5 : Gouvernance et stabilité économique et socio-politique

Messages-clés :

- renforcer le système sécuritaire ;
- réformer l'appareil judiciaire ;
- promouvoir la culture démocratique ;

- restaurer le leadership de la Côte d'Ivoire dans la gestion des tensions sous-régionales.

L'intérêt de l'analyse structurelle dans une démarche prospective réside dans le fait qu'elle permet de structurer la réflexion autour des variables qui conditionnent l'évolution d'un système complexe. Elle a permis de découvrir que les variables motrices du système sont relativement centrifuges et appellent des actions d'internalisation. En effet, dans un système Côte d'Ivoire encore fortement marqué par la crise sociale, en matière d'emploi notamment des jeunes, et de santé, les leviers d'actions dans la recherche, l'aménagement du territoire et l'entrepreneuriat s'offrent à l'action publique. De plus, sur la voie de ce développement auquel aspirent les Ivoiriens, l'éducation, la bonne gouvernance et la question de l'immigration constituent des enjeux et défis majeurs à gagner de façon irréversible.

En outre, les patatoïdes majeures qui ont bouclé cette étape ont été utiles à la suite de la démarche notamment l'analyse morphologique dans le cadre de l'écriture des scénarios.

Mais derrière les variables, se trouvent des acteurs qui agissent et organisent le système. D'où l'intérêt d'analyser leur jeu pour mieux connaître les comportements qui ont ou auront une importance dans sa configuration actuelle ou à venir.

2.4 ANALYSE DU JEU DES ACTEURS

Pour compléter la base d'informations, la présente étude a procédé à l'analyse du jeu des principaux acteurs du système Côte d'Ivoire par la méthode prospective MACTOR (Matrice, ACTeurs, Objectifs, Rapports de force). Cette initiative constitue une autre innovation majeure.

L'analyse du jeu des acteurs par la méthode MACTOR est une démarche prospective qui explore les stratégies mobilisées par les acteurs d'un système donné en vue d'atteindre leurs objectifs. Elle cherche à estimer les rapports de force entre les acteurs et à étudier leurs convergences et divergences vis-à-vis d'un certain nombre d'enjeux et d'objectifs associés. Elle permet de s'interroger sur les possibles évolutions des relations entre les différents acteurs préalablement identifiés et concernés par les champs de bataille sur lesquels ils s'affrontent dans la recherche de leurs intérêts particuliers. Enfin, dans un environnement très concurrentiel, l'analyse du jeu des acteurs par la méthode MACTOR est un outil d'aide à la résolution des conflits entre des groupes en compétition.

2.4.1 Démarche méthodologique

L'analyse du jeu des acteurs du système Côte d'Ivoire a été réalisée grâce à la méthode MACTOR qui s'organise autour de quatre grandes étapes.

Etape 1 : Construction de la base d'analyse

Cette première étape vise à se doter d'une représentation collective du jeu des acteurs. Il s'agit :

- d'identifier les enjeux ou les champs de bataille de la problématique du système Côte d'Ivoire ;

- de repérer les principaux acteurs concernés par ces enjeux ;
- de formuler les objectifs poursuivis par ces acteurs sur ces champs de bataille.

Les réflexions ont été alimentées par les résultats des étapes antérieures, notamment l'analyse structurelle en décelant les acteurs qui se trouvent derrière les 50 variables étudiées. L'analyse a permis d'aboutir à une liste de dix-sept acteurs, cinq enjeux et vingt-quatre objectifs associés (cf. Tableau 8).

Tableau 8 : Synthèse de la base du jeu du système Côte d'Ivoire

ACTEURS	ENJEUX	OBJECTIFS ASSOCIES
A17. Etat A9. Collectivités territoriales A1. Populations immigrées A15. Organisations d'intégration sous-régionale A3. France A2. Institutions de Bretton-Woods A5. Opérateurs du secteur privé A4. Multinationales A6. Centres de recherche et de formation A7. Producteurs agricoles traditionnels A8. Jeunes et femmes A10. Société civile A11. Autorité judiciaire A12. Partis politiques A13. Médias A14. Forces de défense et de sécurité A16. Associations des chefs traditionnels et religieux	E1. Développement du territoire et intégration régionale	O1. Renforcer les infrastructures socio-économiques
		O2. Atténuer la macrocéphalie d'Abidjan
		O3. Valoriser des potentialités des régions
		O4. Favoriser la participation des populations locales dans la gestion des collectivités territoriales
		O5. Rendre effectif le transfert des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales
		O6. Promouvoir l'intégration sous-régionale
		O7. Maîtriser le flux migratoire
	E2. Contrôle du système économique et politique	O8. Réguler les politiques macro-économiques
		O9. Consolider leurs intérêts et tirer profit des échanges internationaux
	E3. Réalisation de la croissance économique et du développement durable	O10. Maximiser les profits
		O11. Se positionner sur les marchés étrangers
		O12. Améliorer les conditions de la formation et de la recherche
		O13. Exporter les connaissances (brevets, licences, etc.)
		O14. Améliorer la compétitivité
	E4. Développement du capital humain et bien-être social	O15. Bénéficier des prix rémunérateurs
		O16. Améliorer la représentativité des femmes dans les institutions politiques
		O17. Insérer les femmes et les jeunes dans le tissu économique et social
	E5. Promotion de la bonne gouvernance	O18. Assurer un contre-poids à l'action publique
		O19. Rendre les décisions de justice transparentes
		O20. Contribuer à la promotion de l'Etat de droit
		O21. Accéder au pouvoir d'Etat
		O22. Assurer la sécurité nationale
		O23. Contribuer au maintien de la cohésion sociale
		O24. Informer objectivement la population

Etape 2 : Description du fonctionnement du jeu

Cette description se fait sous deux formes :

- le repérage des influences directes des acteurs les uns sur les autres. C'est la matrice Acteurs x Acteurs. Cette première phase consiste à décrire la structure des influences entre acteurs. Ce premier travail est fondamental pour la suite de la réflexion, car il permet de hiérarchiser les acteurs selon leurs moyens d'action directs et indirects. Cette évaluation des rapports de force entre acteurs est entreprise au travers d'une Matrice des Influences Directes entre acteurs (MID). La MID est un tableau à double entrée (Acteurs en ligne et en colonne) où l'influence actuelle d'un acteur sur un autre est notée sur une échelle allant de 0 à 4 ;
- le positionnement des acteurs par rapport à chacun des objectifs ; c'est la matrice Acteurs x Objectifs.

Etape 3 : Analyse de la structure des influences et de la position des acteurs sur les objectifs

Lors de cette étape, le logiciel MACTOR assure, sur la base des deux matrices d'entrée, le traitement des données et détermine une série de résultats permettant de mieux comprendre les positions des acteurs dans l'ensemble du jeu, de repérer les objectifs les plus mobilisateurs ou controversés pour les acteurs, de faire apparaître les oppositions d'intérêt ou au contraire les convergences dans les positions des différents acteurs.

Etape 4 : Formulation des questions-clés de l'avenir.

Cette étape vise, sur la base des résultats, à poser les questions-clés autour desquelles l'avenir du Système pourrait évoluer.

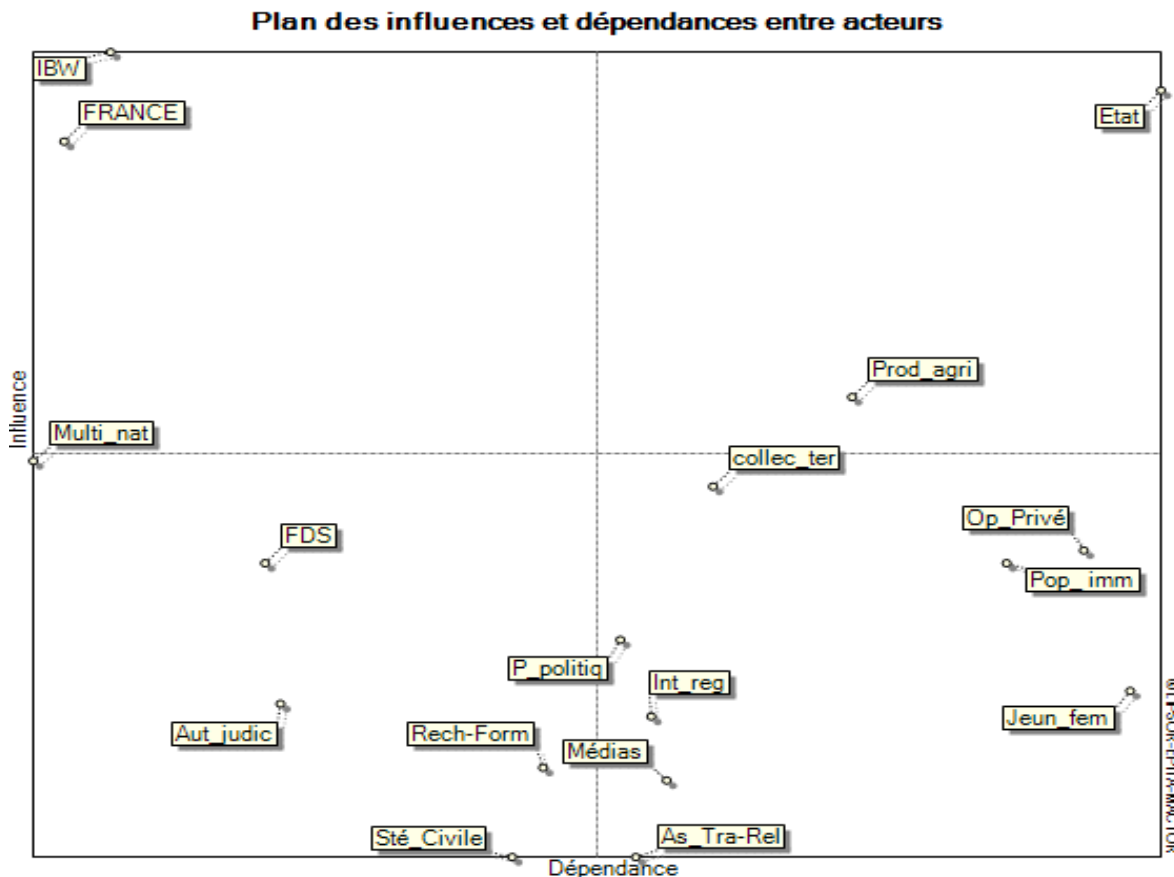
2.4.2 Résultats

L'analyse des stratégies d'acteurs du système Côte d'Ivoire a permis de faire ressortir les principaux résultats et enseignements qui sont synthétisés ci-dessous en dix points.

- **Une typologie marquée par la prépondérance d'acteurs peu influents**

Le plan influence-dépendance construit directement à partir de la Matrice Acteurs x Acteurs fait apparaître la typologie ci-après (cf. figure 5).

Figure 5: Plan des influences et dépendances entre acteurs



- **Trois acteurs dominants** : Ces acteurs sont situés dans le quadrant Nord-Ouest. Ils exercent plus d'influence qu'ils n'en reçoivent. Ils constituent les points d'entrée du système. Les décisions et projets de ces acteurs sont structurants pour l'évolution du jeu car ils peuvent agir, soit comme facteurs d'inertie, soit comme facteurs clés de motricité du système. Ces acteurs sont principalement les Institutions de Bretton-Woods (IBW) et la France. Le classement des multinationales en tant qu'acteurs structurants en dépit de leur positionnement dans le quadrant sud-ouest se justifie par leur forte influence et leur niveau de dépendance faible. Les multinationales exercent plus d'influence qu'elles n'en reçoivent³. En raison donc de leur poids important et de leur position à la lisière entre les acteurs d'entrée et les acteurs autonomes, les multinationales ont été considérées comme des acteurs structurants.
- **Deux acteurs relais** : Ils sont situés dans le quadrant nord-est. Ils déterminent le degré d'ouverture du système. Si les projets et objectifs de ces acteurs ne sont pas réalisés ou si ces acteurs n'évoluent pas, le système restera bloqué. Il s'agit de l'Etat et des producteurs agricoles traditionnels.
- **Huit acteurs dominés** : Ces acteurs situés dans le quadrant Sud-Est sont sensibles à l'évolution du jeu. En termes de stratégies, il faut se méfier de recourir à ces seuls

³ Les Multinationales bénéficient avec les IBW et la France des balances nettes les plus importantes. Elles sont respectivement de 44, 71 et 67. La balance nette des influences, calculée à partir de la Matrice des Influences Dépendances Indirectes, mesure pour chaque couple d'acteurs le différentiel d'influence indirecte. On calcule ensuite pour chaque acteur le différentiel total des influences indirectes en additionnant les balances nettes de ses influences sur les autres acteurs.

acteurs pour bâtir une politique d'alliance. Cependant, le contrôle de ces acteurs peut être l'un des champs de bataille. Ces acteurs sont constitués des collectivités territoriales, des opérateurs privés, de la population immigrée, des jeunes et des femmes, des organisations d'intégration sous-régionales, des médias, des partis politiques et des associations de chefs traditionnels et religieux.

- **Quatre acteurs autonomes ou « hors-jeu »** : Représentés dans le quadrant Sud-Ouest, ces acteurs apparaissent comme faiblement connectés au jeu. Il s'agit des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), de l'Autorité judiciaire, de la société civile et des centres de recherche et de formation.
- **Système fortement dominé par les partenaires internationaux (France, Institutions de Bretton-Woods, Multinationales)**

Le système est contrôlé par trois acteurs dominants de l'environnement international avec en premier chef, les Institutions de Bretton-Woods, à travers les conditionnalités de l'aide publique au développement et les programmes économiques et financiers qui sont imposés au modèle de développement économique de la Côte d'Ivoire. En second lieu, les multinationales qui dominent les principaux marchés de production avec, bien souvent, le rachat par privatisation des sociétés d'Etat. Enfin, la France, par son rôle d'ancienne puissance coloniale avec les accords de défense et de coopération économique, constitue un acteur structurant du système socio-politique et économique ivoirien.

Les décisions et projets de ces trois acteurs, points d'entrée du système, sont déterminants pour l'évolution du jeu.

- **Etat, acteur "relais" en nécessité continue de recherche de stratégies**

L'Etat constitue un acteur "relais", c'est-à-dire un acteur dont le poids est important dans la structure avec des marges de manœuvre contraintes au regard de son fort niveau de dépendance. Les projets de l'Etat ne se déploieront vraisemblablement qu'avec l'appui d'autres acteurs comme les opérateurs privés nationaux et les partenaires internationaux. Par ailleurs, le statut apparemment ambivalent de l'Etat qui a des convergences et des divergences avec les mêmes acteurs dominants que sont la France et les multinationales exige de lui, d'être continuellement à la recherche de stratégies qui préservent ses intérêts nationaux et ses partenariats avec les acteurs internationaux.

- **Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et autorités judiciaires : des acteurs « hors-jeu » qui singularisent la faiblesse du système.**

Ces deux acteurs sont en position d'influence intermédiaire car ils exercent plus d'influence qu'ils n'en reçoivent des autres acteurs⁴. Ceci dénote de leur forte influence sur le jeu. Mais, leur positionnement dans la structure du jeu montre clairement qu'ils constituent des acteurs imprévisibles du système, car ils se révèlent comme des acteurs d'inertie et perturbateurs du

⁴ Ce niveau d'influence est confirmé par leurs balances nettes des influences qui sont respectivement de 21 et 9 pour les FDS et les autorités judiciaires.

système Côte d'Ivoire. Or, en tant que pouvoirs, ces acteurs devraient être des acteurs-relais ou déterminants au service de la stabilité et du développement de ce système.

- **Vers un renforcement de la place des jeunes et des femmes dans le jeu**

Dans un contexte marqué par la crise de l'emploi et des pratiques anti-démocratiques qui débouchent très souvent sur des revendications et des soulèvements socio-politiques, les jeunes et les femmes posent les mêmes préoccupations sociales et portent les mêmes idéaux politiques. Dans le système Côte d'Ivoire, ces deux acteurs sont fortement sensibles aux évolutions du jeu car ils sont très dépendants. Mais, la prise en compte des rapports de force potentiels montre une nette prépondérance de ces deux acteurs dans le jeu à l'avenir. La place et le rôle de ces acteurs méritent d'être revisités par les pouvoirs publics étant donné le renforcement de leur poids dans le jeu.

- **Société ivoirienne lente dans sa démocratisation**

Tous les acteurs qui participent à la démocratisation du pays sont dotés de faibles influences ; ils se positionnent comme des acteurs dominés ou des acteurs autonomes. L'analyse des rapports de force apparents et potentiels de ces acteurs montre que ces derniers connaissent de très faibles évolutions s'ils ne régressent pas. Il s'agit des autorités judiciaires qui passent de 0.7 à 0.8, des partis politiques qui évoluent de 0.6 à 0.8, des médias de 0.3 à 0.5 et de la société civile qui passe, de 0.2 à 0.1. Les efforts en matière de démocratisation se font donc à petits pas dans le système Côte d'Ivoire. Ce qui mérite d'interpeller les gouvernants qui ne peuvent voir leurs ambitions se réaliser dans un contexte marqué par un faible niveau de démocratie.

- **Socle d'intérêt collectif minimal autour des infrastructures et des questions de gouvernance**

Sur vingt-quatre objectifs, cinq objectifs mobilisent la majorité des acteurs. Ce socle minimal est constitué des objectifs « Renforcer les infrastructures socio-économiques » et « Assurer la sécurité nationale » qui rencontrent prioritairement l'adhésion des acteurs. Ils sont suivis des objectifs « Réguler les politiques macro-économiques », « Rendre des décisions de justice transparentes » et « Contribuer à la promotion d'un Etat de droit ». Ces objectifs se regroupent donc autour des grandes questions d'équipement du pays en infrastructures socio-économiques, de la gouvernance économique et de renforcement de l'Etat de droit qui intéressent au premier chef les populations.

- **Des conflits potentiels autour des acteurs économiques nationaux**

Face au poids important des partenaires internationaux comme la France, les Institutions de Bretton-Woods et les multinationales dans le jeu, des conflits potentiels s'annoncent autour des objectifs liés aux acteurs économiques nationaux. Ces objectifs qui suscitent des divergences sont « Améliorer la compétitivité des entreprises nationales » et « Bénéficier des prix rémunérateurs ». C'est aussi le cas de l'objectif « Consolider leurs intérêts et tirer profit des échanges internationaux » qui concerne les partenaires internationaux et qui semble ne pas mobiliser les opérateurs économiques nationaux et même des acteurs publics représentés par l'Etat en certaines circonstances.

- **Jeu d'acteurs ouvert à plusieurs futurs possibles**

Les possibilités d'évolution des relations entre acteurs conditionnent très largement l'avenir du système et les futurs possibles. Ainsi, sont ici présentés sans une quelconque hiérarchisation, quelques paramètres autour desquels les contours de l'avenir de la Côte d'Ivoire pourraient se redessiner les années à venir :

- le niveau de prépondérance des partenaires internationaux sur le jeu ;
- les stratégies de coopération entre acteurs publics et les partenaires internationaux ;
- la part et le rôle de l'Etat dans la régulation du jeu économique ;
- les stratégies des pouvoirs publics à défendre les intérêts des opérateurs économiques nationaux pour une économie endogène, compétitive et inclusive ;
- le degré républicain des Forces de Défense et de Sécurité ;
- le niveau de modernisation du système judiciaire ;
- la capacité des acteurs de la société civile à jouer pleinement leur rôle de contre-pouvoir dans le sens de la promotion d'un Etat de droit ;
- la place accordée aux jeunes et aux femmes dans l'évolution du jeu ;
- le niveau des mutations socio-culturelles à opérer par la société ivoirienne vis-à-vis des femmes ;
- le degré de prise en compte des objectifs de développement territorial dans les politiques nationales de développement ;
- la part de la Recherche-Education dans le système.

- **Six questions clés pour l'avenir du système Côte d'Ivoire**

Six questions ont été identifiées à la fin de cette étape de l'analyse du jeu des acteurs comme clés pour l'avenir du système Côte d'Ivoire. Ce sont :

1. Comment atténuer la dépendance de la Côte d'Ivoire vis-à-vis des partenaires internationaux ?
2. Comment faire des opérateurs du secteur privé et des collectivités territoriales des acteurs moteurs du système ?
3. Comment parvenir à des médias et à une société civile qui jouent pleinement leurs rôles dans la promotion de la bonne gouvernance ?
4. Quelle politique pour réguler l'immigration ?
5. Quelle politique d'éducation-formation pour promouvoir une puissance éducative au service du développement de la Côte d'Ivoire ?
6. Quelle politique de sécurité pour assurer la stabilité de l'Etat et garantir les droits des personnes ?

Au regard de tout ce qui précède, le système Côte d'Ivoire se révèle être un système fortement dominé de l'extérieur. Par ailleurs, en raison de leur prépondérance actuelle et potentielle sur le jeu, les FDS, les jeunes et les femmes méritent une attention accrue. Enfin, pour la recherche de la transformation structurelle de l'économie, une attention particulière envers les acteurs du système éducation-formation s'impose.

Les résultats de l'analyse structurelle et du jeu des acteurs ont alimenté la construction des scénarios, l'élaboration de la vision et la formulation des stratégies.

2.5 CONSTRUCTION DES SCENARIOS

L'objet d'une étude prospective est de contribuer d'une certaine manière à réduire les risques liés aux incertitudes, en éclairant les décideurs sur tous les futurs possibles. Un scénario est une représentation d'un futur possible qu'il soit souhaité ou redouté. C'est la raison pour laquelle la construction des scénarios s'efforce de balayer le champ des futurs possibles et de proposer des orientations stratégiques nécessaires pour conduire le système sous investigation vers l'image finale désirée.

2.5.1 Méthodologie

L'élaboration des scénarios de Côte d'Ivoire 2040 s'est déroulée en deux étapes :

- la première étape a consisté à élaborer les scénarios thématiques sur la base des thèmes prospectifs retenus ;
- la deuxième étape a consisté, à partir d'une combinaison de ces scénarios thématiques, à élaborer trois scénarios globaux dont l'un, le scénario référentiel, est entré en ligne de compte dans la construction d'une vision pour la Côte d'Ivoire.

Les messages, questions et incertitudes majeurs décelés à l'étape de l'analyse structurelle et de l'analyse du jeu des acteurs ont été regroupés en six thèmes prospectifs :

- la Côte d'Ivoire face aux mutations géopolitiques et économiques de son environnement ;
- le modèle de développement économique ivoirien ;
- développement humain, scientifique, technologique et capacité d'innovation ;
- dynamique territoriale et aménagement de l'espace ivoirien ;
- institutions et processus démocratique ;
- environnement et cadre de vie.

Les réponses apportées à ces incertitudes majeures et leur croisement ont permis de bâtir les différents profils de scénarios thématiques qui ont été combinés pour donner naissance à des scénarios globaux.

2.5.2 Les scénarios thématiques

Dix-huit scénarios ont été bâtis autour de six thèmes prospectifs (cf. Annexe 1: Profil des scénarios thématiques).

Thème 1 : La Côte d'Ivoire face aux mutations géopolitiques et économiques de son environnement

L'analyse du système Côte d'Ivoire dans ses relations avec son environnement intermédiaire (région Ouest-africaine) et son environnement global (Reste du monde) a permis d'identifier trois profils de scénarios :

1. la Côte d'Ivoire dans une Afrique de l'Ouest émiettée ;
2. la Côte d'Ivoire dans un processus d'intégration régionale au ralenti ;
3. la Côte d'Ivoire dans un bloc régional émergent.

Ces scénarios découlent des réponses aux questions-clés suivantes :

- a) Quelle est l'ampleur et quelles sont les formes des tensions sous-régionales et des ingérences extérieures ?
- b) Quelles seront à l'horizon 2040 les évolutions possibles de l'intégration sous-régionale ?
- c) Quel positionnement de la Côte d'Ivoire dans la compétition entre les Etats ?
- d) Quelle est la position de la Côte d'Ivoire par rapport à la question monétaire ?

Scénario thématique 1 : La Côte d'Ivoire dans une Afrique de l'ouest émiettée

Hypothèses sous-jacentes :

- persistance d'ingérences multiformes de l'extérieur et montée en puissance du terrorisme et de nouvelles formes de criminalité ;
- dislocation des organisations sous-régionales ;
- perte de leadership de la Côte d'Ivoire dans la sous-région ;
- choix de sortie de la zone Franc et création d'une monnaie nationale.

Contenu du scénario

L'instabilité politique, la corruption, l'insuffisance des infrastructures, la faiblesse des systèmes éducatifs sont les réalités de l'Afrique. A l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, les processus électoraux engagés au cours de l'année 2015 débouchent, dans de nombreux Etats, sur des crises politiques très graves. Des divisions ethniques et religieuses nourrissent le chaos électoral. Dans la zone sahélo saharienne, se mêlent mouvements autonomistes appuyés par d'anciens exilés subsahariens, enrôlés dans l'armée libyenne et soutenus par des mouvements djihadistes algériens. La persistance d'ingérences multiformes de l'extérieur et la montée en puissance du terrorisme et de nouvelles formes de criminalité (trafic de cocaïne, enlèvement de touristes et de cadres expatriés, terrorisme religieux, etc.) ont rendu l'Afrique de l'Ouest peu attractive, notamment pour les compagnies minières en zone sahélienne.

Les efforts de coopération régionale marquent le pas, et ceux des Etats qui arrivent à maintenir leur stabilité politique et sécuritaire considèrent que la résolution des problèmes de coopération régionale avec les Etats fragiles entrave leurs propres efforts de progrès en matière économique et sociale. Le désintérêt marqué des Etats stables à l'égard de la coopération régionale entraîne une dislocation de fait des organisations de coopération régionale.

L'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) parvient à se maintenir et la Côte d'Ivoire en dépit des crises politiques épisodiques y conserve son leadership. Toutefois, étant classée dans la catégorie des Etats fragiles, elle est moins attractive que ceux des Etats de la région qui bénéficient de la rente démocratique et/ou ont instauré la transparence et la redevabilité comme normes fondamentales de la gestion des ressources publiques.

La Côte d'Ivoire qui a perdu son leadership face aux pays compétiteurs décide de sortir de la zone Franc et de créer sa monnaie nationale. Elle poursuit son chemin dans une Afrique de l'Ouest émietlée.

Message du scénario :

Le succès de l'intégration régionale est conditionné par la stabilité politique des Etats. Les conflits autour des élections, les rivalités ethniques et religieuses, le développement prodigieux des groupes terroristes et extrémistes à l'échelle de l'Afrique de l'ouest, les ingérences multiformes des puissances extérieures sont la conséquence d'une conception rentière de la politique, plus soucieuse de la préservation des intérêts des groupes dominants que de la construction d'espaces économiques nationaux et régionaux viables. L'émiettement de l'Afrique de l'ouest contribue à sa marginalisation dans le système international. La Côte d'Ivoire n'y trouve qu'un intérêt relatif.

Scénario thématique 2 : La Côte d'Ivoire dans un processus d'intégration régionale au ralenti

Hypothèses sous-jacentes :

- atténuation des tensions ;
- diversification des partenaires économiques ;
- renforcement de l'intégration sous-régionale ;
- rôle de locomotive de la Côte d'Ivoire dans la sous-région ;
- maintien du statu quo au sein de l'UEMOA.

Contenu du scénario

Depuis 1960, la Côte d'Ivoire évolue dans un cadre de coopération régionale peu propice au déploiement de son potentiel. Certes, elle enregistre quelques avancées au niveau économique, notamment au niveau des échanges commerciaux, mais elles restent incomplètes et en deçà de son potentiel. Les accords successifs ont permis l'atténuation des tensions entre les pays de l'Afrique de l'Ouest et la diversification progressive des partenaires économiques et commerciaux de la Côte d'Ivoire. Cependant le schéma de maintien dans le même espace régional de structures concurrentes de coopération n'ayant pas été modifié et le cloisonnement monétaire persistant ne permettent pas à la Côte d'Ivoire de tirer profit des opportunités offertes par la mondialisation. Elle continue de subir à l'horizon 2040 la mondialisation dans le cadre d'accords bilatéraux et multilatéraux qui tout en limitant sa souveraineté l'empêche de tirer profit d'un marché régional, la CEDEAO dont l'organisation et la structuration en auraient fait la 25^{ème} économie mondiale, eu égard à ses immenses ressources (naturelles et humaines).

Message du scénario :

Depuis 1960, la Côte d'Ivoire évolue dans un cadre de coopération régionale peu propice au déploiement de son potentiel. En restant dans le même cadre à l'horizon 2040 (Zone UEMOA, Conseil de l'Entente) elle continuera de subir la mondialisation dans le cadre d'accords bilatéraux ou multilatéraux qui tout en limitant sa souveraineté, l'empêche de tirer profit d'un marché régional dont la structuration, l'organisation et le perfectionnement feraient de la CEDEAO la 25ème économie mondiale.

Scénario thématique 3 : La Côte d'Ivoire dans un bloc régional émergent

Hypothèses sous-jacentes :

- consolidation d'un espace pacifié par l'engagement de la Côte d'Ivoire dans une coopération sous-régionale renforcée ;
- renforcement des réformes institutionnelles inter-Etats ;
- installation de la Côte d'Ivoire dans la chaîne des valeurs mondiales avec quelques niches ;
- création d'une monnaie unique au sein de la CEDEAO.

Contenu du scénario

La Chine parvient à imposer son hégémonie sur la zone pacifique et est devenue le principal financier des nouveaux pays émergents du continent africain.

Les crises politiques de la région ouest africaine sont maîtrisées grâce à une forte implication des dirigeants de la CEDEAO. L'espace sous-régional est pacifié et la coopération entre les Etats est renforcée. Pour répondre aux aspirations des populations et sensibiliser celles de la CEDEAO aux enjeux de la construction communautaire, une réforme du parlement de la communauté est conduite à terme. Il est affirmé la supériorité de la législation communautaire sur celle des parlements nationaux. Le succès de la mise en œuvre du Tarif Extérieur Commun pousse les chefs d'Etats à recentrer la construction communautaire autour de deux axes fondamentaux : la satisfaction des besoins essentiels des populations et l'intégration plus poussée des économies nationales.

La création de la monnaie CEDEAO s'est concrétisée. La disparition des monnaies nationales combinée à la suppression des droits de douane et l'élimination des barrières non tarifaires favorisent l'importation et l'exportation des marchandises. La libre circulation des biens et des personnes, des services et des capitaux est devenue effective ainsi que le droit de résidence et d'établissement. Les projets structurants en matière routière, autoroutière, les projets de construction de barrages hydroélectriques, de mise en place de plateformes d'énergies renouvelables, la construction de voies ferrées, l'aménagement de plateformes agricoles, financés de manière solidaire parachèvent l'intégration sous-régionale.

La Côte d'Ivoire, de par son dynamisme économique, devient un Etat-carrefour. La politique d'ouverture des frontières est favorable à son industrie qui peut tirer profit d'un marché régional de plusieurs centaines de millions d'habitants. L'inscription dans un espace monétaire communautaire décroché du système ancien qui le maintenait dans des réseaux

d'accords liés, l'installe dans la chaîne des valeurs mondiales : opportunités multipliées pour l'Etat, les entreprises, les particuliers, indépendance renforcée et dynamisme économique induit par l'échelle du marché régional.

Toutes ces mutations géopolitiques et économiques favorisent l'émergence de l'espace sous-régional. La Côte d'Ivoire s'intègre alors harmonieusement et de manière assurée au système monde, dans le cadre du bloc régional de la CEDEAO émergent.

Message du scénario :

En 2040, la Côte d'Ivoire est au cœur d'un espace régional émergent : ressources pétrolières abondantes (Nigéria, Ghana, Côte d'Ivoire, Libéria), agriculture performante (Côte d'Ivoire, Nigéria, Ghana), infrastructures routières, autoroutières, ferroviaires interconnectées avec les pays voisins, entreprises compétitives. Son intégration harmonieuse au système monde est mieux assurée dans le cadre du bloc régional de la CEDEAO que dans celui des blocs régionaux de l'UEMOA et du Conseil de l'Entente. La Côte d'Ivoire s'installe progressivement dans la chaîne des valeurs mondiales.

Thème 2 : Le modèle de développement économique ivoirien

Les scénarios thématiques du « modèle de développement économique ivoirien » ont été construits sur la base de trois incertitudes majeures :

- les mutations du système productif ;
- la recherche-développement et technologie ;
- le rôle de l'Etat, du secteur privé et les ressources pour le financement du développement.

Les réponses à ces trois incertitudes majeures ont été déclinées en neuf hypothèses dont le croisement a permis de construire trois grands profils de scénarios thématiques.

Scénario thématique 1 : La décadence

Hypothèses sous-jacentes :

- un système productif encore largement basé sur les cultures d'exportation tiré par les industries extractives avec un poids important du secteur informel ;
- un investissement limité dans la recherche et développement, et la technologie ;
- un Etat interventionniste soumis au dictat des Institutions de Bretton-Woods.

Contenu du scénario

Un investissement limité dans la recherche et développement et dans l'innovation technologique n'a pas permis à la Côte d'Ivoire de réaliser sa « révolution technologique » et d'accéder à une autonomie. En raison de l'orientation donnée au système éducatif qui relègue la recherche et développement au rang de « résidu », le système productif ivoirien n'a pas connu une avancée notable et une profonde mutation par rapport à la période de l'indépendance. Certes, certains résultats ont été obtenus en matière de rendement agricole, mais ils demeurent insuffisants pour déclencher une véritable « révolution agricole ».

Cette situation a un impact négatif sur le tissu industriel encore dominé par les industries légères et qui reposent sur des PME tournées principalement vers la satisfaction du marché intérieur et sous-régional. Même si les grandes unités de production ne sont pas absentes du paysage économique ivoirien, elles restent cantonnées dans des « segments » de l'économie, notamment dans les industries extractives et dans certaines productions manufacturières principalement aux mains des intérêts étrangers.

La faiblesse des liaisons intersectorielles entre agriculture et industrie n'a pas permis d'amorcer ni une « révolution technologique », ni une « révolution culturelle » et la Côte d'Ivoire reste une économie extravertie vulnérable à l'égard de la conjoncture internationale et des chocs extérieurs. L'effondrement des cours des principaux produits d'exportation entre 2020-2030 plonge la Côte d'Ivoire dans une profonde récession qui oblige l'Etat à solliciter l'aide du FMI et de la Banque Mondiale qui lui imposent une cure d'austérité semblable à celle de la Grèce (2008-2013). Tous les indicateurs sociaux se détériorent et l'I.D.H passe de 0,400 à 0,100. C'est la décadence.

Message du scénario :

En dépit de l'ambitieux programme de développement lancé en 2012 par le gouvernement et qui se chiffre à 11.076 milliards de F.CFA, la Côte d'Ivoire rate sa révolution technologique et sa révolution culturelle et en 2040, elle demeure encore une « spectatrice technologique » et une consommatrice des valeurs, des idées et des technologies importées. Cette double dépendance l'empêche d'accéder à l'autonomie technologique et financière. La conséquence immédiate d'une telle situation est que quatre-vingt ans après l'indépendance, son système productif reste encore largement dominé par les cultures d'exportation et par les activités extractives. La spécialisation « régressive » va engendrer une dépendance financière qui vient s'ajouter à la dépendance technologique. Tous les ingrédients sont alors réunis pour le retour à un Etat économiquement omniprésent mais soumis aux institutions de Bretton-Woods et au dictat des marchés financiers internationaux qui lui imposent une cure d'austérité qui dégrade les indicateurs sociaux. L'indice de développement humain (IDH) tombe à 0,100 contre 0,400 en 2011. C'est « la décadence ».

Scénario thématique 2 : La symphonie inachevée

Hypothèses sous-jacentes :

- développement sans amélioration de l'efficacité de l'utilisation des ressources ; élargissement des moteurs de la croissance ; politique de transformation industrielle et insertion progressive dans les chaînes de valeur mondiale autour de quelques niches à partir des marchés régionaux ; renforcement de l'entrepreneuriat national ; réduction du poids de l'informel dans le PIB ;
- stimulation de la recherche et de l'innovation avec l'émergence des pôles technologiques ;
- mobilisation accrue des ressources nationales et coopération sud-sud.

Contenu du scénario

Prenant conscience de son retard technologique, la Côte d'Ivoire se lance dans une politique de conquête de la puissance technologique à partir d'un système éducatif réformé. Une place de premier plan est accordée à la recherche-développement et à l'innovation technologique.

Des investissements massifs sont réalisés par l'Etat en partenariat avec le secteur privé dans la recherche-développement. Entre 2015-2017, suite à la mise en œuvre des stratégies contenues dans le PND, on assiste à une multiplication des pôles de R&D en technologie de pointe sur la base du modèle coréen. Il se développe une gamme de technologies appropriées et adaptées au besoin de tous les secteurs productifs. Cette gamme de technologies associées à une politique intelligente de transfert de technologies provoque une mutation du système productif qui s'accompagne d'un changement de mentalités avec apparition de comportements et d'attitudes nouvelles, notamment à l'égard de la richesse, du temps et de la chose publique. Parallèlement à cette mutation du système productif et à l'émergence d'une mentalité « productiviste⁵ », une restructuration en profondeur du système bancaire et financier est entreprise par l'Etat ivoirien en parfaite coordination avec les autres Etats de l'UEMOA.

Les Banques d'affaires et les Banques de développement à gestion privée sont créées et participent au financement de la nouvelle politique industrielle. Il s'en suit une vigoureuse politique de mobilisation de ressources internes et externes au profit des « industries industrialisantes⁶ ». L'absence de couplage entre les industries productrices de machines-outils et de biens intermédiaires en amont et les industries productrices de biens de consommation en aval (caractéristique de la situation actuelle) s'estompe progressivement et les relations interindustrielles se diversifient.

Grâce à cette transformation structurelle de l'économie, la Côte d'Ivoire s'insère progressivement dans les chaînes de valeur mondiale autour de quelques segments du marché international, ouvrant ainsi la voie royale à l'émergence autour des années 2020.

Toutefois, certaines tendances lourdes qui constituent de véritables obstacles à la poursuite de l'émergence commencent à faire sentir leurs effets au cours de la période 2020-2030 :

- les coûts élevés des facteurs de production (eau, électricité,...) pèsent lourdement sur la compétitivité des entreprises ivoiriennes dans un monde de plus en plus globalisé ;
- l'utilisation insuffisamment productive des ressources tirées de la rente agricole et minière (problèmes de gouvernance) accroît le « coefficient de gaspillage » et "grippe" les performances macroéconomiques ;
- l'inégale répartition des fruits de la croissance au profit d'une bourgeoisie politico-administrative hyper-consommatrice crée des frustrations au sein de la population ;
- la résurgence des conflits fonciers dus au refus des masses paysannes d'appliquer et de s'approprier la loi de 1998 sur le problème foncier empêche une transformation en profondeur du secteur rural ;

⁵ Attitudes et comportements tendant à rechercher systématiquement l'amélioration ou l'accroissement de la productivité.

⁶ Les industries industrialisantes sont celles qui du fait de leur implantation suscitent par leurs effets amont et aval, la nécessité d'une implantation d'autres industries qui utilisent les produits des premières industries comme intrants et fournissent aux industries situées en aval des outputs nécessaires à leurs activités. On parle aussi d'industries motrices, ayant des effets d'entraînement sur d'autres industries.

- la réticence du gouvernement d'accorder aux enseignants et aux chercheurs une rémunération conséquente susceptible de les mettre définitivement à l'abri des besoins élémentaires et de les inciter à plus de créativité et d'innovation provoque une fuite de cerveaux et une émigration vers le nord, les BRICS et d'autres pays de la sous-région, des chercheurs les plus dynamiques.

Au cours de la période 2030-2040, cette émigration s'accroît et porte un coup fatal au secteur de la recherche et développement, ce qui impacte négativement la croissance économique. Celle-ci commence à s'essouffler provoquant des mécontentements et des remous sociaux récupérés par les hommes et les partis politiques ; l'heure du désenchantement a sonné.

Le nouveau miracle ivoirien cède la place à la désillusion ; le miracle devient mirage avec des risques d'instabilité et de déstabilisation des institutions de la République qui allaient survenir si, en Octobre 2040, un leader charismatique, un manager hors-pair, un homme providentiel, un visionnaire, ne venait des urnes pour rassembler les Ivoiriens d'origine ou par naturalisation autour d'une vision : le « sursaut patriotique » et la conquête de l'Afrique et du Monde. **La Côte d'Ivoire entre dans une symphonie inachevée.**

Message du scénario:

*La priorité accordée à la recherche et développement et les investissements massifs dans l'innovation technologique permet à la Côte d'Ivoire d'amorcer sa révolution industrielle qui modifie considérablement le système productif, crée un ordre social global industrialisant et provoque une transformation de l'économie ivoirienne. Toutefois, cette transformation n'a pas permis d'inverser un certain nombre de tendances lourdes, notamment le coût élevé des facteurs (eau, électricité), la mauvaise gestion des booms des matières premières agricoles et minières (problèmes de gouvernance), l'inégale répartition des fruits de la croissance, la persistance des conflits fonciers due à l'absence d'une politique rationnelle d'immigration, le faible niveau de rémunération des enseignants chercheurs comparativement aux pays de la sous-région. Ces évolutions finissent par impacter négativement la croissance économique ; ce qui porte un coup d'arrêt au processus de développement enclenché. **La Côte d'Ivoire entre dans une symphonie inachevée.***

Scénario thématique 3 : Le barrissement de l'éléphant

Hypothèses sous-jacentes :

1. Mutations du système productif : une avancée notable dans la transformation du système productif notamment avec la mise en cohérence du processus de croissance et l'utilisation des ressources nationales et de l'économie verte ;
2. Recherche-Développement et Technologie :
 - un développement de systèmes d'innovation durables et adoption de technologies propres ;
 - une spécialisation scientifique et technologique à l'échelle sous-régionale.

3. Rôle Etat-Secteur privé et Ressources pour le financement du développement :

- fort investissement public relayé par la coopération décentralisée ;
- système bancaire et financier rénové ;
- création de produits financiers innovants.

Contenu du scénario

Après des élections réussies en 2015, la Côte d'Ivoire fait de la recherche-développement et de l'innovation la priorité des priorités. Entre 2016 et 2020, le système éducatif amorce sa rénovation et les conditions de vie et de travail des enseignants et chercheurs s'améliorent significativement. Suite à des investissements massifs dans la recherche et développement, la Côte d'Ivoire comble son gap technologique. Ainsi, d'une position passive de « spectatrice technologique » et de consommatrice des idées et des valeurs importées, la Côte d'Ivoire passe au stade d'appropriation et d'exportation des connaissances scientifiques et technologiques au niveau sous régional.

Entre 2020 et 2030, la Côte d'Ivoire poursuit son programme de restructuration des infrastructures de base et de l'appareil productif avec le financement de grands projets structurants et ambitieux, notamment en matière d'infrastructures ferroviaires, routières, fluviales, portuaires et aéroportuaires.

Pour affermir sa domination technologique au niveau sous-régional, la Côte d'Ivoire fait le choix du pari audacieux de la production d'énergies renouvelables à l'horizon 2030. Ce bond qualitatif fait de la Côte d'Ivoire une puissance industrielle sous-régionale.

La transformation du système bancaire initiée en 2015-2017, en coordination avec les autres pays de l'UEMOA, est achevée en 2025. Le paysage bancaire s'enrichit de nouvelles institutions financières notamment les banques d'affaires et les banques de développement aux capitaux publics-privés ivoiriens et africains.

De nouveaux produits financiers innovants sont offerts aux épargnants potentiels par les banques de dépôt et les institutions de microfinance ; les conditions de rémunération de l'épargne et d'octroi de crédit sont complètement révisées dans le sens d'une augmentation substantielle des taux d'intérêt réels créditeurs positifs et d'une diminution des coûts du crédit.

L'accès au crédit est facilité pour les PME par l'assouplissement des conditions d'octroi du crédit et la création d'institutions spécialisées dans le financement des PME. Par ailleurs, la Côte d'Ivoire éligible au MCC, bénéficie d'importantes ressources financières additionnelles provenant des Etats-Unis avec un effet d'entraînement sur les bailleurs de fonds.

En 2030, de nombreuses industries lourdes font leur apparition dans le paysage économique ivoirien. Le niveau de vie s'élève considérablement et une classe moyenne entreprenante et conquérante prend les rênes de l'économie nationale. D'une économie agricole extravertie, la

Côte d'Ivoire se hisse au rang d'économie autonome et dominatrice au plan sous-régional avec d'immenses réserves de change.

Entre 2025 et 2030, la Côte d'Ivoire initie une politique volontariste d'investissements massifs dans l'économie verte et en l'espace d'un quinquennat, elle devient en Afrique le leader incontesté de l'économie circulaire⁷.

En 2030, l'émergence est devenue irréversible avec la naissance d'une « conscience ouest-africaine », l'adoption d'une monnaie unique à l'échelle de la CEDEAO et la mise en cohérence de la structure de production et de consommation.

Par ailleurs, ayant pris conscience du fait que la sous-industrialisation de l'Afrique est due en grande partie à la balkanisation du continent et son dépeçage par les ex-puissances colonisatrices, la Côte d'Ivoire prend la tête du processus d'intégration et devient le pilier de l'intégration au sein de la CEDEAO. Elle œuvre pour le renforcement et l'efficacité des institutions d'intégration dont elle profite pour réaliser sa percée dans la mondialisation devenue irréversible. Elle lance une réflexion au sein de la CEDEAO sur la possibilité de création d'un Fonds monétaire de l'Afrique de l'Ouest (FMAO) qui centraliserait les réserves de change des pays membres et aurait pour objectif de gérer efficacement la nouvelle monnaie unique.

Parallèlement à cette "offensive intégrationniste", on assiste au plan national à l'irréversibilité du processus démocratique, solidement ancré dans les mœurs et dans les esprits de tous les Ivoiriens rendant impossible l'accès au pouvoir par d'autres voies que celles des urnes.

Entre 2030-2040, la marche vers la "corruption zéro" est enclenchée :

- le niveau d'informellisation de l'économie s'est complètement réduit.
- la transition démographique réussie permet à la Côte d'Ivoire de tirer parti du dividende démographique.

Ainsi d'une économie émergente, la Côte d'Ivoire se hisse au rang de nouveau pays industrialisé avec un PIB par habitant proche de 20.000 dollars US. **L'éléphant barrit et marque son territoire.**

Message du scénario :

La naissance de l'éléphant d'Afrique passe nécessairement par un modèle de développement endogène ayant pour moteurs l'acquisition de la conquête de l'autonomie technologique, la spécialisation scientifique dans les domaines de pointe, la restructuration profonde du système bancaire financier, une industrialisation en profondeur incluant toutes les gammes d'industries (industries productrices de machines-outils et de biens intermédiaires en amont, industries productrices de biens de consommation en aval), la consolidation du processus d'intégration économique et monétaire, l'émergence d'une classe moyenne entreprenante aimant le risque, une participation de tous les Ivoiriens à la prospérité générale et enfin, une

⁷ Mode de production de biens et de services favorisant le recyclage dans un souci de préservation de l'environnement ; une telle économie fonctionne en boucle et se passe ainsi de la notion de déchet car le déchet d'une industrie est recyclé en matière première d'une autre industrie ou de la même industrie.

promotion individuelle et collective des Ivoiriens avec une réponse adéquate à leurs aspirations légitimes. Tout ceci dans un environnement pacifié où règnent la cohésion sociale et une démocratie novatrice.

Thème 3 : Développement humain, scientifique, technologique et capacité d'innovation

Scénario thématique 1 : La marche à reculons

Hypothèses sous-jacentes :

- système éducatif peu performant quel que soit le niveau d'enseignement ;
- système sanitaire peu performant ;
- faiblesse de la lutte contre les principaux fléaux ;
- effritement des valeurs traditionnelles et occidentalisation accrue de la société.

Ce scénario qualifié de marche à reculons a été construit à partir des hypothèses pessimistes relatives aux performances du système éducatif, aux évolutions des vulnérabilités de la société, au statut de la femme et à la perte des repères culturels.

Contenu du scénario

Pendant trois décennies, la Côte d'Ivoire a déployé le maximum d'efforts pour réparer les dégâts des différentes crises qui se sont succédé et amorcer un développement économique et social qui la place au 2^e rang en Afrique de l'Ouest. Mais le système éducatif tel qu'il a été conçu et tel qu'il fonctionne ne lui a pas permis d'accéder à la puissance éducative encore moins à la puissance technologique et à l'autonomie de la pensée.

Le secteur recherche-développement mis en veilleuse est relégué au rang de résidu. La succursalisation des établissements scolaires et universitaires publics et privés se poursuit par le biais des accords universitaires et des co-diplomations entraînant un recul du contrôle scientifique et pédagogique de la formation des élites par les scientifiques et éducateurs nationaux. Le taux de chômage et notamment le chômage des jeunes diplômés reste très élevé.

La couverture sanitaire est médiocre et les filets de protection sanitaire et sociale sont quasi inexistants. L'accessibilité aux médicaments de la majeure partie de la population est faible.

La femme est toujours maintenue au rang de personne de seconde zone et est confrontée à la marginalisation et même à l'exclusion. Les valeurs ancestrales d'héroïsme, de courage, d'endurance au travail qui faisaient la fierté de nos anciens ont disparu et cédé la place à l'affairisme, à la recherche du gain facile et au parasitisme social : c'est **la marche à reculons**.

Message du scénario :

Pendant environ trois décennies, la Côte d'Ivoire a déployé le maximum d'efforts pour réparer les dégâts de la crise politico-militaire et amorcer un développement hardi. A l'échéance 2040, si les résultats économiques stricto sensu sont valables, au plan humain, sa société a relativement reculé, les réformes et les investissements massifs n'étant pas appuyés

sur un substrat idéologique et culturel approprié. A l'origine de la situation, on trouve les incohérences et la faiblesse du système éducatif.

Scénario thématique 2 : La mue incomplète

Hypothèses sous-jacentes :

- amélioration très significative de l'enseignement et émergence de quelques établissements de référence ;
- extension de la politique sanitaire à de nouveaux risques et de la couverture universelle des soins de santé, renforcement de la politique du médicament (générique) secteur privé / ville, rapprochement médecine ;
- autonomisation de la femme encore partiellement acceptée ;
- métissage culturel.

Contenu du scénario

La Côte d'Ivoire est instruite des contre-performances du système éducatif et de ses effets néfastes. Elle procède à des réformes mais celles-ci n'ont pas l'impact social attendu ; surtout, ces réformes ne s'accordent pas suffisamment au secteur productif. Pour remédier à la situation, elle promeut le partenariat secteur public-secteur privé. Elle sollicite donc le concours du secteur privé pour le financement de l'éducation qui absorbe environ 40% de son budget annuel. Elle voulait aussi relever les frais de scolarité pour soulager les finances publiques mais a dû reculer face à la violente réaction des universitaires et des scolaires.

Un accord de partenariat public-privé gagnant-gagnant est signé : les entreprises apportent leurs soutiens financiers et l'Etat leur accorde des avantages fiscaux. Mais des voix s'élèvent pour se plaindre de ce que les multinationales bénéficient des avantages accordés par l'Etat sans que cela ait un impact positif en retour. Au contraire, on assiste à des suppressions de postes de travail. Le stock de diplômés sans emploi diminue mais cela ne se fait pas rapidement.

Les incitations de l'Etat commencent à produire des effets bénéfiques mais pas avec une envergure capable de transformer à fond la capacité offensive des opérateurs nationaux. Le secteur Recherche-Développement s'active grâce à des fonds privés mais des mécontentements s'expriment du côté des instituts et des universités car il n'est pas possible de déployer une telle activité à grande échelle.

Les vieux thèmes de l'auto-emploi et du retour à la terre sont ressortis ; des programmes spécifiques sont confiés à des ministères pour appuyer les jeunes et les femmes à entreprendre. Le bilan des mesures d'aide est relativement profitable aux femmes qui se déploient plus aisément dans l'informel et les PME qui ont reçu des appuis financiers, mais dont la capacité exportatrice reste très limitée.

L'asymétrie entre les progrès économiques du pays et la qualité de vie des habitants est devenue insupportable. Des partis politiques crient au scandale et exigent de l'Etat la mise en place d'un programme d'éducation sanitaire. Cinq ans après, le bilan est positif.

« Les états généraux de la culture au service du développement » ont lieu. Il en est ressorti que la dégradation de nos valeurs culturelles est l'une des plus grandes menaces à l'émergence. Le programme issu de ces états généraux est mis à exécution mais le bilan de l'opération est mitigé. L'inégalité homme-femme demeure.

Message du scénario :

Les mutations enclenchées par les diverses actions de l'Etat et des acteurs économiques et sociaux n'ont pas permis le renouvellement complet de la société, en raison de leur timidité, de l'écueil récurrent du financement et en dernier ressort des problèmes de formation des hommes. La mue entreprise par le pays est incomplète.

Scénario thématique 3 : La puissance éducative au service du développement

Hypothèses sous-jacentes :

- internalisation du système éducatif qui reste collé aux normes internationales ;
- mise en place de systèmes de protection sanitaire plus complets ;
- acceptation généralisée de la participation de la femme dans les différentes sphères de décision ;
- maintien d'un socle endo-culturel avec recombinaison des apports extérieurs.

Contenu du scénario

Ayant pris conscience de la relation étroite entre les performances du système éducatif et les performances économiques et sociales, la Côte d'Ivoire décide de bâtir une puissance industrielle à partir de la puissance éducative, s'inspirant ainsi des modèles des BRICS. Elle décide alors de recadrer complètement son système éducatif selon une nouvelle logique dans laquelle la recherche-développement devient le moteur de l'ensemble du système. Cette option courageuse lui ouvre des perspectives nouvelles en matière de formation des Hommes de qualité, notamment des "capitaines d'industrie"⁸. Elle accède non seulement à l'autonomie de pensée, mais surtout à la puissance technologique dont elle se sert pour asseoir sa domination au niveau sous-régional et continental.

Le regroupement des ministères en charge de l'éducation et de la formation en un seul ministère de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'innovation technologique et la création de pôles de recherche et d'application de type CNRA étendus à la chimie, à l'électronique, à la construction mécanique, à l'informatique et aux télécommunications, donnent un coup de fouet à la créativité et à l'innovation technologique. La Côte d'Ivoire comble son gap technologique et devient, à la suite de nombreux brevets déposés à l'OAPI et à l'OMPI, exportatrice de technologie et de produits à haute valeur ajoutée. Cette nouvelle orientation du système éducatif permet de diminuer considérablement le taux de chômage en raison du développement de l'esprit d'entreprise et de la promotion de l'auto-emploi notamment au niveau des jeunes. La situation des femmes s'est améliorée en raison du développement des micro-crédits et du vaste programme de sensibilisation relatif à l'alphabétisation (fonctionnelle) et à la lutte contre les maladies endémiques (SIDA,

⁸ Patron d'une grande entreprise ; on parle aussi de champion d'industrie.

EBOLA,...). Les langues nationales ont été introduites dans les cursus et la formation des citoyens, ce qui a eu un impact positif sur l'espacement des naissances. La Transition démographique s'est amorcée et la perception du rôle de la femme dans le tissu social s'est complètement inversée. Elle n'est plus marginalisée mais considérée comme un agent à part entière du processus de développement.

Des investissements massifs dans le secteur de l'éducation, de la santé et dans l'industrie ont permis de créer le maximum d'emplois. La courbe du chômage s'est inversée et la Côte d'Ivoire tire profit du dividende démographique, et du gain technologique et de consommateur passif de technologies importées qu'il était, le pays devient un géant sous-régional dominateur au plan technologique, au plan scientifique et au plan industriel. Un Nouveau Pays Industriel est né.

Message du scénario :

Devant l'accumulation des problèmes, la Côte d'Ivoire choisit d'entrer dans le développement non plus par l'enseignement, mais par la culture scientifique, l'apprentissage et les métiers. Cette option courageuse lui permet de réformer le socle socioculturel et idéologique de son école et de produire l'Ivoirien nouveau. Le pays entre alors avec plus d'efficacité dans le dédale des problèmes de développement et réussit à apporter des solutions appropriées, notamment par la promotion de son propre génie, de l'autonomie de la pensée, grâce à l'outil auquel tout peuple doit avoir accès, la science.

Thème 4 : Dynamique territoriale et aménagement de l'espace ivoirien

La combinaison des réponses aux différentes questions clés du thème 4 a permis de construire trois profils de scénarios thématiques.

Scénario thématique 1 : Le territoire en déclin

Hypothèses sous-jacentes :

- aggravation des disparités nord-sud, est-ouest ;
- approche basée sur des critères ethno-culturels ;
- migrations incontrôlées.

Contenu du scénario

La Côte d'Ivoire indépendante a hérité d'un modèle économique colonial qui n'a cessé d'influencer la dynamique concrète de la structuration de son espace. Les premiers dirigeants du nouvel Etat n'ont pas jugé opportun et réaliste de corriger cette orientation mais ils ont imprimé une direction stratégique et des objectifs différents, dans leurs interventions, de ceux du régime colonial.

Il existe cependant une zone d'ombre dans les découpages au niveau des administrations déconcentrées et décentralisées. Pendant les quarante années post-indépendance, ces découpages avaient été opérés selon une approche prudente, ordonnée et encadrée par des lois votées au parlement. Le nombre de sous-préfectures, de départements et de régions, tout

en prenant en compte certaines réalités socioculturelles, parvenait à faire coexister dans le même espace différentes ethnies, dans un souci d'intégration nationale. Après l'an 2000, un relâchement avait été observé dans cette pratique. Le parlement perd donc progressivement le contrôle politique des découpages administratifs.

La prolifération des entités administratives commence à obéir à une logique partisane s'appuyant sur des décrets et ordonnances au service des bastions politiques, sur la base de critères ethnoculturels et claniques. Chaque ethnie se croit fondée à avoir sa commune, sa sous-préfecture et sa région. Ainsi donc, l'abandon des grandes orientations de la politique gouvernementale d'aménagement et de développement territorial est à l'origine du déclin. La prolifération du nombre de sous-préfectures, de communes et de régions, bases des listes électorales, laisse apparaître des distorsions criardes, conflictuelles et défavorables à l'intégration nationale dans un environnement sociopolitique où les bastions des partis politiques sont toujours à base ethnoculturelle.

Message du scénario :

La Côte d'Ivoire était bien lancée sur la piste du décollage économique et de l'émergence par son approche du développement territorial qui en avait fait une locomotive régionale dans le bloc francophone ouest-africain et le premier pôle d'attraction de la CEDEAO. Elle traverse cependant des cycles de croissance économique et de déclin du développement territorial fortement influencés par les évolutions du contexte sociopolitique interne et de l'environnement international. Les fondamentaux de son propre paradigme du développement et de son approche de la structuration à long terme du territoire lui avaient permis, au départ de déclencher un processus de croissance endogène interrompu malheureusement par les contrecoups de facteurs internes et externes. Le pays cherche encore ses repères pour garantir des climats de sécurité, de stabilité politique et de paix durable dans un Etat de droit aux institutions fortes. La reprise du progrès économique et d'un développement juste et moins déséquilibré du territoire au profit de ses habitants qui était à ce prix s'évanouit.

Scénario thématique 2 : Territoire conquérant

Hypothèses sous-jacentes :

- développement équilibré ;
- approche stratégique par espaces majeurs ;
- inflexion des courants migratoires nord-sud et déclenchement d'un courant sud-nord.

Contenu du scénario

Les autorités de la Côte d'Ivoire ont hérité en 1960 d'un pays dont la structuration de l'espace, l'équipement du territoire ainsi que le développement économique étaient uniquement guidés par les intérêts de la puissance coloniale. La logique d'aménagement du territoire qui se définit comme étant « l'ensemble des choix, des orientations et des procédures fixés à l'échelle nationale ou régionale pour organiser l'utilisation de l'espace avec la définition d'une vision centrale claire et cohérente du territoire pour un développement national », ne transparaît pas dans les actions territoriales menées par le colonisateur. Les disparités entre les régions de la Côte d'Ivoire naissent à partir de cette période coloniale.

Pour infléchir les tendances extraverties déjà en place, et réduire les disparités régionales, au milieu des années 60, les autorités politiques ont marqué un intérêt particulier pour l'aménagement du territoire en définissant clairement leurs options à l'occasion des différents plans quinquennaux de développement économique, social et culturel ainsi que des études nationales prospectives, notamment « Côte d'Ivoire 2000 » et « Côte d'Ivoire 2010 » réalisées respectivement en 1973-1974 et 1983-1984.

A partir de 1970, l'Etat a engagé en matière d'aménagement du territoire et du développement régional des actions volontaristes pour le développement du territoire. Globalement, cet aménagement du territoire a adopté de nombreuses formes et poursuivi divers objectifs allant de la modernisation et du développement d'un pays nouvellement indépendant, aux politiques de réduction des disparités et d'équipement des régions. Le bilan qui résulte de ces politiques d'aménagement du territoire, de 1965 à 1980 s'avère positif, autant en terme d'équipement du territoire qu'en terme de développement économique.

La Côte d'Ivoire s'est dotée ensuite d'une politique d'aménagement du territoire en 1997, mais elle a été fortement entravée par le coup d'Etat de 1999, suivi des événements nés de la crise politico-militaire de septembre 2002. Depuis lors, le pays ne fait que du « sur place ». Les disparités régionales ont continué à s'accroître.

En 2006, le gouvernement a adopté la Déclaration de Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (DPNAT). Elle est fondée sur un territoire conquérant qui anticipe et s'organise pour développer tous les facteurs de compétitivité dans un contexte d'intégration régionale et de mondialisation.

Les politiques nationales d'aménagement et de développement du territoire couplées avec le renforcement effectif de la politique de décentralisation font des régions des espaces ayant une vocation économique affirmée. Ce développement territorial est soutenu par l'Etat à travers des instruments financiers spécifiques dont le fonds d'aménagement du territoire.

Les disparités régionales qui étaient le thème majeur des discours ont fait place aux compétitions comme moyen pour parvenir à un développement harmonieux du territoire ivoirien.

Dans cette mouvance, la Côte d'Ivoire devient un modèle dans la sous-région. Ses territoires se révèlent moteurs de développement et l'ensemble forme un territoire national conquérant qui développe tous les facteurs de compétitivité dans un contexte d'intégration sous-régionale consolidée.

Message du scénario :

Le territoire ivoirien conquérant passe d'une part, par l'adoption et l'exécution d'une politique d'aménagement et de développement du territoire ambitieuse et d'autre part, par le renforcement de la décentralisation qui apparaît comme un moyen de correction des déséquilibres et des disparités régionaux et d'impulsion du développement régional. La définition et la mise en œuvre de vision de développement local sur le long terme fondée sur

les potentialités locales et régionales à l'initiative des collectivités territoriales s'avèrent déterminantes.

Thème 5 : Institutions et processus démocratique

Scénario thématique 1 : Effondrement du processus démocratique et des institutions

Si en Occident, le fait économique est le déterminant principal et le moteur du système, dans les pays moins avancés, en général et en Côte d'Ivoire, en particulier, c'est le politique qui est le "déterminant principal" des mouvements et cycles socio-économiques. On peut même affirmer, pour user d'une métaphore, que c'est « celui par lequel le scandale arrive ». Le nom donné à ce scénario évoque le caractère central du politique dans la survenance des scénarios redoutés ou désirés. Il est construit sur la base des hypothèses négatives quant au rôle joué par le politique dans le système.

Hypothèses sous-jacentes :

- Etat failli (ayant perdu le contrôle sur le système) ;
- blocage du processus démocratique ;
- renforcement des particularismes ethno-culturels ;
- généralisation des conflits fonciers ;
- récupération politique exacerbée de la question de la nationalité et de l'immigration.

Contenu du scénario

S'étant éloignée des idéaux promus par le premier Président de la République, à savoir, la culture de la paix et l'érection du dialogue et de la cohésion sociale en une sacro-sainte religion, la Côte d'Ivoire, naguère havre de paix où il faisait bon vivre et refuge de tous les ressortissants africains, bascule dans l'anarchie et l'instabilité politique et sociale. Elle devient un pays méconnaissable caractérisé par la déliquescence de l'autorité centrale et le dysfonctionnement de l'ensemble des institutions de la République.

L'indice d'insécurité qui était de 1, passe à 5. Les organisations internationales et les représentations diplomatiques procèdent au rapatriement de leurs ressortissants et limitent leurs activités au minimum. Les enlèvements et les assassinats se multiplient. Affaiblies, noyautées ou soumises, l'armée, la presse, la justice et la société civile, garants de la démocratie, cessent de jouer leur rôle. Les clivages ethniques traversent l'armée qui cesse d'être républicaine. La presse devient partisane et se livre à l'intoxication et à la désinformation. La justice est aux ordres. Les hommes politiques récupèrent la question de la nationalité et de l'immigration. Les conflits fonciers se généralisent. Les guides religieux et les chefs traditionnels appelés à la rescousse étalent eux-mêmes leurs divisions et leur parti-pris. **La Côte d'Ivoire est dans le chaos.**

Message du scénario :

L'effondrement du processus démocratique et des institutions républicaines relève de l'environnement spécifique. Les ressorts pour le rebond sont donc endogènes. La marche sur l'Etat démocratique n'étant pas linéaire, la Côte d'Ivoire, après avoir fait son expérience de

démocratie bâclée, tire les leçons des dysfonctionnements qui l'y ont conduite et ambitionne de redevenir le pays phare d'antan. Toutefois, la restauration des fondamentaux de la démocratie est un passage obligé qui sera d'autant mieux négocié que la Côte d'Ivoire aura tiré des enseignements des affres des crises successives.

Scénario thématique 2 : Restitution des institutions et du processus démocratique

Hypothèses sous-jacentes :

- Etat stratège ou totalitaire ;
- processus démocratique balbutiant ;
- recherche et valorisation des valeurs culturelles partagées ;
- conflits fonciers récurrents ;
- élaboration d'une politique d'immigration.

Contenu du scénario

Exaspéré par le désordre et l'anarchie qui régnaient en maîtres pendant les décennies 2015-2025, un homme providentiel sort des urnes et accède au pouvoir d'Etat en octobre 2025. Lors de son investiture, le Président de la République prend l'engagement solennel de rendre effective la séparation des pouvoirs, de redonner confiance à la société civile et d'accompagner la presse dans le sens de l'amélioration de ses conditions de travail pour la rendre plus crédible. Très vite, il s'attèle également à reconstruire l'armée qui restaure la sécurité dans les villes et les campagnes et veille à la défense de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Côte d'Ivoire. En 2030, la société civile cesse d'être inféodée et devient un élément régulateur du jeu politique.

Les partis politiques et la presse ne sont pas encore départis des habitudes prises dans le passé, mais leur gestion des faits et leurs comportements se sont nettement améliorés ; on enregistre des avancées notables dans la démocratisation et le fonctionnement des institutions. Quant aux valeurs culturelles des différents groupes, elles ont été identifiées, valorisées et promues comme valeurs nationales injectées dans la société entière pour servir de repères. Ainsi, les valeurs ancestrales telles que le respect de l'âge, de l'autorité consacrée, de la chose publique, l'esprit d'abnégation et d'endurance, la recherche de l'idéal de perfection sont remises au goût du jour et aident à la réalisation de la cohésion sociale et du dialogue comme voie pacifique de résolution des conflits.

Dans ce contexte apaisé, le gouvernement s'engage résolument dans le règlement de la question foncière, de la nationalité et de l'immigration. S'agissant de l'immigration, la Côte d'Ivoire, bien que favorable au principe de la libre circulation des personnes, des capitaux et des biens et au droit de résidence et d'établissement, introduit une requête sur le principe de la subsidiarité. Ce principe lui permet à terme de résoudre le problème des flux et des stocks de migrants internationaux considérés par les populations ivoiriennes comme une menace.

Par ailleurs, une véritable campagne d'explication de la loi 1998 sur le foncier est engagée par l'Etat qui met un point d'honneur à résoudre de façon satisfaisante la question foncière. La Côte d'Ivoire retrouve peu à peu son visage d'antan : **La restitution des institutions et du processus démocratique est amorcée.**

Message du scénario :

Ce scénario caractérise la renaissance d'une Côte d'Ivoire démocratique réconciliée avec un fonctionnement normal des institutions. C'est fondamentalement une période de réflexion avec la réactivation du processus démocratique. C'est aussi une période intellectuelle faite de débats dans la quête d'un Etat idéal sans se départir des réalités propres au pays, source d'idées originales à même d'enrichir la démocratie.

Scénario thématique 3 : Stabilisation institutionnelle du processus démocratique

Hypothèses sous-jacentes :

- Etat de droit ;
- enracinement démocratique ;
- émergence d'une nation solidaire forte ;
- règlement de la question foncière ;
- règlement politique et juridique de la question de la nationalité.

Contenu du scénario

« L'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts, mais d'institutions fortes ». S'appropriant cette pensée du président américain Barack Obama, les Ivoiriens se sont évertués à mettre en place des institutions républicaines fortes dans la décennie 2020-2030, de telle sorte qu'à l'horizon 2040, la Côte d'Ivoire devient un modèle de démocratie réussi.

L'Etat de droit est restauré. La démocratie est enracinée dans les mœurs. Pour consolider cet enracinement de la démocratie dans l'esprit et le subconscient des Ivoiriens, l'Etat introduit l'enseignement civique dans toute la chaîne de l'Education Nationale et les cours d'alphabétisation sur les principes démocratiques sont dispensés en langues nationales.

La question foncière qui a longuement divisé les Ivoiriens, a fait l'objet d'un règlement consensuel sur la base d'une réflexion profonde initiée par un cercle d'intellectuels de haut niveau, avec la participation de la chefferie traditionnelle et des autorités politiques et administratives de toutes les régions du pays.

La question de la nationalité trouve une réponse satisfaisante pour tous. A la migration de type classique s'est substituée la migration circulaire qui permet aux opérateurs économiques de s'établir dans le lieu de résidence de leur choix.

Pour renforcer la cohésion sociale et fortifier l'Etat-Nation, les alliances à plaisanterie inter-ethniques connaissent un regain de vitalité et sont fortement utilisées dans les médiations avec un succès remarquable.

A l'horizon 2040, la Côte d'Ivoire devient une référence démocratique en Afrique et dans le monde.

Message du scénario :

En 2040, la Côte d'Ivoire est un modèle de démocratie dans laquelle les institutions jouent pleinement leur rôle d'équilibre et de contre-pouvoir. C'est l'aboutissement souhaité et désiré d'un cheminement historique que les crises ont pu, certes, entraver de temps à autre, mais sans jamais tuer l'esprit, ni briser le processus.

Thème 6 : Environnement et cadre de vie

Les scénarios thématiques de « l'environnement et cadre de vie » sont construits sur la base de trois incertitudes majeures :

- définition d'une politique environnementale et son degré d'appropriation ;
- évolution des écosystèmes naturels ;
- dynamique du cadre de vie en milieux urbain, péri-urbain et rural.

Ces trois incertitudes majeures sont déclinées en neuf hypothèses dont le croisement a permis de construire trois profils de scénarios thématiques.

Scénario thématique 1 : Désastre écologique ou écosystèmes en péril

Hypothèses sous-jacentes :

- politique environnementale existante mais non mise en œuvre ;
- dégradation continue des écosystèmes naturels ;
- prolifération d'habitats sous-équipés et aggravation de la pollution et des nuisances.

Contenu du scénario

A l'horizon 2040, l'agriculture reste le moteur de l'économie ivoirienne. Le secteur agricole emploie les deux tiers de la population active du pays et représente près du tiers du PIB national. Son développement a propulsé le pays parmi les plus grands Etats exportateurs de matières premières agricoles tropicales. Cette performance n'a pas été réalisée sans conséquence négative sur les espaces naturels, notamment les forêts. La réduction continue du patrimoine forestier fait peser de lourdes menaces sur le développement durable du pays, en raison, notamment, des nombreuses et importantes fonctions de base qu'assure la forêt.

Dans un contexte international marqué par la prise de conscience de plus en plus accrue du phénomène environnemental, au regard des changements climatiques, l'Etat de Côte d'Ivoire est caractérisé par son laxisme qui se traduit par une inapplication de l'abondant corpus de lois censées réguler le secteur de l'environnement.

L'espace urbain n'a pas connu les aménagements nécessaires pour accueillir une population en nette croissance (46% selon le RGPH 1998 ; 50% selon le RGPH 2014). La majorité des urbains s'installe de plus en plus à la périphérie des villes dans des zones insalubres et caractérisées par une absence totale du réseau d'assainissement et d'éclairage.

Le trafic routier devient une source importante d'émission de dioxyde de carbone (CO₂), d'oxyde d'azote (NO_x) et de pollution du sol par les hydrocarbures dans un pays où cette

dernière forme de dégradation de l'environnement n'était pas encore considérée comme un problème crucial.

Les conséquences de l'ensemble des facteurs (la déforestation, la faiblesse des réseaux d'assainissement, la pollution atmosphérique, etc.) et l'incapacité de l'Etat à appliquer et à faire respecter les textes ont entraîné une catastrophe écologique en Côte d'Ivoire.

Message du scénario :

La Côte d'Ivoire qui a bénéficié d'un bel héritage naturel avec environ 12 millions d'hectares de forêt en 1960 est en passe de perdre définitivement ce potentiel. Cette tendance privilégiant les performances agricoles s'est poursuivie dans le temps au mépris des enjeux environnementaux. A l'horizon 2040, le pays subit une succession de catastrophes naturelles et humaines qui annoncent assurément la fin d'une économie qui a toujours relégué au second plan les préoccupations environnementales.

Scénario thématique 2 : Vers le retour du capital vert

Hypothèses sous-jacentes :

- mise en œuvre effective de la politique environnementale ;
- restauration des écosystèmes naturels ;
- amélioration de l'habitat et maîtrise de la gestion des déchets.

Contenu du scénario

Après constatation des dangers environnementaux qui menacent la Côte d'Ivoire et les catastrophes écologiques successives qui se sont produites, l'Etat ivoirien, dans le souci de reconstituer son patrimoine naturel, a pris la résolution de faire régner l'ordre en appliquant désormais et de façon effective les textes en vigueur.

L'opérationnalisation de la décision d'appliquer les textes bute cependant sur quelques difficultés liées principalement aux nombreuses résistances au processus de déguerpissement des forêts classées. Toutefois, après des missions de sensibilisation, la mise en œuvre de la décision connaît un relatif succès.

S'agissant du cadre de vie, la situation enregistre aussi une légère amélioration. On passe de quartiers sous-équipés à des aménagements urbains viabilisés. Les équipements d'assainissement auparavant restreints sont désormais présents dans les principales villes de Côte d'Ivoire. L'accès à l'eau potable et à l'électricité s'est nettement amélioré.

Pour renforcer l'amélioration du cadre de vie des populations, l'Etat décide d'instaurer l'éducation environnementale à toutes les échelles de l'enseignement général et de la formation professionnelle.

Ainsi, les populations et les collectivités territoriales s'approprient peu à peu les grands enjeux environnementaux. Les efforts de l'Etat permettent à la Côte d'Ivoire d'être dans le sillage des pays dits verts. Les populations comprennent mieux l'importance des opérations de déguerpissement initiées dans le patrimoine forestier de l'Etat car elles sont davantage

renseignées sur l'intérêt de la protection de la nature. Les enjeux de la restauration de l'ordre en milieu urbain sont aussi mieux appréhendés.

Message du scénario :

Devant les objectifs d'émergence économique que s'assignent les gouvernants, la prise en compte effective du secteur de l'environnement s'impose. Des initiatives mobilisatrices après l'instauration de l'éducation environnementale à tous les cycles de l'enseignement donnent de réelles lueurs d'espoir. L'ordre renaît progressivement dans toutes les sphères de ce secteur. Les villes et villages de la Côte d'Ivoire font l'objet d'un équipement qui participe à l'amélioration des conditions et du cadre de vie des populations. En passe de devenir entièrement savanicole, la Côte d'Ivoire retrouve progressivement son capital vert.

Scénario thématique 3 : Société éco-citoyenne

Hypothèses sous-jacentes :

- mise en œuvre effective de la politique environnementale avec appropriation accrue par les parties prenantes relayée par les collectivités territoriales ;
- restauration des écosystèmes naturels ;
- émergence d'un cadre de vie harmonieux.

Contenu du scénario

La Côte d'Ivoire met à jour son Plan National d'Action Environnemental (PNAE). Un fonds spécial est voté par le parlement pour rendre opérationnelles les actions dudit plan. Désormais, 0,5% du budget de l'Etat est alloué à ce fonds chaque année. Ce mécanisme permet de redonner progressivement un nouveau visage à l'environnement national.

Au niveau de la protection de la forêt, des actions nationales de reboisement soutenues par les initiatives locales ont permis de reconstituer annuellement le capital forestier à hauteur de 1500 hectares. La participation active des populations à l'effort de reboisement et de protection de l'environnement associée à des moyens conséquents ont permis de restaurer une bonne partie des forêts disparues et de freiner l'avancée de la savane vers le sud.

Le cadre de vie connaît un début d'amélioration avec un meilleur accès à l'eau potable aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les trois-quarts des villages du pays sont électrifiés, suite au renforcement du capital énergétique avec la mise en exploitation de nouveaux barrages et des énergies renouvelables.

Une taxe est mise en place pour décourager la circulation des automobiles polluantes. Toutes les industries sont mises sous surveillance par un système de veille environnementale doté de moyens importants. La Côte d'Ivoire n'accepte désormais que l'installation de nouvelles usines respectant les normes du développement durable. Caractérisée par un demi-siècle d'ingouvernabilité, la société ivoirienne s'est muée en une société éco-citoyenne qui fait office de référence en Afrique.

Message du scénario

Après un demi-siècle d'ingouvernabilité, les autorités nationales prennent le pari de faire de la Côte d'Ivoire, un pays respectueux des normes environnementales. L'atteinte de cet objectif passe inéluctablement par un changement de mentalités en la matière qui se traduit aussitôt par l'introduction de l'éducation environnementale dès le cours préparatoire première année. En 2040, l'espace urbain et le milieu rural sont totalement transformés. Le couvert forestier est partiellement reconstitué. Le pays est cité en exemple dans le monde en matière de protection et de respect des normes environnementales.

2.5.3 Les scénarios globaux

Trois scénarios globaux ont été construits à partir de la combinaison des scénarios thématiques (cf. Annexe 2 : Profils des scénarios globaux).

Scénario global 1 : Le déclin

Ce scénario pessimiste ou scénario catastrophe a été construit sur la base de six scénarios thématiques :

1. la Côte d'Ivoire dans une Afrique de l'Ouest émiettée,
2. la décadence,
3. la marche à reculons,
4. le territoire en déclin,
5. l'effondrement du processus démocratique et des institutions républicaines,
6. le désastre écologique.

La combinaison de ces scénarios thématiques amène, à terme, la Côte d'Ivoire sur une trajectoire déclinante.

Contenu du scénario

A l'horizon 2040, l'économie mondiale présente un dynamisme contrasté. L'Asie est le principal pôle de croissance. La Chine, première puissance économique mondiale, le Japon et les Dragons d'Asie du sud-est disposent d'un pouvoir supérieur à celui des Etats-Unis et de l'Europe réunis (sur la base du nombre d'habitants, du PIB, des dépenses militaires et de l'investissement technologique). Quoique surpassée, l'Europe maintient son standing avec les pays développés dont les populations bénéficient d'un haut niveau de vie et d'une croissance tirée principalement par le développement des énergies renouvelables. Mais le vieillissement de sa population et les politiques restrictives en matière d'immigration rendent le continent européen moins attractif dans la compétition entre blocs régionaux.

Au niveau du continent africain, le renforcement des blocs régionaux, caractéristique de la tendance multipolaire des relations internationales, ne connaît pas le succès escompté dans l'Ouest africain, malgré les politiques d'intégration économique mises en œuvre depuis plusieurs décennies.

La Côte d'Ivoire, quant à elle, continue de jouer les premiers rôles dans la production mondiale des matières premières agricoles (cacao, café, caoutchouc naturel, coton, anacarde, huile de palme etc...); ce qui lui permet d'asseoir l'une des économies les plus dynamiques en Afrique, avec les taux de croissance relativement élevés. Mais dans un contexte géopolitique régional instable et un environnement politique interne en permanence troublé, l'embellie économique n'induit aucune transformation majeure du système Côte d'Ivoire. Les processus politiques (élections heurtées, blocage des réformes institutionnelles, échec de la réconciliation nationale, clientélisme politique) limitent les performances économiques, le progrès social et la construction d'une vision partagée et solidaire de la Nation. Les antagonismes ethniques et religieux, la montée en puissance de groupes criminels et terroristes insérés dans des réseaux de trafics de drogue et armes, bloquent la construction d'un espace régional pacifié. L'émiettement de l'Afrique de l'Ouest, suite à la dislocation des organisations sous-régionales, contribue à sa marginalisation dans le système international. La Côte d'Ivoire se résigne aux ingérences multiformes de l'extérieur.

Par ailleurs, la réflexion insuffisante sur les conditions de développement des ressources humaines inscrit les secteurs prioritaires de la santé, de l'éducation et de la promotion de la femme dans un cycle régressif. L'insuffisance des ressources humaines de qualité a un impact sur l'économie, notamment sur le secteur agricole. Le pan de la transformation des produits agricoles n'est pas tenu. Les structures de production ne connaissent aucune évolution notable. L'intensification de la production agricole demeure faible et l'agriculture reste encore essentiellement manuelle avec une faible productivité.

En 2030, la Côte d'Ivoire perd sa place de premier producteur mondial de cacao. Le Port de TEMA au Ghana supplante celui de San Pedro et devient le premier port exportateur de cacao au niveau mondial. Ce déclassement de la Côte d'Ivoire sur le marché du cacao frappe les esprits.

Au même moment, la Côte d'Ivoire entre dans une profonde récession qui pousse les partenaires au développement (Banque Mondiale, FMI, Union Européenne, ...) à lui imposer des mesures d'austérité semblables à celles des années 80 (réduction des effectifs et des salaires des fonctionnaires, suppression des subventions d'exploitation aux entreprises publiques, privatisation des entreprises publiques et parapubliques, élévation du taux d'imposition, etc.). Le taux de pauvreté augmente et passe à 58%. L'apport énergétique alimentaire tombe à 2 000 kg cal/ personne/jour contre 2 530 en 2004-2006.

La prévalence de la sous-alimentation dans la population totale passe à 30% contre 14% en 2004-2006 (statistiques de l'UEMOA). L'indice de développement humain qui était de 0,4 en 2011 passe à 0,1.

Entre 2030 et 2040, la contraction des activités de la sphère productive rend les luttes politiques plus féroces. La vie politique est dominée par des crises politiques cycliques, liées à une absence de consensus entre les acteurs politiques autour des réformes institutionnelles. Les Ivoiriens perdent confiance dans leur pays et dans les institutions gouvernantes. Aux crises politiques cycliques va s'ajouter l'abandon de l'approche pragmatique en matière d'aménagement du territoire au profit d'une approche ethnoculturelle. L'aménagement du

territoire n'obéit plus à la dynamique de l'unité et de la solidarité nationales. Le clientélisme politique déconstruit l'espace national, l'esprit civique, l'identité nationale et la cohésion sociale. L'environnement et le cadre de vie sont lourdement pénalisés par la discontinuité des politiques publiques. La Côte d'Ivoire est sur une trajectoire déclinante et subit un déclasserement progressif à l'échelle régionale et continentale. Elle est exposée à toutes les aventures.

Message du scénario global 1

En 2040, la Côte d'Ivoire est inscrite dans une trajectoire déclinante consécutive à son déclasserement progressif à l'échelle régionale, continentale et mondiale. Pourtant des potentialités existent et des poches de progrès sont visibles. Mais, les facteurs de régression, principalement d'ordre politique, restent prépondérants. Ils bloquent les transformations du système économique, du système social (éducation, santé, emploi) et rendent impossible la conduite de politiques publiques cohérentes en matière d'aménagement du territoire et d'amélioration du cadre de vie et de l'environnement. Les dirigeants n'offrent pas au pays une vision partagée. Le clientélisme politique a tué l'esprit civique, l'identité nationale, la cohésion sociale. Le pays est exposé à toutes sortes d'aventures. C'est le déclin.

Scénario global 2 : L'éléphant aux « pieds d'argile »

Ce scénario s'appuie sur les hypothèses composites (scénarios thématiques) suivantes :

- la Côte d'Ivoire dans un processus d'intégration régionale au ralenti ;
- la symphonie inachevée ;
- la mue incomplète ;
- la restitution des institutions et du processus démocratique ;
- le territoire en progrès ;
- vers le retour du capital vert.

La combinaison de ces hypothèses a permis de construire le cheminement qui conduit à une émergence fragile.

Contenu du scénario

Au sortir des processus électoraux de l'année 2015, les Etats de l'Afrique de l'Ouest redynamisent et renforcent la principale organisation intergouvernementale régionale, la CEDEAO, dans le mouvement mondial de constitution de pôles de puissances pour mieux affronter la concurrence internationale. La dynamique communautaire est aussi renforcée par la conclusion avec les BRICS, d'importants accords financiers pour la poursuite de l'amélioration des infrastructures majeures. Ces différents accords et la diversification des partenaires commerciaux et financiers permettent non seulement une atténuation des tensions sous-régionales mais aussi la réalisation de plusieurs projets structurants qui permettent à la Côte d'Ivoire d'amorcer sa « révolution technologique ».

Tout en consolidant sa place dans l'espace UEMOA, la Côte d'Ivoire consciente de son retard technologique, dû en grande partie à un système éducatif inadapté et peu performant, consacrant la primauté de l'enseignement sur la recherche, se lance dans une politique de conquête de la « puissance éducative ». Celle-ci se traduit par une profonde restructuration du système éducatif qui place au premier plan la recherche-développement et l'innovation technologique. Ainsi, au cours de la période 2015-2018, on assiste à une multiplication des pôles de Recherche et Développement en technologie. Des investissements massifs sont réalisés par l'Etat, en partenariat avec le privé, dans la recherche-développement qui n'est plus orientée essentiellement vers le secteur agricole, mais tournée surtout vers le secteur industriel. Un nouveau slogan est né : « le devenir de ce pays repose sur l'innovation technologique ». Ce slogan est relayé par l'ensemble des médias et des radios de proximité et elle est traduite dans toutes les langues du pays. L'appropriation par la population de la nouvelle orientation en matière de stratégie de développement permet une diffusion rapide d'une gamme de technologies appropriées à tous les secteurs productifs. Cette adoption de nouvelles technologies permet à la Côte d'Ivoire de faire des sauts qualitatifs pour atteindre au plus vite et à meilleur coût des objectifs spécifiques de production. Par exemple, dans le domaine agricole, l'intensification qui était au départ très faible, s'élève ; ce qui accroît la productivité agricole et permet de réaliser des économies substantielles dans l'utilisation d'une ressource qui devient de plus en plus rare : la terre.

L'utilisation des intrants et la mécanisation de plus en plus poussée, créent et renforcent les liaisons intersectorielles entre l'industrie et l'agriculture qui se servent mutuellement de débouchés. Le système productif se modifie et la mutation s'accompagne d'un changement de mentalités avec apparition de comportements nouveaux et d'attitudes nouvelles notamment à l'égard du travail, du temps, de la richesse et du bien public : une mentalité productiviste naît dans toutes les couches sociales. On assiste à une transformation structurelle de l'économie. La part du secteur secondaire dans le PIB s'accroît considérablement et on note une prédominance des petites et moyennes industries appartenant au privé ivoirien.

En 2030, deux zones monétaires sont en place dans l'espace CEDEAO : la zone UEMOA toujours rattachée à l'Euro et une zone regroupant les économies des Etats non membres de l'UEMOA (ZMAO). La Côte d'Ivoire dont l'économie a tiré profit des performances de la zone UEMOA entre 2015 et 2030, par peur d'être déclassée à l'échelle régionale par rapport aux économies émergentes du Ghana (découverte pétrolière, rente démocratique) et du Nigeria (puissance démographique, dynamisme économique lié à la rente pétrolière), privilégie son ancrage dans l'UEMOA qui lui assure un leadership incontestable dans la zone CFA.

Ce schéma de maintien dans le même espace régional de structures concurrentes de coopération avec pour corollaire un cloisonnement monétaire persistant ne permet pas à la Côte d'Ivoire de profiter de l'ensemble des opportunités offertes par la CEDEAO.

Toutefois, les disparités entre les régions s'atténuent grâce à la politique d'aménagement et de développement du territoire mise en place, axée sur l'exploitation effective des potentialités agricoles de chacune des régions, et sur l'élévation du niveau de son tissu industriel. Globalement, on observe un territoire qui est en progrès avec comme corollaire, une

amélioration du cadre de vie. En effet, on assiste parallèlement à une amélioration de l'habitat, une maîtrise de la gestion des déchets et un retour progressif du capital vert.

Au niveau de la restitution des institutions et du processus démocratique, la séparation des pouvoirs comme mécanisme de fonctionnement de la démocratie fait l'objet d'un engagement solennel du Président de la République. Mais, en 2030, les acteurs majeurs de la démocratie, notamment la société civile et la presse, ne se sont pas encore départies des habitudes de dépendance prises lors de la longue période de crise politico-militaire.

A la balance, les avancées notables enregistrées n'ont pas permis d'inverser un certain nombre de tendances lourdes et d'invariants, notamment le coût élevé des facteurs, les problèmes de gouvernance, le balbutiement démocratique, l'inégale répartition des fruits de la croissance, la persistance des conflits fonciers, l'absence d'une politique rationnelle d'immigration et le comportement de la population vis-à-vis du statut social de la femme.

Les coûts des facteurs de production (eau, électricité, téléphone...) pèsent lourdement sur la compétitivité des entreprises ivoiriennes dans un environnement hautement concurrentiel et impactent négativement leur croissance et leur rentabilité. L'utilisation insuffisamment productive des ressources tirées de la rente agricole et minière accroît le « coefficient de gaspillage » et grippe le système économique. L'inégale répartition des fruits de la croissance au profit d'une Bourgeoisie politico-administrative, hyper-consommatrice, crée des frustrations au sein de la population qui commence à se livrer à des manifestations de plus en plus violentes. La résurgence des conflits fonciers dûs aux difficultés du monde rural de s'approprier et d'appliquer la loi de 1998 sur le foncier empêche une transformation en profondeur du secteur rural et freine la « révolution agricole ».

La réticence du Gouvernement d'accorder aux enseignants et aux chercheurs une rémunération conséquente susceptible de les mettre définitivement à l'abri des besoins élémentaires et de les inciter à plus de créativité et d'innovation provoque une fuite de cerveaux et une émigration vers le « Nord » et les BRICS des chercheurs les plus dynamiques. De 2030 à 2040, cette émigration sélective se poursuit et porte un coup fatal au secteur de la recherche-développement.

Le statut de la femme reste encore mitigé même si l'on enregistre un renforcement de son autonomisation. Au total, la Côte d'Ivoire entre dans le cercle vicieux d'une émergence fragile : le pays présente l'image d'un éléphant aux « pieds d'argile ».

Message du scénario global 2

La priorité accordée à la recherche-développement et les investissements massifs dans l'innovation technologique permettent à la Côte d'Ivoire d'amorcer sa révolution technologique qui modifie considérablement son système productif, crée un ordre social industrialisant et provoque une transformation de l'économie. Toutefois cette transformation n'a pas permis d'inverser un certain nombre de tendances lourdes qui finissent par impacter négativement la croissance économique et portent un coup d'arrêt au processus de développement enclenché. La Côte d'Ivoire entre dans le cercle vicieux d'une émergence fragile.

Le scénario global 3 : Le rayonnement de l'Eléphant.

Hypothèses sous-jacentes :

- la Côte d'Ivoire dans une Afrique de l'ouest émergente ;
- le triomphe de l'éléphant d'Afrique ;
- la puissance éducative au service de l'émergence ;
- le territoire conquérant ;
- la stabilisation institutionnelle et du processus démocratique ;
- une société écocitoyenne.

La combinaison de ces six scénarios thématiques a permis de construire le cheminement de la Côte d'Ivoire vers une puissance industrielle, en se fondant sur sa puissance éducative.

Contenu du scénario

L'Etat ivoirien, pénalisé par les contre-performances de son industrie, décide de la réformer en profondeur pour qu'elle puisse apporter 60% du PIB, à l'horizon 2040. Cette option stratégique l'amène à entreprendre une action systémique, en recherchant la solidité et la cohérence de ses fondations dans tous les secteurs d'activité du pays, en premier lieu, dans l'éducation et la production d'hommes de qualité, parmi lesquels l'on recrutera des capitaines d'industrie.

De prime abord, l'Etat ivoirien se donne une nouvelle direction stratégique : bâtir une puissance éducative, en rompant avec le modèle hérité de la colonisation, et qui résiste au changement, malgré de nombreuses réformes. S'inspirant de l'expérience de certains BRICS, l'Etat décide de fonder le nouveau dispositif, non plus seulement à partir et autour de l'enseignement, mais de la recherche scientifique, de l'apprentissage et des métiers : c'est la logique de la formation-éducation qui vient en remplacement de l'éducation-formation, privilégiant ainsi le savoir-faire dans le processus de production des élites. C'est « la Nouvelle école ivoirienne ».

Cette option fondamentalement novatrice le conduit à créer des structures du genre Centre National de la Recherche Agronomique (CNRA) dans les grandes régions du pays, et à étendre le modèle à la construction mécanique, l'électronique, la chimie, les énergies nouvelles, les TIC, la sidérurgie, etc., sous la forme de pôles de recherche et d'application. Dans la même logique, de grands laboratoires sont installés dans les universités et grandes écoles.

Désormais, les établissements de formation apportent une part importante à la création des richesses par la production et la vente de produits dans les principaux secteurs de l'activité nationale : agriculture, élevage, construction d'outils et de machines, etc. Par ce biais, des milliers d'hectares de terres cultivables ont été concédés aux institutions de formation. On a pu ainsi réhabiliter les métiers d'ingénieur et relever les salaires dans ce secteur. L'effet immédiat est l'augmentation du nombre de brevets attribués à notre pays et l'exportation de connaissances scientifiques et techniques.

La nouvelle orientation de l'éducation, tout en privilégiant la science et la technologie, se veut culturellement très enracinée. C'est ainsi que pour faciliter la reconversion des mentalités, les programmes éducatifs prennent appui sur les valeurs ancestrales de courage, d'endurance et d'héroïsme ; les formes de mutualité nombreuses et variées dans le pays sont réhabilitées.

Le recadrage du système éducatif favorise ses liens avec l'industrie qui n'est plus un milieu étranger mais un prolongement. Les ministères en charge de l'éducation, de la formation professionnelle et de la recherche sont regroupés en un seul : le Ministère de l'Education, de la Recherche Scientifique, et de la Technologie.

La Direction de l'Alphabétisation Fonctionnelle (DAF) a pour mission d'appuyer les efforts d'amélioration des personnels des PMI/PME, et de favoriser la compétitivité de nos produits ; son efficacité tient, entre autres choses, à l'utilisation des langues nationales. C'est elle qui a permis de restructurer l'artisanat, reconvertir une grande partie de l'informel et d'accroître les revenus d'un grand nombre de travailleurs de ce secteur, créant ainsi les conditions d'émergence d'une classe moyenne.

Cette mutation, qui a débuté dans la décennie 2020, atteint sa phase de croisière en 2030, période au cours de laquelle des industriels ivoiriens, bénéficiant d'une bonne formation et de moyens financiers tirés de la croissance à 12 %, contribuent à l'augmentation des exportations industrielles vers l'Afrique de l'Ouest, le reste du continent et les pays développés : tout cela dans d'excellentes conditions de compétitivité.

Toujours dans la décennie 2030, grâce à des co-entreprises regroupant Ivoiriens et ressortissants des BRICS, l'industrie lourde fait son apparition à la faveur de l'intensification de l'exploitation du fer dans l'Ouest ivoirien et du succès de la politique énergétique du pays. Cette nouvelle situation augmente considérablement la capacité du pays à pourvoir à ses propres besoins mais aussi à ceux de ses voisins. La situation est favorisée par les progrès du pays en matière de transport et de communication : création du chemin de fer San Pedro-Man ; modernisation du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou et son prolongement à Niamey. Au cours de la période, l'Etat reprend avec succès le « vieux » projet de développement des transports lagunaires grâce à l'expertise grandissante des ingénieurs ivoiriens. Ainsi, apparaît un cabotage actif qui atténue la pression du trafic sur les routes et crée les conditions de croissance des villes côtières.

La poursuite de la croissance, l'accroissement de la demande sociale ainsi que les exigences du financement de l'industrie poussent l'Etat à renforcer son rôle régulateur et d'arbitrage de la marche du pays. Le programme en cours dans ce domaine concerne essentiellement la gouvernance démocratique qui postule l'engagement participatif du corps social dans les progrès du pays.

« L'Afrique n'est pas pauvre, elle est mal gouvernée⁹ ». Faisant sienne cette opinion, l'Etat de Côte d'Ivoire intensifie ses programmes de bonne gouvernance, principalement en ce qui concerne les processus politiques, l'indépendance des juges, la lutte contre la corruption, les droits humains, etc. Ces programmes qui s'étaient heurtés à l'indifférence des populations

⁹ Ousmane Sy

enregistrent maintenant des succès grâce au nouveau système éducatif qui met l'accent sur l'éducation populaire, notamment en langues et traditions locales.

Toutes ces évolutions conduisent à la question du consensus national dont la rupture fait tant de torts à l'économie. Autour de l'année 2025 déjà, profitant de la croissance, le processus de réconciliation des Ivoiriens enregistre des avancées significatives. L'opinion adhère à l'idée de faire du pays une puissance industrielle. Les partis politiques acceptent d'assurer au pays une longue période de paix et travaillent à cette idée au sein de leurs structures de formation. Les établissements scolaires et universitaires, les structures d'alphabétisation et d'éducation populaire animent des programmes de formation civique et morale pour appuyer l'effort de cohésion sociale.

Au total, la situation intérieure du pays est plus satisfaisante, grâce aux performances de l'économie devenue très ouverte et exportatrice de produits à haute valeur ajoutée. La Côte d'Ivoire peut donc se consacrer plus intensément à la consolidation de sa place de puissance régionale. Il faut tout d'abord reconquérir les places perdues par le pays au cours des années 2000. En effet, malgré le retour à la situation normale en Afrique de l'Ouest, le Ghana et le Nigéria développent des stratégies alternatives pour aider le Benin, le Burkina Faso, le Niger et le Togo à contourner le marché et les équipements routiers et portuaires ivoiriens. La diplomatie ivoirienne qui a régulièrement pris force et assurance (la diplomatie économique surtout) parvient à redresser la situation. C'est dans ce sens que la Côte d'Ivoire soutient financièrement les programmes d'aménagement communautaires : Zones frontalières Sénégal méridionale, Sikasso-Korhogo-Bobo Dioulasso, San-Pédro-Man-Odienné-Mali, Man-Danané-Lola-Macenta, San-Pédro-Tabou-Monrovia, l'axe Maradi-Katsina-Kano, vallée du fleuve Sénégal, etc.

L'opinion publique ivoirienne habituellement réservée quant à l'engagement régional de ses dirigeants admet maintenant la nécessité de prendre le contrôle des structures d'intégration. Ce leadership a des conséquences intérieures que le pays doit gérer : l'immigration, les frontières, la nationalité, le foncier, la sécurité, etc. De 2020 à 2040, ces questions ont évolué en perdant régulièrement leur contenu explosif, grâce au retour du consensus politique, à l'amélioration des conditions de vie des citoyens, et d'une façon générale, à toutes les mesures tendant à dissiper la peur du lendemain et à donner de l'assurance aux Ivoiriens.

Il reste maintenant à la Côte d'Ivoire de gagner le pari de la mondialisation. La stratégie adoptée par le gouvernement l'engage dans un libéralisme plus profond dans lequel l'Etat, tout en n'étant pas neutre, ne tient pas à prendre la place des entrepreneurs. De 2020 à 2040, son action a consisté à :

- définir la place de la Côte d'Ivoire dans la Division Internationale du Travail (DIT) : ainsi, profitant de l'abondance et la diversité de ses ressources naturelles et agricoles, elle se spécialise dans la fourniture aux pays du Nord et à l'Asie, de produits finis et prêts à la consommation ;
- passer des accords avec ces pays pour leur fournir des produits complets et des pièces industrielles ;
- accroître la productivité du travail et la compétitivité des industries, afin d'accéder aux meilleurs marchés ;

- diversifier les partenaires et renforcer la coopération Sud-Sud ;
- développer l'épargne intérieure et l'actionnariat national, etc.

A l'horizon 2040, la Côte d'Ivoire a donc consolidé sa place de locomotive de l'Ouest africain, grâce à la force de son industrie. Cette place lui impose une politique de développement plus rigoureuse appuyée sur des études prospectives ou prévisionnelles et une planification libérale d'échelles locale, régionale et ouest-africaine, assortie d'évaluations régulières. C'est de cette façon qu'elle peut apprécier l'impact réel des politiques publiques, le degré d'enracinement de la démocratie locale et de la dynamique participative ouverte par la décentralisation.

A l'aide d'un système éducatif performant axé sur la Recherche-Développement, la Côte d'Ivoire cesse d'être une consommatrice passive de technologie importée et se lance dans une politique de production de technologie et d'exportation de connaissance technologique à l'échelle continentale ou même mondiale. Elle devient une puissance éducative dominatrice au plan régional et continental, ce qui lui permet de passer d'une économie essentiellement agricole à un Nouveau Pays Industrialisé (NPI) à l'instar des anciens dragons du sud-est asiatique.

Message du scénario global 3

Selon le proverbe arabe, « la différence entre le jardin et le désert, ce n'est pas l'eau c'est l'Homme ». En décidant d'asseoir sa politique de développement sur la production de citoyens bien formés, imaginatifs et créatifs, la Côte d'Ivoire réussit dans l'industrie, domaine qui semblait jusque-là réservé à quelques pays. A l'aide d'un système éducatif performant axé sur la Recherche-Développement, la Côte d'Ivoire cesse d'être une consommatrice passive de technologie importée et se lance dans une politique de production de technologie et d'exportation de connaissance technologique à l'échelle continentale ou même mondiale. Elle devient une puissance éducative dominatrice au plan régional et continental, ce qui lui permet de passer d'une économie essentiellement agricole à un Nouveau Pays Industrialisé (NPI) à l'instar des anciens dragons du sud-est asiatique. C'est le rayonnement de l'Eléphant

TROISIEME PARTIE : INCURSION DANS L'UNIVERS STRATÉGIQUE

Dans le cheminement global de Côte d'Ivoire 2040, les synthèses sur les différents chapitres structurant la seconde partie qui se penche sur les éléments permettant de construire la base prospective rassemblent les données essentielles pour cerner les enjeux du système Côte d'Ivoire, face à son avenir. L'incursion dans l'univers stratégique vise à articuler la prospective (phase exploratoire) et la stratégie (phase volontariste) ou de l'actualisation de la vision par des actions concrètes. L'actualisation de la vision passe par l'interrogation sur des questions stratégiques, c'est-à-dire des problèmes dont la non résolution empêcherait la réalisation de la vision. Il s'agit donc de poser des questions dites stratégiques qui renvoient à des défis à relever dans la construction de l'avenir.

3.1 ENJEUX ET QUESTIONS STRATÉGIQUES MAJEURES A L'HORIZON 2040

Quatre enjeux majeurs découlent de la phase exploratoire de l'étude :

- enjeu politique ;
- enjeu social ;
- enjeu économique ;
- enjeu de la structuration du territoire et du développement durable.

3.1.1 Enjeu politique

En un demi-siècle d'indépendance, la Côte d'Ivoire a connu trois décennies de stabilité politique et deux autres d'une évolution contrastée entre de courtes périodes d'agitation politique ou de stabilité. Les trois premières décennies sont celles où la Côte d'Ivoire a réalisé des performances qui lui ont donné une audience internationale, par son poids économique et géopolitique dans l'UEMOA et la CEDEAO. Depuis le retour au multipartisme en 1990, les périodes électorales connaissent des difficultés, surtout lors des élections présidentielles qui précèdent l'alternance politique. Il s'ensuit des crises de légitimité qui sont des indicateurs de la fragilité du système politique. L'ambition de construire à l'horizon 2020 un pays émergent pourrait se heurter à l'instabilité du système politique. Or, l'un des enjeux du futur est, au plan politique, la promotion d'un Etat de droit stable dans la longue durée. Comment y parvenir si les périodes électorales sont marquées de manière récurrente, depuis 1995, par des crises et des incertitudes dont la plus critique a été celle de 2010 ?

3.1.2 Enjeu social

Les performances économiques de la Côte d'Ivoire ont permis des progrès sur le plan social. Mais les années de crise de la période 1995-2010 ont été marquées par l'accroissement de la pauvreté (48% de pauvres en 2008) et la baisse de l'espérance de vie des Ivoiriens. Si des progrès importants ont été réalisés dans le domaine de la formation du capital humain, le pays reste encore loin de pouvoir assurer le bien-être social à tous ses citoyens. C'est l'une des questions déjà soulevées dans Côte d'Ivoire 2025 : comment assurer le bien-être social des Ivoiriens et qui reste encore d'actualité, question assurément clé et un enjeu majeur pour l'horizon de l'étude. Côte d'Ivoire 2040 y adjoint celle de la promotion, non seulement d'un système éducatif performant, mais aussi et surtout d'une puissance éducative au service de la société. La clé de tout progrès demeure le développement de la science et de la technologie qui est l'un des indicateurs du système éducatif. L'Afrique est le continent le moins avancé

sur ce plan et la Côte d'Ivoire de l'horizon 2040 devrait être capable de se donner les moyens de parvenir à une émergence durable, fondée sur la performance de son système éducatif.

3.1.3 Enjeu économique

Les résultats macro-économiques remarquables de la Côte d'Ivoire ont toujours reposé sur l'exportation de produits agro-forestiers insuffisamment transformés. Par ailleurs, le secteur agricole demeure le principal pourvoyeur d'emplois. Franchir le cap de l'industrialisation est l'un des enjeux majeurs et une question clé du futur.

Le vide industriel de l'intérieur du pays reste une donnée structurelle invariante depuis l'indépendance. Les stratégies d'investissement dans les villes (SIVI) pour l'horizon 2000 n'ont pas atteint leurs objectifs (cf. Plan quinquennal 1976-1980). Les pôles de croissance régionale se sont réduits au développement des pôles d'équilibre démographiques. Il faut ainsi aux villes des fonctions urbaines motrices, conduites par des activateurs industriels capables de promouvoir de véritables pôles régionaux de développement. Le ralentissement du processus de macrocéphalisation de la mégalopole abidjanaise est à ce prix. C'est encore l'un des enjeux majeurs pour l'horizon 2040.

3.1.4 Enjeu de la structuration du territoire et du développement durable

Le développement territorial a été perçu depuis l'aube de l'indépendance comme une activité prospective. Les trois études prospectives qui l'ont épaulé depuis 1973 et les plans quinquennaux sensés traduire concrètement l'articulation entre prospective et volonté stratégique n'ont malheureusement pas débouché sur une exploitation optimale des propositions d'actions stratégiques. Au contraire, l'ensemble du processus a été mis à mal par l'interaction de facteurs internes liés aux problèmes de gouvernance et externes associés aux contraintes des programmes d'ajustement structurel. Ces derniers n'ont pas réussi à soutenir l'élan initial de croissance économique et de réduction de la pauvreté impulsé pendant « les vingt glorieuses » (1960-1980).

Une mégatendance s'est imposée depuis les premières initiatives de développement du territoire sous le régime colonial avec une stratégie d'équipement du territoire et des activités agro-exportatrices orientées vers trois produits forestiers (le café, le cacao et le bois). Les efforts volontaristes amorcés avec les plans quinquennaux pour infléchir cette tendance qui concentrait les hommes et les activités dans l'aire forestière du pays n'ont pas abouti. Si la réduction des disparités s'est traduite positivement par l'équipement du territoire grâce à l'amélioration constante des réseaux routiers, d'adduction d'eau et de distribution de l'énergie électrique, les tendances des périodes coloniale et post-indépendante se sont au contraire renforcées avec les conséquences, pas toutes heureuses, sur l'évolution du couvert forestier et la protection des écosystèmes aquacoles (fleuves, rivières et réseau lagunaire).

Il s'ensuit que la macrocéphalisation de la métropole abidjanaise est plus active que jamais, alors que la pression des hommes et des activités sur le sud forestier et le littoral Est et Ouest apparaît comme une donnée irréversible. Ce qui pourrait faire croire que la faiblesse démographique de la zone des savanes serait une fatalité.

La question du renversement de ces tendances lourdes demeure une préoccupation constante des planificateurs qui manifestent depuis la fin de la crise postélectorale une nouvelle volonté stratégique pour relever le défi d'un développement moins déséquilibré du territoire. Pour l'horizon 2040, c'est le quatrième enjeu majeur qui exigera un trésor de créativité et d'innovations dans la construction d'un nouvel avenir du territoire et du partage des fruits d'un développement durable et équitable.

C'est donc en fonction de ces quatre enjeux qu'ont été bâtis le socle stratégique, les options stratégiques majeures et les actions conséquentes pour relever les nouveaux défis avec Côte d'Ivoire 2040.

3.2 FORMULATION DE LA VISION DE LA NATION A L'HORIZON 2040

La formulation d'une vision de long terme a toujours été au centre des préoccupations de l'Etat et des gouvernements qui se sont succédé en Côte d'Ivoire dans la construction de la nation. Cette formulation de vision s'est faite dans le cadre d'études prospectives. Une brève rétrospective de cet exercice révèle la constance de certaines projections, dénotant ainsi une solidarité dans une perspective intergénérationnelle dans la construction de l'avenir du pays.

L'intérêt des rappels qui suivent réside dans ce qu'ils aident à appréhender ce qui a pu être réalisé et peut être considéré comme des acquis, mais aussi les objectifs de long terme non atteints qui questionnent sur les raisons des échecs.

La vision « Côte d'Ivoire 2000 » misait en 1973-1974, sur une société pacifique, nombreuse et solidaire, fondée sur la justice, la dignité du travail, le respect des traditions ancestrales, de la nature et de la vie. Le rôle prépondérant de l'Etat à la fois inspirateur et arbitre d'un développement impliquant toutes les régions du pays, avec l'agriculture comme moteur de la croissance et de l'aménagement du territoire fut une option stratégique majeure qui a marqué le temps et l'espace, pendant les vingt premières années de l'indépendance. « Côte d'Ivoire 2000 » projetait enfin une industrialisation non déshumanisante et respectueuse de l'environnement dans un cadre de vie harmonieux.

La vision « Côte d'Ivoire 2010 » (1983-1984) réaffirme le souci majeur de bâtir une société pacifique, libérale et la nécessité de mobiliser la jeunesse autour de valeurs fondamentales pour un citoyen confiant en lui-même et en l'avenir du pays.

La vision « Côte d'Ivoire 2025 » (1993-1995) insiste à nouveau sur l'impératif de l'unité d'une nation pacifique et forte, démocratique et tolérante, fondée sur une grande intégrité morale et une identité culturelle nationale forte. Le libéralisme et l'ouverture sur l'extérieur continuent de demeurer des constantes fortes pour promouvoir la création d'emplois au profit des jeunes. Pour la première fois, apparaît le souci de la maîtrise de la croissance démographique au service d'un développement humain soutenu, dans une société où la sécurité globale des personnes et des biens est garantie.

La vision PND 2012-2015 se résume dans un projet présidentiel visant à faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Ses finalités sont celles des ENP antérieures : un havre de paix, de sécurité, de cohésion sociale, une puissance économique sous-régionale, des

citoyens disciplinés, respectueux des valeurs morales, de la culture de l'excellence et du mérite, de la protection de l'environnement et enfin une place financière forte de niveau international.

La vision est au carrefour de la prospective et de la stratégie. « Elle est un acte de foi, c'est-à-dire un moyen de posséder déjà ce qu'on espère, et de connaître des réalités qu'on ne voit pas ». Toutes les visions exposées depuis l'ENP 2000 expriment ainsi des témoignages des anciens pour les générations futures, de leur foi qui renferme des traits d'unité pour lesquels ils méritent des hommages. Cependant, ce qui les démarque, c'est le plus ou moins grand succès dans l'articulation entre la prospective et la stratégie. Leur évaluation montre que beaucoup d'éléments constitutifs de ces visions n'ont pas été réalisés, depuis Côte d'Ivoire 2000, et que des objectifs initiaux de 1974 restent encore pertinents.

La vision « Côte d'Ivoire 2010 » de 1984 n'a pas connu un début de mise en œuvre, en raison de l'arrêt du processus de la planification stratégique suite à l'intervention des institutions de Bretton-Woods. L'objectif global et plusieurs sous-objectifs, ainsi que la mise en œuvre des programmes prioritaires de « Côte d'Ivoire 2025 » de 1995, restent également d'actualité, avec l'interruption du processus par un coup d'Etat en 1999.

La remise en cause des valeurs sur lesquelles se fondait le volet politique de toutes les visions : paix, sécurité, solidarité, convivialité inter-ethnique et coexistence pacifique - avec une forte population d'immigrés (24 % au recensement de 2014) - repose avec acuité le problème de l'intégration nationale pour la reconstruction de l'avenir. Le taux de pauvreté (10 % en 1985) gravitait autour de 50 % en 2011. Aux maux internes de l'école des décennies précédentes, est venue s'ajouter l'instrumentalisation politique avec son lot de désordre et de violences endémiques dans le milieu scolaire et universitaire, à la faveur du retour au multipartisme en 1990. L'insécurité grandissante menaçait de faire de la Côte d'Ivoire, «terre d'espérance de l'Afrique de l'Ouest», un territoire parmi les plus vulnérables au monde. Les crises de légitimité des élections successives qui se sont accentuées avec les violences post-électorales de 2010-2011 ont laissé des séquelles encore vivaces malgré des progrès récents en matière de paix. La quête de l'unité est devenue une option stratégique, une question clé du futur pour les Ivoiriens et la réconciliation, un souci quotidien.

C'est à la lumière des conséquences de la parenthèse douloureuse (1999-2011) qu'il faut recadrer la problématique de la vision « Côte d'Ivoire 2040 » dans un environnement mondial où les économies et les sociétés sont en interconnexion croissante, dans une compétition impitoyable qui souligne de jour en jour le rôle de premier plan du duo Education (avec ses volets science et technologie)-Industrie.

3.2.1 Vision de l'Etude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2040

La Côte d'Ivoire a fait des progrès incontestables si l'on compare l'état des systèmes politique et économique hérités de la colonisation à celui de la période post-crise électorale de 2010-2011. L'activité agro-exportatrice en a fait un grand pays producteur de matières premières agricoles. Son succès relatif a reposé sur l'agriculture. Mais le secteur industriel reste sous-développé, dominé par les industries de substitution aux importations localisées

principalement dans la métropole abidjanaise et quelques agro-industries implantées sur la frange littorale. L'intérieur du pays est caractérisé par un grand vide industriel. Les stratégies d'investissement dans les villes (SIVI) recommandées dans « Côte d'Ivoire 2000 » n'ont pas été mises en œuvre.

Au plan social, si les grandes endémies ont été éradiquées, les infrastructures médicales pour faire face à la demande sociale en soins de santé et les plateaux techniques au plan médical demeurent insuffisants et sous-équipés comparativement à ceux de l'Afrique du Nord (le Maroc et la Tunisie) qui drainent de plus en plus un nombre important de malades ivoiriens parmi lesquels des personnalités et célébrités.

Au plan politique, le système ivoirien s'est affaibli malgré les efforts récents pour lui redonner son audience internationale d'avant 1999 ; il a subi les balbutiements de la démocratie avec l'irruption de l'armée sur la scène politique et l'action de nouveaux acteurs qui se singularisent par la violence du discours et des méthodes de contestation. Les diagnostics stratégiques effectués et les leçons à tirer des conséquences de la crise post-électorale 2010-2011 sont au service de la réflexion stratégique pour la reconstruction d'un pays de paix.

La crise du système éducatif a fait l'objet d'une rétrospective dans le cadre de « Côte d'Ivoire 2040 ». Elle met en exergue les dysfonctionnements dudit système. La réforme du système éducatif demeure l'un des enjeux majeurs et l'une des questions clé de l'avenir de la Côte d'Ivoire.

Parmi les avens possibles, il en existe, heureusement, de meilleurs pour le pays. L'anticipation en prospective repose sur des choix audacieux et risqués. Il faut voir loin, large, en profondeur, prendre des risques et agir ensemble sur la base d'une vision partagée ayant un prolongement intergénérationnel. Quelle vision à long terme pour la Côte d'Ivoire de l'horizon 2040 ?

La construction d'une nation et le processus de développement économique et social sont des créations humaines permanentes. C'est la raison pour laquelle Côte d'Ivoire 2040 fait le pari audacieux d'entrer dans le processus par la recherche-formation-éducation pour affronter les enjeux du futur, et redynamiser en particulier le secteur industriel.

Cette vision se résume comme suit : « **La Côte d'Ivoire, puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde** ».

3.2.2 Déclinaison de la vision de « Côte d'Ivoire 2040 »

La vision de « Côte d'Ivoire 2040 », image de long terme de la société ivoirienne à l'horizon 2040, repose sur quatre grands piliers et quinze sous-piliers.

3.2.2.1 La Côte d'Ivoire, puissance industrielle

Une puissance¹⁰ industrielle est un pays qui, après avoir réussi sa révolution culturelle, sa révolution agricole, sa révolution technologique et sa révolution dans les transports, est parvenu à se hisser au rang de nation industrielle, avec une production industrielle par tête, proche de celle des pays les plus avancés, dont les habitants disposent d'un niveau de vie élevé et ayant accès à une gamme diversifiée de produits manufacturés et de services.

Un tel pays est nécessairement une puissance agricole, une puissance technologique, une puissance en matière de défense et de sécurité, une puissance dans le domaine du transport, une puissance financière. Il réussit à faire émerger, au fil du temps, ce qu'il est convenu d'appeler un ordre social industrialisant : mentalité productiviste, nouvelle conception du temps, de l'intérêt et du bien public.

Cette puissance industrielle de la Côte d'Ivoire est structurée autour des éléments constitutifs suivants : la puissance éducative, la puissance technologique, la puissance agricole, la puissance en matière d'infrastructure, la puissance économique et financière, la puissance en matière de défense, l'émergence d'un ordre social industrialisant, et le relèvement du défi du dividende démographique.

- **La puissance éducative**

Celle-ci s'exprime dans la qualité des ressources humaines, et repose sur les fondements suivants :

- la recherche et développement devient le moteur de l'enseignement et de la formation ;
- la primauté du savoir-faire et du savoir-être sur la simple transmission du savoir ;
- la spécialisation scientifique et technologique dans certains domaines de pointe (les machines-outils, la production de matériels médicaux, la recherche pharmaceutique, etc.) pour saisir les opportunités à l'échelle régionale, continentale voire mondiale.

- **La puissance technologique**

Elle implique :

- l'accès à l'énergie nucléaire civile et aux énergies renouvelables ;
- un réservoir de technologies de pointe grâce à la recherche scientifique ;
- l'exportation de connaissances technologiques à l'échelle continentale ou mondiale ;
- l'édification de technopoles dans les grandes régions du pays ;
- la promotion des découvertes techniques et technologiques.

- **La puissance agricole**

Elle repose sur des acquis technologiques et donne les résultats suivants :

¹⁰ Il s'agit d'une puissance qui en impose aux autres nations.

- une agriculture moderne, mécanisée, performante et compétitive au service de l'industrie ;
- la transformation systématique des matières premières agricoles en produits agro-industriels ;
- la souveraineté alimentaire ;
- la sécurisation totale du foncier rural.

- **La puissance en matière d'infrastructures**

Le développement de l'industrie ivoirienne favorise :

- la construction d'infrastructures éducatives modernes et bien équipées ;
- la réalisation de grands projets structurants, notamment en matière d'infrastructures ferroviaires, routières (autoroutes internationales reliant la Côte d'Ivoire à la sous-région, routes bitumées praticables en toutes saisons), fluvio-lagunaires, maritimes, portuaires et aéroportuaires ;
- un système sanitaire performant assurant une symbiose entre la médecine occidentale et la médecine africaine ;
- la réalisation d'infrastructures sportives et de loisirs de pointe.

- **La puissance économique et financière**

La Côte d'Ivoire devient une puissance économique et financière avec :

- une économie forte, complexe et diversifiée, tirée principalement par la demande intérieure et génératrice d'une croissance inclusive dont les fruits sont repartis équitablement ;
- une économie exportatrice de produits industriels à forte valeur ajoutée, génératrice d'importantes réserves de change ;
- une économie pourvoyeuse d'emplois formels, notamment au profit des jeunes issus du nouveau système éducatif ;
- l'existence d'une place financière performante à vocation sous-régionale ou continentale.

- **Une puissance en matière de défense et de sécurité**

L'affirmation de cette puissance exige des efforts en matière de défense et de sécurité qui pourront être menés sur la base des avancées industrielles et technologiques, notamment :

- l'implantation d'industries de défense et de sécurité ;
- la création d'importants chantiers navals au service de la puissance défensive ;
- la création d'une armée républicaine, puissante et disciplinée, prête à défendre l'intégrité du territoire national, la paix en Afrique et dans le monde.

- **L'émergence d'un ordre social industrialisant**

Elle nécessite que soient opérées au plan socio-culturel les transformations suivantes :

- l'adhésion à la culture du travail et du mérite ;
- une nouvelle conception du temps, du bien public, de l'intérêt et du profit ;
- le développement de l'esprit civique et de l'écocitoyenneté.

- **Le relèvement du défi du dividende démographique**

Pour créer des fenêtres d'opportunités et bénéficier du dividende démographique à l'horizon 2040, il faudra que soient remplies les conditions suivantes :

- l'accélération de la transition démographique ;
- l'amélioration du capital humain, notamment en matière de santé et d'éducation ;
- la création de nombreux emplois à forte productivité, surtout pour les jeunes ;
- la promotion de la bonne gouvernance.

3.2.2.2 *La Côte d'Ivoire, une nation unie dans sa diversité culturelle*

La construction d'une nation unie dans la diversité culturelle repose sur quatre grands socles : l'amour de la patrie, la solidarité nationale, la cohésion sociale et la paix, et l'esprit de famille.

- **Une nation solidaire**

Il s'agit d'un renforcement de la solidarité nationale à partir des valeurs communes à la mosaïque d'ethnies qui composent la nation : la solidarité, la tolérance, le partage, le respect de la vie humaine et les parentés à plaisanterie.

L'unité est à construire grâce à la solidarité entre toutes les composantes de la société, entre les groupes ethniques, entre les zones géographiques, entre les couches sociales (femmes, jeunes et enfants), entre nationaux et non nationaux. Elle s'appuie sur l'expression et la satisfaction des besoins de tous et la participation de tous à l'effort national.

- **Une nation-famille**

Cette unité à laquelle aspirent les Ivoiriens est celle qui les amène à transcender leurs particularismes, à faire taire leurs intérêts partisans et à se considérer tous comme membres d'une seule et même famille, comme une chaîne dont les maillons sont si solides que rien, absolument rien, ne puisse l'altérer.

- **Une nation soudée et paisible**

C'est la culture d'un sentiment d'appartenance à une communauté de destin qui repose à la fois sur l'existence d'une cohésion sociale interne, saine et solide et sur des relations harmonieuses avec les pays voisins. Les crises, les clivages, les conflits ethniques, tribaux, fonciers et religieux sont résolus grâce à la culture du dialogue, de l'union, de l'amour et de l'ouverture.

- **Une nation dont les citoyens sont fiers**

Les Ivoiriens sont fiers d'appartenir à un pays qui compte et qui a son mot à dire dans le concert des nations. C'est une fierté d'appartenance à un pays à la fois respectable, respecté et aimé.

3.2.2.3 *La Côte d'Ivoire, un pays démocratique*

Pour arriver à une démocratie renforcée, il est nécessaire d'œuvrer à l'avènement d'un Etat de droit, reposant sur des institutions fortes, une société civile forte, une garantie des libertés individuelles, la participation de tous, une décentralisation et un développement local réussis.

- **Un Etat de droit**

Il s'agit d'un Etat qui se décrit comme suit :

- un Etat bâti sur un système institutionnel marqué par la hiérarchisation des normes dans lequel la puissance publique, au même titre que les particuliers, est soumise au droit et au respect des normes juridiques établies par elle ;
- un Etat où le principe de la légalité et l'égalité des sujets de droit est renforcé ;
- un Etat dans lequel la justice est indépendante et impartiale ;
- un Etat où les juridictions sont indépendantes et compétentes ;
- un Etat où la séparation des pouvoirs est respectée ;
- un Etat où l'armée est républicaine avec des forces de défense et de sécurité ayant pour mission de préserver l'intégrité du territoire et d'assurer efficacement la sécurité des biens et des personnes ;
- un Etat où les institutions sont fortes et respectées ;
- un Etat où les règles de gouvernance sont respectées et érigées en norme sociale, construisant ainsi la confiance entre gouvernants et gouvernés ;
- un Etat où la laïcité est positive et égalitaire ;
- un Etat où la volonté générale est respectée ;
- un Etat où la souveraineté est affirmée ;
- un Etat où la culture de la démocratie est promue ;
- un Etat où la décentralisation est pleinement affirmée.

- **Le respect des libertés fondamentales**

Le respect et la garantie des libertés fondamentales se caractérisent par :

- la vulgarisation des droits humains, en particulier ceux des personnes vulnérables ;
- la garantie des libertés fondamentales (respect des droits de l'homme, liberté d'expression, liberté de la presse, liberté de réunion, liberté d'association...)
- le plein exercice par la presse de son rôle en tant que presse libre, professionnelle et indépendante.

- **La participation de tous et une décentralisation et un développement local réussis**

L'évolution démocratique devra consacrer l'implication de tous les citoyens dans les prises de décision, traduite par l'ouverture et la transparence dans la gestion publique, ce qui nécessitera que les changements suivants soient réalisés :

- le renforcement de la décentralisation et du développement local ;
- la participation des citoyens à la gestion de la chose publique ;
- la participation des femmes et des jeunes aux prises de décision dans les différentes sphères de la vie nationale ;

- le renforcement de la société civile.

3.2.2.4 La Côte d'Ivoire, ouverte sur le monde

Les concepts de paix, d'hospitalité et de dialogue sont consubstantiels à la notion d'ouverture sur le monde. Ils ont toujours constitué la philosophie et les principes d'action de la Côte d'Ivoire. Mieux, ils ont été érigés en valeurs et ont guidé les orientations et les choix politiques du pays, à telle enseigne qu'ils se confondent à son identité. C'est pourquoi, inscrire l'ouverture sur le monde dans la vision à l'horizon 2040, dans un monde globalisé, peut paraître superflu ; en réalité cette orientation ne l'est pas à la lecture de l'histoire récente, caractérisée par des crises politico-militaires successives qui ont isolé le pays sur la scène internationale et provoqué le risque de repli sur soi.

L'ouverture sur le monde apparaît comme une réaffirmation des principes évoqués plus haut et un renforcement de la présence de la Côte d'Ivoire sur la scène internationale. Cette ouverture repose sur les axes suivants :

- le renforcement de la coopération régionale et internationale, notamment la culture de la négociation ;
- le renforcement de l'intégration régionale ;
- le positionnement de la Côte d'Ivoire comme puissance régionale dans l'espace CEDEAO ;
- le repositionnement de la Côte d'Ivoire sur la scène internationale.

3.3 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

La détermination d'une vision dans une réflexion de long terme pour répondre à la question « Où voulons-nous aller ? » est tout aussi importante que d'indiquer « comment y arriver ». Les orientations stratégiques constituent la réponse à ce « comment ». Il s'agit de présenter les leviers sur lesquels repose un impératif d'actions pour se donner les moyens de réaliser le futur désiré. Les ambitions de la Côte d'Ivoire affirmées dans cette quatrième étude prospective à l'horizon 2040 ne sont pas nouvelles pour la plupart. Elles sont affichées depuis plus de quarante ans, à la faveur de la première réflexion prospective de 1973-1974. En réalité, ce qu'il faudra pour concrétiser la vision de « Côte d'Ivoire 2040 », c'est de (i) réaliser les réformes nécessaires trop souvent retardées, au plan économique, social et culturel, en mettant l'accent sur l'homme, (ii) créer un Ivoirien nouveau, totalement transformé pour être au service de son pays, dans la marche vers l'émergence, (iii) bâtir et maintenir des institutions fortes avec la pratique de la bonne gouvernance comme socle des changements, voire révolutions à opérer.

Aussi, la vision « **La Côte d'Ivoire, puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde** » repose-t-elle sur quatre objectifs globaux déterminés par rapport aux quatre piliers. Chaque objectif global est décliné en sous-objectifs et orientations stratégiques.

3.3.1 La Côte d'Ivoire, puissance industrielle

Objectif global 1 : Faire de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2040, une puissance industrielle bâtie sur une puissance éducative

L'examen du cheminement des économies dominantes dans le monde montre que celles-ci sont toutes industrielles et qu'elles sont aussi des puissances éducatives, c'est-à-dire des nations dotées d'un système de production d'hommes de qualité, et dont elles tirent profit pour leur industrialisation. La Côte d'Ivoire veut devenir à l'horizon 2040, une nation industrielle avec des citoyens de qualité, bien formés et créatifs.

Cet objectif global est décliné en neuf sous-objectifs comprenant chacun des orientations stratégiques.

Sous-objectif 1.1 : Bâtir une puissance éducative

Il s'agit de faire de la Côte d'Ivoire un pays dans lequel la Ressource Humaine de haute qualité est obtenue par un système éducatif très performant, en s'appuyant sur cinq orientations stratégiques :

- **Mettre en cohérence la recherche-développement, l'enseignement et la formation :**

Le système éducatif d'aujourd'hui est fondé sur la logique « Education-Formation ». C'est cette logique qu'il faudrait inverser et la remplacer par la logique « Formation-Education » qui met la recherche et développement au centre du système éducatif.

Dorénavant, le système éducatif repose sur un triptyque harmonieux baptisé « Recherche-Formation-Métier » (RFM). Il ne doit plus exister de frontière entre la recherche scientifique et l'enseignement qui doivent être indissociables et indivisibles.

- **Assurer la primauté du savoir-faire et du savoir-être sur la simple transmission du savoir :**

Le but final est de faire émerger du système les « capitaines d'industrie » qui seront les moteurs de la puissance industrielle. La formation pratique des Ingénieurs et des Agents de Maîtrise dans tous les corps de métiers prend le pas sur la formation théorique.

- **Réaliser la spécialisation scientifique et technologique à l'échelle nationale et locale :**

C'est de créer dans les régions du pays des pôles de recherche et d'application de type CNRA, étendus aux secteurs de la chimie, de l'informatique, de la construction mécanique et navale, des télécommunications, de l'aéronautique et de l'électronique.

- **Doter le pays de plusieurs universités-entreprises (technopoles)**

Il s'agit de multiplier, à travers les grandes régions, l'expérience de l'INPHB avec signature d'accords de partenariat gagnant-gagnant entre l'Etat et le secteur privé ; ceci devra être traduit par :

- l'installation de grands laboratoires dans les Universités et Grandes Ecoles ;

- l'admission des non-universitaires qui participent au financement du système, aux tâches pédagogiques et à la gouvernance des établissements scolaires et universitaires.

▪ **Développer le capital humain**

L'homme est au début, au centre et à la fin du développement. C'est l'homme qui impulse le développement économique et c'est lui qui doit en être le bénéficiaire ultime. Il s'agit de faire émerger des citoyens bien formés, dotés d'une expertise dans tous les domaines, jouissant d'une santé optimale et dont les besoins fondamentaux (alimentation, santé, formation-éducation, logement, habillement, culture et loisirs) sont couverts.

Sous-objectif 1.2 : Transformer la Côte d'Ivoire en une puissance technologique

La Côte d'Ivoire cesse d'être une consommatrice passive de technologie importée et se lance dans une politique de production de technologie et d'exportation des connaissances technologiques à l'échelle continentale ou même mondiale. D'où la nécessité de :

▪ **Se doter d'un réservoir de technologies de pointe**

La Côte d'Ivoire doit faire le pari d'un bond technologique de manière à combler le gap technologique qui la sépare des pays industrialisés, et cela dans tous les secteurs stratégiques de développement (Agriculture, Santé, Energie, Communication, Sécurité-Défense, Habitat, Industrie, etc.).

Pour ce faire, il faudra :

- éviter le cloisonnement des institutions de recherche, vis-à-vis des structures de production et réciproquement ;
- instaurer une plateforme institutionnelle comprenant les pouvoirs publics, les institutions de Recherche et Développement, les entreprises nationales, les institutions de financement, les partenaires extérieurs (e.g., BRICS), en vue d'un courant d'échanges, de concertations et d'interactions, notamment dans le domaine de l'innovation ;
- investir massivement dans la Recherche et Développement de manière à développer les capacités du potentiel scientifique et technique de la Côte d'Ivoire ;
- favoriser les transferts de technologie émanant des BRICS et des pays industrialisés.

▪ **Exporter des connaissances technologiques à l'échelle continentale et mondiale**

Initialement consommatrice passive des technologies importées, la Côte d'Ivoire se hisse au rang de producteur de technologies adaptées aux réalités socio-économiques des Pays en Voie de Développement (PVD). Elle exporte désormais des connaissances ou des "packages technologiques" vers les pays de la CEDEAO, puis progressivement, vers les autres pays de l'Afrique, aux pays de l'Amérique Latine, d'Asie et au Reste du Monde.

Cette exportation des connaissances est rendue possible grâce :

- aux liens établis entre les programmes de recherche-enseignement et les ressources naturelles du pays ;

- à l'intégration économique des artisans qui deviennent le fer de lance de la révolution technologique (encadrement et formation des artisans) ;
- à l'amélioration substantielle des conditions de travail et de vie des enseignants-chercheurs et des ingénieurs.

- **Doter les grandes régions du pays de technopoles**

La construction de technopoles devra être réalisée en fonction des dotations factorielles et des spécialités de chaque région.

- **Valoriser les produits de la recherche**

Les produits de la recherche sont effectivement valorisés en raison de la synergie entre les programmes d'enseignement et les réalités socio-économiques du pays, et du non cloisonnement entre les Universités et les structures de production. Les institutions de recherches universitaires sont maintenant capables de définir aux promoteurs potentiels, avec la célérité requise, toutes les spécifications technico-financières, ainsi que les modalités pratiques d'exploitation industrielle, artisanale et commerciale des découvertes technologiques.

- **Transformer les matières premières en produit finis**

La Côte d'Ivoire peut désormais transformer plusieurs de ses produits agricoles (notamment le cacao et le café), avant leur exportation, surtout vers les nouveaux pays industrialisés d'où émergent de véritables classes moyennes, consommatrices de produits agro-industriels.

Sous-objectif 1.3 : Elever le niveau d'offre territoriale

- **Renforcer la décentralisation**

Il s'agit de faire des régions de véritables agents de développement, en réalisant la promotion de l'économie locale par une décentralisation effective et intelligente qui passe nécessairement par le transfert effectif des compétences et surtout par le transfert de l'autonomie financière.

- **Définir et mettre en œuvre une politique d'aménagement du territoire**

Cette politique vise à faire de l'Etat, l'unique acteur chargé de prendre à la fois les initiatives et d'impulser les différentes actions à travers une politique volontariste d'aménagement du territoire.

- **Doter les régions d'infrastructures et d'équipements structurants**

L'Etat dote les régions d'infrastructures adéquates de manière à faire d'elles des territoires économiquement viables et des espaces de projets de développement.

- **Permettre aux régions d'être attractives**

Il s'agit de renforcer le caractère attractif des régions, en donnant à chaque région les moyens d'exploiter son potentiel, à travers la création de pôles régionaux de développement, de sorte à désengorger la mégalopole d'Abidjan.

Sous-objectif 1.4 : Promouvoir le développement durable

L'accroissement de la richesse nationale devra se faire en préservant l'environnement dont la Côte d'Ivoire a hérité pour éviter d'hypothéquer l'avenir des générations futures. D'où la nécessité, dès maintenant de :

- **Renforcer l'application de la loi sur le foncier rural**

Le foncier rural a souvent fait l'objet d'une appropriation anarchique et illicite avec leur exploitation au mépris de la loi et de la politique environnementale, due à une migration interne des populations vers les zones forestières et une immigration incontrôlée qui accentuent la pression sur la terre. Cette situation est génératrice de conflits fonciers récurrents. Bien qu'une loi sur le foncier rural existe, son application, pour des raisons diverses, n'est pas effective. Il faut donc impérativement passer à l'application effective et au renforcement de cette loi. Il apparaît aussi impératif de faciliter l'obtention du titre foncier par l'allègement des procédures et des coûts.

- **Promouvoir le comportement éco-citoyen**

En amont de l'application effective de la loi sur le foncier rural, il importe d'éduquer l'homme et de l'aider par tous les moyens à adhérer au "civisme écologique", par une prise de conscience de la nécessité d'avoir un comportement éco-citoyen, gage de son mieux-être présent et futur.

- **Promouvoir des modes de production et de consommation durables**

Il faut opter pour des modes de production et de consommation, permis par le progrès technique et la civilisation industrielle, tout en intégrant la dimension environnementale.

Sous-objectif 1.5 : Faire de la Côte d’Ivoire, une puissance agricole

Il s’agit d’un pays dont l’agriculture et l’industrie se servent mutuellement de débouchés, créant ainsi des liaisons intersectorielles extrêmement denses. Une telle agriculture est nécessairement moderne, mécanisée, performante et assise sur les avancées technologiques en matière de mécanisation, de recherches agronomique et zootechnique. Les orientations stratégiques à développer sont :

- **Mettre en place une agriculture moderne, mécanisée, performante et compétitive au service de l’industrie**

La révolution agricole constitue un préalable à l’industrialisation. Cette révolution agricole passe par une modernisation de l’agriculture, notamment sa mécanisation. Celle-ci permet d’accroître la productivité agricole, de libérer une partie de la main-d’œuvre rurale au profit de l’industrie et de nourrir la population en général, et la population urbaine de plus en plus croissante, en particulier.

L’augmentation de la productivité agricole engendre un accroissement du revenu des agriculteurs et par conséquent leur demande de biens de consommation et d’équipements manufacturés, enclenchant ainsi les mécanismes de diffusion et d’entraînement intersectoriels, lesquels, à leur tour, déclencheront les transformations structurelles nécessaires à la croissance et au développement.

La modernisation de l’agriculture peut se faire selon deux grandes voies :

- la promotion d’entreprises agricoles de taille moyenne, mais modernes et dirigées par des paysans de type nouveau ;
- la modernisation et la transformation structurelle de l’agriculture traditionnelle.

Au-delà de la maximisation de la production agricole et des revenus des paysans, la modernisation voulue de l’agriculture permet de construire la souveraineté alimentaire. Elle sert aussi de pilier à l’industrialisation.

- **Assurer la souveraineté alimentaire**

Il s’agit d’initier une politique agricole hardie de construction de la souveraineté alimentaire qui va au-delà de l’autosuffisance alimentaire et de la sécurité alimentaire en revisitant l’ensemble des stratégies relatives à l’agriculture, contenues dans le plan quinquennal 1976-1980 et dans « Côte d’Ivoire 2025 ».

- **Dégager un surplus agricole exportable, générateur de devises**

Il se traduit par :

- l’accroissement et la diversification des exportations ;
- la réduction des importations par substitution d’importations.

Sous-objectif 1.6 : Faire de la Côte d’Ivoire, une puissance en matière d’infrastructures

Il comprend les orientations stratégiques suivantes :

▪ **Développer l’ingénierie locale par l’utilisation des intrants locaux dans la production des infrastructures**

Cette ingénierie locale existe et doit être développée et utilisée. L’INPHB et d’autres centres d’enseignement supérieur et de recherche continuent de former en nombre, des cadres de haut niveau dans tous les domaines et ceux-ci peuvent être mis à contribution dans la production des infrastructures.

▪ **Développer la capacité de production énergétique**

Le développement de la capacité énergétique devra se faire par la reprise de la construction des barrages, une utilisation optimale des cours d’eau abondants dont dispose le pays, une utilisation judicieuse de nouvelles énergies (énergie éolienne, énergie solaire). Il pourra provoquer à terme une réduction significative des coûts des facteurs.

▪ **Développer la culture de la qualité, de l’entretien et du contrôle**

Aucune industrialisation véritable n’est possible sans une internalisation ou une appropriation de la culture de la qualité, de l’entretien et du contrôle. Ce volet constitue l’une des faiblesses des pays africains en général et de la Côte d’Ivoire en particulier. Il faudra donc le développer pour augmenter la durée de vie des infrastructures.

▪ **Diversifier et densifier les autres formes d’infrastructures**

L’impact des routes, des ponts, des chemins de fer, des ports et des aéroports sur la croissance et le développement est indéniable. Pour renforcer les efforts de l’Etat, les actions suivantes peuvent être initiées :

- couverture de tout le territoire de routes bitumées ;
- construction de deux grandes autoroutes internationales à deux fois trois voies reliant Abidjan-Ouagadougou-Niamey et Abidjan-Accra-Lomé-Cotonou et Lagos dans le cadre du Programme Economique Régional (PER) ;
- modernisation et renforcement des capacités des ports d’Abidjan, de San-Pedro et des aéroports d’Abidjan, de Yamoussoukro, de Bouaké, et la création d’autres aéroports fonctionnels à Abengourou, Odienné et à Daloa ;
- création d’une flotte marchande (à l’instar de l’ancienne SITRAM) et d’une flotte aérienne compétitive (expansion d’Air Côte d’Ivoire) ;
- renforcement du transport par la réalisation du projet « train urbain ».

Sous-objectif 1.7 : Eriger la Côte d’Ivoire en une puissance économique et financière

Il ne peut y avoir une puissance industrielle sans une économie forte, complexe, diversifiée, offrant aux citoyens une large gamme de choix. La puissance économique plus qu’une nécessité est un impératif. Pour cela, il faudra :

- **Disposer d'un système financier innovant et performant comprenant des banques d'affaires, des banques de développement et une bourse des valeurs**

Pour disposer d'un système financier performant, capable d'assurer le financement de l'économie, il sera nécessaire de réaliser la diversification des intermédiaires financiers, par la création de grandes banques d'affaires et de banques de développement, gérées de façon rigoureuse. Cette création doit être accompagnée d'une dynamisation de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières, une diversification des produits d'épargne, offerts par les intermédiaires financiers et une révision des conditions de rémunération de l'épargne dans le sens de la hausse en vue d'accroître le taux d'investissement.

- **Construire une économie forte, complexe et diversifiée, tirée principalement par la demande intérieure et génératrice d'une croissance inclusive**

La croissance économique s'accompagne de prospérité générale, en raison d'une diffusion équitable des fruits qu'elle génère. Pour cela, il faudra :

- accroître le pouvoir d'achat des ménages ;
- œuvrer pour l'avènement d'une classe moyenne, consommatrice et entreprenante ;
- combler le déficit d'intermédiation financière créé par les banques privées (par l'intermédiaire des banques publiques de développement).

- **Créer une place financière à vocation régionale ou continentale**

Il s'agit de faire d'Abidjan ou de Yamoussoukro, une place financière à l'instar de la City de Londres, connectée à toutes les places financières de l'Afrique et du Monde; ce qui suppose la mise en place d'un réseau dense et performant de télécommunications.

- **Réduire le poids du secteur informel dans la création de la richesse**

Par des politiques appropriées, l'Etat doit favoriser la migration progressive des secteurs « informel intermédiaire » et « quasi-formel » vers le secteur formel et surveiller étroitement « l'informel informel ».

Sous-objectif 1.8 : Faire émerger un ordre socio-culturel industrialisant

Ce sous-pilier constitue le levier indispensable du cheminement vers la puissance industrielle. Il se réfère à la "Gouvernance Comportementale". La réalisation de cet objectif implique ce qui suit :

- amener l'Ivoirien à adhérer à la culture du travail, du mérite et à une nouvelle conception du temps ;
- adopter une nouvelle attitude vis-à-vis de la richesse : il s'agit de donner un nouveau comportement à l'Ivoirien face à l'argent, lui éviter d'opter pour le gain facile, la corruption, etc. ;
- forger une nouvelle conception de l'intérêt et du profit ;

- accroître l'appui politique et institutionnel à l'industrialisation ;
- promouvoir le civisme économique en général et fiscal en particulier.

Sous-objectif 1.9 : Relever le défi du dividende démographique

La Côte d'Ivoire doit réaliser sa transition démographique et créer les opportunités pour bénéficier du dividende démographique. Dans ce sens, il faudra :

- accélérer la transition démographique en s'appuyant principalement sur la révolution contraceptive ;
- investir dans l'éducation, la santé en général et en particulier pour les jeunes et les femmes ;
- favoriser l'accès à un emploi décent aux jeunes ;
- promouvoir la bonne gouvernance.

3.3.2 La Côte d'Ivoire, une nation unie dans sa diversité culturelle

Objectif global 2 : Consolider l'unité nationale et la cohésion sociale

La Côte d'Ivoire a connu des crises à répétition au cours des deux dernières décennies qui ont ébranlé l'unité nationale et la cohésion sociale. Pour garantir un environnement socialement et politiquement stable, l'unité et la cohésion constituent des défis à relever à l'horizon 2040.

Pour amener les Ivoiriens à adhérer à cette vision d'une nation unie, en dépit de la diversité culturelle, il est nécessaire de travailler à transformer les mentalités et à faire une relecture des relations entre l'Etat et les populations, entre les populations elles-mêmes et, pour le pays d'immigration qu'est la Côte d'Ivoire, avoir une attention particulière pour les non-nationaux.

Cet objectif global d'unité nationale et de cohésion sociale se décline en quatre sous-objectifs :

Sous-objectif 2.1 : développer l'attachement des populations ivoiriennes à la nation

Les Ivoiriens, quelles que soient leurs origines, leur appartenance politique et leur confession religieuse, sont fiers d'appartenir à leur pays et prêts à défendre ses intérêts en toute circonstance. Pour ce faire, quatre orientations stratégiques sont proposées :

- **Eduquer la population ivoirienne à la citoyenneté**

Il s'agit de cultiver chez les Ivoiriens la nécessité de faire taire leurs intérêts partisans pour se considérer comme membres d'une seule et même famille avec un destin commun.

- **Réinstaurer le service civique obligatoire**

Le retour du service civique obligatoire favorisera, d'une part, l'acquisition des valeurs républicaines par les jeunes et d'autre part l'attachement et le dévouement au pays.

▪ **Instituer la participation de tous aux actions d'utilité publique**

Les Ivoiriens seront amenés à développer en eux le sentiment d'appartenance à une communauté de destin et mobilisés, de manière volontaire, pour la réalisation des actions d'utilité publique.

▪ **Instituer des langues nationales**

L'institution de langues nationales est loin d'être un mimétisme ; elle est non seulement une aspiration des populations mais aussi et surtout constitue des repères sociaux, économiques et politiques pour l'ensemble du pays, en particulier pour la jeunesse.

Sous-objectif 2.2 : garantir la solidarité nationale

La solidarité apparaît ici comme la réponse étatique, communautaire, et individuelle aux problèmes sociaux (éducation, santé, logement, loisirs,...) et la participation de tous à l'effort national. Elle implique d'une part les actions de l'Etat au bénéfice des populations, notamment les couches sociales marginalisées et d'autre part, les actions des différentes populations et communautés dans leurs relations mutuelles.

La consolidation de la solidarité nationale se fonde sur les éléments suivants :

- renforcer la redistribution des richesses nationales ;
- développer une politique de mutualisation ;
- promouvoir la famille comme socle de la société ;
- réduire les inégalités sociales ;
- renforcer la représentation des populations vulnérables dans les instances de décision.

Sous-objectif 2.3 : promouvoir le patrimoine culturel national et les valeurs communes

Il s'agit d'une valorisation des richesses culturelles du pays, tout en assurant la promotion d'une identité nationale, issue de la symbiose des us et coutumes des différentes régions ethno-culturelles.

Elle repose sur les éléments suivants :

- promouvoir au plan national et international, les valeurs socio-culturelles des communautés vivant sur le territoire national ;
- consolider l'identité culturelle ;
- promouvoir des savoir-faire locaux ;
- renforcer l'utilisation des institutions traditionnelles dans la transmission des valeurs sociales ;
- redynamiser le tourisme sur le plan national et international.

Sous-objectif 2.4 : promouvoir la paix sociale

La paix sociale se traduit par une cohabitation pacifique des différentes couches sociales et communautaires de la Côte d'Ivoire. Le pays a connu des périodes d'affrontements aux armes et des conflits intercommunautaires, notamment autour des questions foncières et de

l'exploitation d'autres ressources naturelles comme les plans d'eau, les minerais et les pâturages.

La dernière crise politique qui a débouché sur les violences post-électorales a renforcé les clivages régionaux et politiques ainsi que la crise de confiance mutuelle entre les communautés autochtones, allochtones et allogènes.

La paix sociale recherchée n'est pas une pacification comme pendant la période coloniale, mais elle doit être fondée sur la tolérance, le dialogue et les alliances interethniques.

La réalisation de ce sous-objectif s'appuie sur ces différentes orientations stratégiques :

- consolider la réconciliation nationale ;
- faire du dialogue le mode de résolution des conflits communautaires et intercommunautaires ;
- lutter contre toutes sortes de discriminations sociales ;
- consolider la laïcité de l'Etat ;
- valoriser les alliances interethniques ;
- éduquer les populations migrantes à la citoyenneté ;
- promouvoir le traitement professionnel de l'information ;
- renforcer la gestion des espaces habitables, cultivables et l'exploitation des ressources naturelles.

3.3.3 La Côte d'Ivoire, un pays démocratique

Objectif global 3 : Bâtir un Etat de droit

La Côte d'Ivoire doit bâtir un Etat, régi par des règles qui s'imposent à tous les citoyens, y compris la puissance publique. Cet Etat de droit est caractérisé par les principes de légalité et d'égalité et celui de l'indépendance des juridictions.

Sous-objectif 3.1 : Garantir l'exercice des libertés fondamentales

Les libertés fondamentales représentent juridiquement l'ensemble des droits essentiels pour l'individu, assurés dans un État de droit et de démocratie. Elles recouvrent en partie les droits de l'homme au sens large. Pour rendre effectif l'exercice de ces libertés, il faut œuvrer pour :

▪ Renforcer les textes sur les libertés fondamentales

Les textes qui existent doivent être renforcés pour faciliter leur application et pour prendre en compte des mesures plus contraignantes.

Au niveau international, les Etats doivent se mettre ensemble pour prendre des textes qui tendent à assurer la reconnaissance et l'application universelles et effectives des libertés fondamentales.

- **Procéder à la vulgarisation des textes sur les libertés fondamentales**

Les libertés fondamentales sont constituées pour l'essentiel des droits inhérents à la personne humaine (il s'agit de l'égalité, de la liberté, de la propriété, de la sûreté, de la résistance à l'oppression) et des droits qui sont des aspects ou des conséquences des précédents (puisque du principe d'égalité découlent, par exemple, le suffrage universel, le droit de vote accordé à tous les citoyens majeurs, l'égalité des sexes, mais aussi l'égalité devant la loi, l'emploi, l'impôt, la justice...). Ces droits concernent aussi la liberté individuelle, d'opinion, d'expression, de réunion, de culte, la liberté syndicale, le droit de grève, les droits sociaux, etc. Ces droits sont pour la plupart inscrits dans les textes en vigueur, mais méritent cependant d'être vulgarisés (par des canaux qui vont être compris et accessibles) pour permettre à tous les citoyens de les connaître et de pouvoir les revendiquer.

- **Renforcer les pouvoirs et les moyens des organes officiels de protection et de défense des Droits de l'Homme**

La constitution ivoirienne dans son préambule et d'autres dispositions reconnaît les libertés fondamentales. Mais, pour que cette reconnaissance soit effective, elle doit être suivie de mesures d'accompagnement, en dotant les organes en charge de la protection et de la défense des Droits de l'Homme de moyens, en qualité et en quantité, pour exercer efficacement leur mission.

- **Élargir les possibilités de saisine des organes officiels de protection et de défense des Droits de l'Homme**

Il faut élargir le principe de la saisine du Conseil constitutionnel et de la Commission Nationale des Droits de l'Homme, en assouplissant les conditions requises pour que celles-ci ne constituent pas un frein à l'exercice des Droits de l'Homme.

- **Renforcer les capacités des membres des organes officiels de protection et de défense des Droits de l'Homme**

La garantie des libertés fondamentales doit être assurée par les institutions publiques qui doivent bénéficier d'un renforcement de capacités pour pouvoir mener à bien cette mission.

- **Renforcer les capacités des acteurs de la société civile, chargés de la protection et de la défense des Droits de l'Homme**

A côté des institutions publiques, il y a plusieurs acteurs, dont les ONG, qui militent et interviennent pour la protection et la défense des Droits de l'Homme. Pour être plus performants et donner des résultats satisfaisants, ces acteurs doivent être encadrés et bénéficier d'un renforcement de capacités.

Sous-objectif 3.2 : Promouvoir des institutions fortes

Il n'existe pas de démocratie sans érection de la bonne gouvernance en norme sociale ; ce qui suppose un équilibre et une indépendance des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, garants de la stabilité du système institutionnel. Pour avoir cette stabilité, il faut :

- **Renforcer la séparation des pouvoirs**

La constitution pose le principe de la séparation des pouvoirs. La séparation des pouvoirs législatif (parlement), exécutif (gouvernement) et judiciaire (juridictions) est le principe fondamental des démocraties représentatives. Ce principe permet de limiter les pouvoirs, d'éviter les abus et de protéger les droits des citoyens. Il s'agit de renforcer ce principe pour qu'il soit plus effectif.

- **Faciliter l'émergence d'une société civile forte**

Les citoyens doivent être acteurs du système de gouvernance d'un pays. Ils doivent pouvoir influencer les institutions qui les gouvernent et s'exprimer librement sur la confiance qu'ils leur accordent.

- **Renforcer le contrôle parlementaire de l'action gouvernementale**

C'est de permettre au parlement de jouer pleinement son rôle (gardien de la loi) pour qu'il exerce réellement son pouvoir de contrôle sur l'action gouvernementale, le gouvernement n'étant pas au-dessus des lois. Il est responsable devant le parlement.

- **Renforcer l'indépendance de la justice**

Pour regagner la confiance du justiciable, la justice doit être indépendante et impartiale.

- **Renforcer les capacités des personnels judiciaires**

Le personnel judiciaire doit être suffisamment formé et en nombre suffisant.

- **Faciliter l'accès des populations à la justice**

Le justiciable, quel que soit son rang social, doit pouvoir recourir à la justice. Les conditions de saisine (délais raisonnables, juridiction de proximité, aides juridictionnelles, protection des justiciables, réparation des préjudices) de la justice doivent être revues pour une amélioration.

- **Renforcer la lutte contre la corruption et l'impunité**

L'accent doit être mis sur la sensibilisation, la formation des acteurs en charge de la lutte contre la corruption. Il faut renforcer les contrôles, appliquer les textes et sanctionner tous ceux qui se rendent coupables.

Sous-objectif 3.3 : Renforcer le développement local

La participation des citoyens à l'exercice du pouvoir au niveau local est nécessaire à l'enracinement de la démocratie. L'aboutissement du transfert des pouvoirs est la décentralisation. Pour atteindre ce mode de répartition du pouvoir à différents niveaux territoriaux, il faut :

- **Assurer une communalisation totale du territoire**

Quel que soit l'endroit où il se trouve sur le territoire ivoirien, le citoyen doit appartenir à un espace communal pour participer à l'exercice du pouvoir et au développement local.

- **Rendre effectif le transfert de compétences aux collectivités territoriales**

La loi sur le transfert des compétences existe ; elle doit être appliquée, ce qui permettra aux collectivités d'avoir pleinement leur autonomie.

- **Renforcer les capacités des collectivités territoriales**

Il s'agit d'accroître les moyens matériels, humains, techniques et financiers des collectivités territoriales pour réaliser le développement local.

- **Mettre en place les mécanismes originaux de contrôle de l'utilisation des ressources budgétaires des collectivités territoriales**

Un mécanisme moderne, fiable et performant doit permettre une gestion transparente, efficace et efficiente des ressources budgétaires affectées aux collectivités territoriales.

Sous-objectif 3.4 : Promouvoir le pluralisme

Le pluralisme est l'essence même de la démocratie. L'activité des partis politiques, des syndicats, des organisations non gouvernementales, des institutions religieuses, des médias, doit s'exercer dans un espace dominé par la tolérance et l'acceptation mutuelle. Cela implique de :

- **Promouvoir la culture démocratique**

Les populations doivent avoir la culture de la démocratie, c'est-à-dire connaître et se soumettre aux règles de la démocratie.

- **Renforcer le rôle des organisations de la société civile**

La société civile doit être considérée comme un acteur majeur dans la promotion de l'Etat de droit et bénéficier d'un environnement et de conditions propices à sa pleine participation à l'enracinement de la démocratie.

- **Garantir le pluralisme dans le secteur de l'audiovisuel**

Les textes de lois et de règlements doivent permettre le pluralisme de l'audiovisuel. L'Etat devra encourager et accompagner les initiatives privées pour permettre aux populations d'accéder à l'expression plurielle.

Sous-objectif 3.5 : Construire des forces de défense et de sécurité républicaines

Des forces de défense et de sécurité au service exclusif de la nation sont nécessaires à la protection des institutions, des biens et des personnes. Pour avoir des forces de défense et de sécurité républicaines en Côte d'Ivoire, il faut :

- **Réformer les forces de défense et de sécurité**

Pour disposer de forces de défense et de sécurité professionnelles, il faut mettre l'accent sur le recrutement et la formation de celles-ci, proposer un plan de carrière et faire leur promotion.

3.3.4 La Côte d'Ivoire, ouverte sur le monde

Objectif global 4 : Renforcer la coopération régionale et internationale

Dans le contexte de mondialisation et de globalisation, la Côte d'Ivoire qui veut devenir une puissance industrielle à l'horizon 2040 fait l'option de renforcer la coopération régionale et internationale. Cette coopération entre partenaires connus et choisis de façon raisonnée, devra nécessairement contribuer à l'atteinte d'objectifs nationaux, poursuivis au plan économique, social, militaire et culturel.

Sous-objectif 4.1 : Renforcer l'audience diplomatique de la Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire doit explorer de nouvelles relations bénéfiques avec de nouveaux pays, notamment avec les nouvelles puissances. Dans la perspective de son positionnement dans le giron des pays qui comptent à travers le monde, l'Etat devra :

- **Susciter l'implantation de nouvelles représentations diplomatiques**

Il s'agit de créer de nouvelles représentations diplomatiques dans les pays non encore explorés, afin de faire connaître davantage la Côte d'Ivoire sur la carte du monde et offrir des possibilités d'élargissement de marché.

- **Doter les représentations diplomatiques de ressources financières nécessaires**

Il importe de donner aux représentations diplomatiques les moyens d'assurer une meilleure promotion de l'image de la Côte d'Ivoire, à travers l'organisation de salons et autres forums économiques.

- **Promouvoir la destination Côte d'Ivoire**

Dans cette perspective, il s'agit d'entreprendre une série d'actions en matière de marketing touristique, à travers les services de communication des représentations diplomatiques, destinées à présenter les avantages liés à la destination Côte d'Ivoire pour des vacances et des relations d'affaires.

- **Soutenir l'émergence d'une diaspora ivoirienne pour la promotion du label Côte d'Ivoire**

Il faut soutenir des campagnes de sensibilisation auprès des Ivoiriens vivant à l'étranger pour un retour d'expériences à mettre au profit de la Côte d'Ivoire, en saisissant les fenêtres d'opportunités de création de richesses que leur offre le pays.

- **Mettre en place une politique de placement des Ivoiriens dans les organisations internationales**

Cette politique vise à accompagner l'insertion des cadres du pays dans les organisations internationales.

Sous-objectif 4.2 : Renforcer la coopération économique, technique, militaire et culturelle de la Côte d'Ivoire.

Avec l'extérieur, la Côte d'Ivoire doit tirer avantage des accords de partenariats au plan économique, technique, commercial et culturel. La réalisation de cette diplomatie gagnante commande que l'Etat parvienne à :

- **Consolider les relations avec les partenaires traditionnels**

Le raffermissement des liens économiques, diplomatiques et même militaires avec les partenaires traditionnels, affectés par la longue crise politico-militaire que la Côte d'Ivoire a traversée, permettrait au pays de tirer de meilleurs avantages des nouvelles opportunités.

- **Développer de nouveaux partenariats**

Dans son option de devenir une puissance industrielle, l'Etat devrait élargir ses partenariats afin d'atteindre ses objectifs. Il s'agit de s'ouvrir notamment aux nouvelles puissances émergentes pour la diversification des relations diplomatiques, économiques et commerciales.

- **Tirer profit des opportunités de la globalisation**

Dans un monde de plus en plus globalisé où les marchés sont ouverts et diversifiés, il s'agit de rechercher le meilleur espace susceptible d'offrir le maximum de profit à la Côte d'Ivoire dans le cadre des échanges commerciaux.

- **Concevoir des stratégies de pénétration des marchés régionaux et internationaux**

Les services économiques logés au sein des représentations diplomatiques devront développer des bases de données économiques et commerciales, susceptibles de renseigner aussi bien les opérateurs économiques que les industries ivoiriennes pour tirer avantage de la spécialisation, en vue d'offrir des produits compétitifs sur les marchés extérieurs, aux meilleurs coûts et qualité.

Sous-objectif 4.3 : Contribuer au renforcement de l'intégration régionale

Le pays devra prendre une part active dans le renforcement de l'intégration régionale, se donner les moyens d'affirmer et de consolider son leadership dans la sous-région ouest-africaine et d'imposer son rayonnement aux plans régional et continental. Pour ce faire, il devra :

- **Contribuer à la définition de politiques régionales de lutte contre les maladies pandémiques et émergentes**

De par sa position de pays ayant l'un des plus forts taux d'immigration en Afrique, il importe que la Côte d'Ivoire s'inscrive dans des stratégies communes et soit en première ligne pour des initiatives et autres réponses sanitaires communautaires visant à prévenir les populations des pandémies (VIH/SIDA) et certaines maladies à forte propagation comme le virus d'Ebola.

- **Contribuer à la création d'une force permanente de sécurité régionale**

Face à l'insécurité transfrontalière de plus en plus grande et une montée en puissance des mouvements terroristes (tel que Boko Haram) au sein des Etats africains, la solidarité est plus que nécessaire pour bâtir une armée inter-Etat suffisamment forte pour dissuader les velléités d'agressions.

- **Contribuer à la finalisation de la monnaie régionale**

En tant que facteur de renforcement de l'intégration des peuples, la création d'une monnaie commune forte et facilitant les échanges commerciaux dans un espace élargi, apparaît comme une diligence à laquelle la Côte d'Ivoire doit être partie prenante, du fait de son poids économique important au sein de l'UEMOA.

- **Accroître la compétitivité des entreprises ivoiriennes**

L'ouverture sur le monde va nécessairement entraîner l'installation de nouvelles entreprises dotées de technologie de dernière génération dans le paysage industriel ivoirien. Il convient dès lors, que l'Etat puisse renforcer les capacités des industries locales, mal préparées à résister à la concurrence.

- **Favoriser la création de grands projets d'intérêts communautaires**

L'intégration des peuples est mue par leur volonté de partager des idéaux communs, marqués principalement par la quête permanente d'un mieux-être, à travers la libre circulation des biens et des personnes. Une telle ambition engage les Etats membres des organisations régionales, à créer des infrastructures et équipements structurants dans cet espace communautaire.

- **Contribuer à la création de pôles régionaux de développement**

Au sein de l'espace communautaire, il convient de créer des capitales régionales fortes, véritables hubs qui polarisent le développement, aussi bien dans leurs sphères d'implantation que leur hinterland, à partir de plateformes multimodales de distribution et d'échanges commerciaux, ouverts dans un marché de plus en plus vaste et interconnecté.

- **Contribuer à la promotion et à l'intensification de la lutte contre les crimes organisés, notamment le terrorisme, au niveau régional et continental**

Dans le sens de la création d'une force permanente de sécurité régionale, la Côte d'Ivoire devra susciter ou participer pleinement aux initiatives de lutte contre le terrorisme et autres formes de criminalité dans la sous-région et en Afrique.

Sous-objectif 4.4 : Redéfinir la politique d'immigration

Il importe que la Côte d'Ivoire arrive à régler définitivement la question des conditions d'immigration par l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique appropriée. L'immigration en Côte d'Ivoire est structurelle et remonte bien avant l'indépendance du pays. Encouragée par les premiers dirigeants du pays à la recherche d'une main-d'œuvre nécessaire au développement de l'agriculture d'exportation, cette immigration exerce aujourd'hui une grande pression sur les réserves foncières, et domine également certains secteurs de l'économie ivoirienne. Elle est ainsi perçue comme une menace pour de nombreux Ivoiriens¹¹. L'Etat devrait renforcer sa fonction régaliennne de suivi et de contrôle de la bonne application des textes relatifs aux conditions d'immigration, d'acquisition de la nationalité et de l'occupation foncière en Côte d'Ivoire, afin de tirer profit de ce phénomène et d'en minimiser les inconvénients.

3.4 MATRICE D'ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2016-2040

La période couverte par l'ENP Côte d'Ivoire 2040 est de 25 ans, à compter de 2016. En vue de l'opérationnalisation des orientations stratégiques définies, un découpage de cette période en trois horizons intermédiaires a été effectué : 2016-2020 ; 2021-2030 et 2031-2040.

Comme déjà rappelé, la Côte d'Ivoire a renoué avec la planification de son développement en 2011, après une longue période d'interruption qui remonte à 1985. Elle s'est ainsi dotée d'un plan national de développement (PND) 2012-2015. Ce plan sera actualisé en 2015, pour déboucher sur un nouveau PND 2016-2020. Une priorisation a été effectuée pour fournir des orientations stratégiques dans l'élaboration de cette deuxième génération de PND.

Les orientations stratégiques correspondent aux transformations et révolutions à opérer pour un véritable changement qui favorisera l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020 et créera les conditions de réalisation de la vision de « Côte d'Ivoire 2040 ».

¹¹ cf. Résultats des enquêtes sur les aspirations des populations de 1993 et 2008.

Tableau 9 : Planning des orientations stratégiques

PLANNING DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES			
PILIER/ Orientations stratégiques	Périodes de mise en œuvre		
	2016-2020	2021-2030	2031-2040
Pilier 1: La Côte d'Ivoire, une puissance industrielle			
OR1.1.2 : Assurer la primauté du savoir-faire et du savoir-être sur la simple transmission du savoir	X	X	
OR1.1.4 : Doter le pays de plusieurs universités-entreprises	X	X	
OR1.3.1 : Renforcer la décentralisation	X	X	
OR1.3.2 ² : Définir et mettre en œuvre une politique d'aménagement du territoire	X	X	X
OR1.3.3 : Doter les régions d'infrastructures et d'équipements structurants	X	X	
OR1.3.4 : Permettre aux régions d'être attractives	X	X	X
OR1.6.2 : Développer la capacité de production énergétique	X	X	X
OR1.6.4 : Diversifier et densifier les infrastructures, notamment les ports, les aéroports, les routes, les ponts, les voies ferrées, etc.	X	X	X
OR1.9.4 : Promouvoir la bonne gouvernance	X	X	X
OR1.9.2 : Investir dans l'éducation, la santé en général et en particulier pour les jeunes et les femmes	X	X	X
OR1.9.3 : Favoriser l'accès à un emploi « décent » aux jeunes	X	X	X
OR1.8.4 : Accroître l'appui politique et institutionnel à l'industrialisation	X	X	X
OR1.8.5 : Promouvoir le civisme économique en général et fiscal en particulier	X	X	X
OR1.5.1 : Mettre en place une agriculture moderne, mécanisée, performante et compétitive au service de l'industrie	X	X	
OR1.5.3 : Dégager un surplus agricole exportable, générateur de devises	X	X	X
OR1.4.1 : Renforcer l'application de la loi sur le foncier rural	X	X	
OR1.4.2 : Promouvoir le comportement éco-citoyen	X	X	X
OR1.4.3 : Promouvoir des modes de production et de consommation durable	X	X	X
OR1.6.3 : Développer la culture de la qualité, de l'entretien et du contrôle	X	X	X
OR1.8.2 : Adopter une nouvelle attitude vis-à-vis de la richesse (gain facile)	X	X	X

²Orientation Stratégique 2 du Sous-objectif 3 et de l'Objectif Global 1

PLANNING DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES			
PILIER/ Orientations stratégiques	Périodes de mise en œuvre		
	2016-2020	2021-2030	2031-2040
OR1.8.3 : Forger une nouvelle conception de l'intérêt et du profit	x	x	x
OR1.9.1 : Accélérer la transition démographique en s'appuyant principalement sur la révolution contraceptive	x	x	
OR1.2.4 : Valoriser les produits de la recherche	x	x	x
OR1.7.2 : Construire une économie forte, complexe et diversifiée, tirée principalement par la demande intérieure et génératrice d'une croissance inclusive	x	x	x
OR1.6.1 : Développer l'ingénierie locale par l'utilisation des intrants locaux dans la production des infrastructures	x	x	x
OR1.2.3 : Doter les grandes régions du pays de technopoles		x	x
OR1.1.1 : Mettre en cohérence la recherche-développement, l'enseignement et la formation	x	x	x
OR1.1.3 : Réaliser la spécialisation scientifique et technologique à l'échelle nationale et locale	x	x	x
OR1.2.5 : Transformer les matières premières en produits finis	x	x	x
OR1.7.1 : Disposer d'un système financier innovant et performant comprenant des banques d'affaires, des banques de développement et une bourse des valeurs	x	x	x
OR1.7.4 : Réduire le poids du secteur informel dans la création de la richesse	x	x	x
OR1.8.1 : Amener l'ivoirien à adhérer à la culture du travail, du mérite et à une nouvelle conception du temps	x	x	x
OR1.1.5 : Développer le capital humain	x	x	x
OR1.7.3 : Créer une place financière à vocation régionale ou continentale		x	x
OR1.5.2 : Assurer la souveraineté alimentaire		x	x
OR1.2.1 : Se doter d'un réservoir de technologies de pointe		x	x
OR1.2.2 : Exporter des connaissances technologiques à l'échelle continentale et mondiale		x	x
Pilier 2 : La Côte d'Ivoire, une nation unie dans sa diversité culturelle			
OR2.1.1 : Eduquer la population ivoirienne à la citoyenneté	x	x	x
OR2.2.1 : Renforcer la redistribution des richesses nationales	x	x	x
OR2.2.4 : Réduire les inégalités sociales	x	x	x
OR2.2.5 : Renforcer la représentation des populations vulnérables dans les instances de décision	x	x	x
OR2.3.5 : Redynamiser le tourisme sur le plan national et international	x	x	

PLANNING DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

PILIER/ Orientations stratégiques	Périodes de mise en œuvre		
	2016-2020	2021-2030	2031-2040
OR2.4.1 : Consolider la réconciliation nationale	X	X	
OR2.4.2 : Faire du dialogue le mode de résolution des conflits communautaires et intercommunautaires	X	X	X
OR2.4.3 : Lutter contre toutes sortes de discriminations sociales	X	X	X
OR2.4.4 : Consolider la laïcité de l'Etat	X	X	X
OR2.2.3 : Promouvoir la famille comme socle de la société	X	X	X
OR2.3.1 : Promouvoir au plan national et international les valeurs socio-culturelles des communautés vivant sur le territoire	X	X	X
OR2.4.5 : Valoriser les alliances interethniques	X	X	X
OR2.4.7 : Promouvoir le traitement professionnel de l'information	X	X	X
OR2.2.2 : Développer une politique de mutualisation	X	X	
OR2.3.3 : Promouvoir des savoir-faire locaux	X	X	X
OR2.4.8 : Renforcer la gestion des espaces habitables, cultivables et l'exploitation des ressources naturelles	X	X	X
OR2.1.2 : Réinstaurer le service civique obligatoire	X		
OR2.3.2 : Consolider l'identité culturelle	X	X	X
OR2.3.4 : Renforcer l'utilisation des institutions traditionnelles dans la transmission des valeurs sociales	X	X	
OR2.4.6 : Eduquer les populations migrantes à la citoyenneté	X	X	X
OR2.1.3 : Instituer la participation de tous aux actions d'utilité publique	X	X	X
OR2.1.4 : Instituer des langues nationales	X	X	X
Pilier 3 : La Côte d'Ivoire, un pays démocratique			
OR3.1.1 : Renforcer les textes sur les libertés fondamentales	X		
OR3.1.2 : Procéder à la vulgarisation des textes sur les libertés fondamentales	X	X	
OR3.1.5 : Renforcer les capacités des membres des organes officiels de protection et de défense des Droits de l'Homme	X	X	X
OR3.2.4 : Renforcer l'indépendance de la justice	X	X	
OR3.2.5 : Renforcer les capacités des personnels judiciaires	X	X	X
OR3.2.6 : Faciliter l'accès des populations à la justice	X	X	X
OR3.2.7 : Renforcer la lutte contre la corruption et l'impunité	X	X	X
OR3.4.1 : Promouvoir la culture démocratique	X	X	X

PLANNING DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

PILIER/ Orientations stratégiques	Périodes de mise en œuvre		
	2016-2020	2021-2030	2031-2040
OR3.4.2 : Renforcer le rôle des organisations de la société civile	x	x	
OR3.4.3 : Garantir le pluralisme dans le secteur de l’audiovisuel	x	x	
OR3.5.1 : Réformer les forces de défense et de sécurité	x	x	
OR3.1.3 : Renforcer les pouvoirs et les moyens des organes officiels de protection et de défense des Droits de l’Homme	x	x	x
OR3.1.4 : Elargir les possibilités de saisine des organes officiels de protection et de défense des Droits de l’Homme	x	x	x
OR3.1.6 : Renforcer les capacités des acteurs de la société civile chargés de la protection et de la défense des Droits de l’Homme	x	x	x
OR3.2.1 : Renforcer la séparation des pouvoirs	x	x	
OR3.3.3 : Renforcer les capacités des collectivités territoriales	x	x	x
OR3.2.3 : Renforcer le contrôle parlementaire de l’action gouvernementale	x	x	
OR3.3.1 : Assurer une communalisation totale du territoire	x	x	x
OR3.3.2 : Rendre effectif le transfert de compétences aux collectivités territoriales	x	x	
OR3.3.4 : Mettre en place les mécanismes originaux de contrôle de l’utilisation des ressources budgétaires des collectivités territoriales	x	x	
OR3.2.2 : Faciliter l’émergence d’une société civile forte	x	x	
Pilier 4 : La Côte d’Ivoire, ouverte sur le monde			
OR4.1.5 : Mettre en place une politique de placement des ivoiriens dans les organisations internationales	x	x	x
OR4.2.2 : Développer de nouveaux partenariats	x	x	x
OR4.2.4 : Concevoir des stratégies de pénétration des marchés régionaux et internationaux	x	x	x
OR4.4.1 : Elaborer et mettre en œuvre une politique d’immigration	x	x	
OR4.1.1 : Susciter l’implantation de nouvelles représentations diplomatiques	x	x	x
OR4.1.2 : Doter les représentations diplomatiques de ressources financières nécessaires	x	x	x
OR4.1.3 : Promouvoir la destination Côte d’Ivoire	x	x	x
OR4.1.4 : Soutenir l’émergence d’une diaspora ivoirienne pour la promotion du label Côte d’Ivoire	x	x	x
OR4.2.3 : Tirer profit des opportunités de la globalisation	x	x	x

PLANNING DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES			
PILIER/ Orientations stratégiques	Périodes de mise en œuvre		
	2016-2020	2021-2030	2031-2040
OR4.3.1 : Contribuer à la définition des politiques régionales de lutte contre les maladies pandémiques et émergentes	x	x	x
OR4.3.4 : Accroître la compétitivité des entreprises ivoiriennes	x	x	x
OR4.3.5 : Favoriser la création de grands projets d'intérêts communautaires	x	x	x
OR4.3.7 : Contribuer à la promotion et l'intensification de la lutte contre les crimes organisés, notamment le terrorisme, au niveau régional et continental	x	x	x
OR4.2.1 : Consolider les relations avec les partenaires traditionnels	x	x	x
OR4.3.3 : Contribuer à la finalisation de la monnaie régionale	x	x	
OR4.3.6 : Contribuer à la création de pôles régionaux de développement	x	x	x
OR4.3.2 : Contribuer à la création d'une force permanente de sécurité régionale	x	x	x

3.5 OPERATIONNALISATION DE L'ENP CÔTE D'IVOIRE 2040 ET VEILLE STRATÉGIQUE

La vision prospective issue de l'ENP CI 2040 se présente comme un cadre global qui orientera les actions de développement au cours des prochaines années. Elle est ambitieuse et les orientations stratégiques proposées contribueront à bâtir un pays respecté dans la région ouest-africaine. Une des conditions pour y arriver est l'opérationnalisation effective de cette étude à travers l'élaboration et la mise en œuvre de plans nationaux de développement et du mécanisme de veille stratégique.

3.5.1 Opérationnalisation des résultats de l'ENP CI 2040 à travers les plans quinquennaux de développement

L'action de planification du développement est renforcée par des réflexions prospectives qui aboutissent à la détermination des visions et des stratégies de développement de long terme. L'articulation entre prospective, planification et stratégie reste donc la clé de voûte de l'opérationnalisation de l'Etude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2040.

3.5.2 Opérationnalisation par la mise en place d'un Mécanisme Institutionnel de Veille Stratégique (MIVS)

La prise en compte de l'aspect « Veille Stratégique » est une innovation importante par rapport aux études nationales prospectives antérieures et découle des leçons apprises. En effet, les crises sociopolitiques, avec pour points saillants, le coup d'Etat de décembre 1999, le

conflit armé de septembre 2002 et les violences post-électorales de 2010-2011 confirment la pertinence des scénarios élaborés dans le cadre de l'Etude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2025 dont l'exploitation judicieuse aurait pu éviter au pays la situation actuelle préjudiciable à la paix et à la cohésion sociale. Le MIVS prendra la forme d'un service de renseignements socio-économiques qui permet de suivre et d'opérationnaliser les résultats de Côte d'Ivoire 2040 et des Etudes Nationales Prospectives à venir de sorte à prémunir le pays contre les chocs internes et externes, susceptibles d'entraver son évolution vers la vision de développement souhaité.

3.5.2.1 Objectifs du MIVS

Le MIVS est un instrument d'aide à la décision destiné à développer au niveau de l'Etat ivoirien, une culture d'anticipation. Il a pour objectifs de :

- aider le Gouvernement à détecter à temps les signaux de faits, susceptibles de constituer une menace pour l'économie ivoirienne ;
- mettre à la disposition des Gouvernants des informations stratégiques qui permettront au pays de renforcer son leadership dans la sous-région et en Afrique ;
- répertorier les risques des projets nationaux d'investissement et les surveiller ;
- diffuser les outils de la veille stratégique et l'intelligence économique comme moyen d'optimisation de la gouvernance publique et d'amélioration de la performance des entreprises et des grands projets nationaux ;
- permettre au Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement et au Gouvernement de disposer d'informations pouvant permettre une meilleure coordination des politiques sectorielles et d'en évaluer l'efficacité ;
- suivre les indicateurs de veille stratégique relative à la mise en œuvre de l'Etude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2040.

A travers l'utilisation de technologies en matière de veille stratégique et d'intelligence économique, il s'agira de surveiller des domaines d'activités très sensibles par la collecte en temps réel d'informations à partir de sources variées.

Le MIVS est aussi une plateforme collaborative destinée à faciliter le partage d'informations à travers la mise en place de cellules de veille stratégique dans les ministères sectoriels qui interagiraient avec la plateforme centrale au sein du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement ; ce qui contribuera à une meilleure coordination de l'action gouvernementale.

3.5.2.2 Cadre institutionnel

Le fonctionnement du MIVS s'appuiera sur un cadre institutionnel comprenant un organe consultatif, un organe de pilotage et un organe technique.

L'organe consultatif de mise en œuvre du MIVS est la Commission Nationale de la Prospective et de la Veille Stratégique créée par décret n° 2014-437 du 23 juillet 2014 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale de la Prospective et de la Veille Stratégique (CNPVS) et mise en place le 26 février 2015.

L'organe de pilotage sera composé de décideurs au plus haut niveau de l'administration qui seront désignés par le Président de la République.

Le Bureau National de la Prospective et de la Veille Stratégique (BNPVS) est chargé de la coordination technique du Mécanisme Institutionnel de Veille Stratégique. Ainsi, une cellule technique opérationnelle (CTO) coordonnée par le Secrétaire Général du BNPVS sera mise en place à cet effet.

3.5.2.3 Fonctionnement et principales activités

Pour le bon fonctionnement de la CTO, le BNPVS s'appuiera sur des personnes-ressources provenant des ministères et de certaines structures spécialisées. Cette cellule comprendra des veilleurs, des webmasters, des analystes de l'information issus de diverses disciplines.

La CTO aura pour principales activités :

- le ciblage de l'environnement à scruter en s'appuyant sur les résultats de l'ENP CI-2040 et en élaborant un Système Intégré de Suivi des indicateurs de Veille Stratégique dans les domaines de l'éducation, l'économie, l'environnement, la santé, l'agriculture, les relations internationales, etc. ;
- la traque des informations par les membres du réseau de veille (BNPVS, Experts consultants, les ministères et structures sous tutelle, etc.) ;
- la sélection des informations par le BNPVS avec son pool d'experts ;
- le traitement des informations par les analystes du BNPVS issus des différents ministères et quelques consultants privés;
- la diffusion d'informations se fera sous forme de bulletins d'alerte.

Au total, la mise en place du MIVS aidera à anticiper les scénarios pessimistes et à conduire le pays vers l'actualisation de la vision d'une Côte d'Ivoire puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde.

CONCLUSION GENERALE

L'anticipation au service de l'action gouvernementale est une tradition des dirigeants ivoiriens qui remonte à l'aube de l'indépendance. Côte d'Ivoire 2040 est la quatrième étude prospective, depuis la première réalisée en 1973-1974, qui revisite les balises posées pour la construction de l'avenir du pays.

C'est pourquoi, la rédaction de la conclusion de la présente étude a été faite sous un angle double : les acquis au regard des études prospectives antérieures d'une part, et la spécificité de Côte d'Ivoire 2040 d'autre part dont voici les idées forces.

Au regard des études prospectives antérieures, on observe une continuité dans l'approche de l'élaboration du futur du pays. En effet, l'approche de toutes les réflexions prospectives ivoiriennes présente pour les quatre périodes un même souci des dirigeants : jeter un regard sur le long terme (horizon d'une génération), destiné à éclairer leurs actions. Quels que soient les résultats obtenus, les bilans des réflexions entreprises sont des acquis pour éclairer les prises de décisions sur la construction d'un avenir neuf. Il faut donc rendre un hommage aux dirigeants qui se sont succédé, en maintenant la tradition d'une réflexion prospective nationale, en espérant que cette volonté politique partagée sera la propriété des citoyens, à des

échelles plus réduites, afin d'ériger le réflexe de l'anticipation pour l'action en norme sociale nationale.

Que leur approche soit qualitative ou quantitative, les études antérieures ont fait une distinction très claire entre les facteurs essentiels du passé et ceux du présent qui commandent le futur, surtout les forces et les faiblesses, pour élaborer de nouvelles stratégies. Le souci d'anticiper avant l'action et celui de mobiliser les activateurs pour le changement sont au cœur des préoccupations des prospectivistes. Toutes les études prospectives sont ainsi en phase avec le souci moderne de la pensée en prospective.

Toutes les études prospectives ont associé à un niveau sans cesse élargi les acteurs centraux du développement. Le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement, s'est ainsi impliqué personnellement et activement dans l'installation de la Commission Nationale et des Commissions Locales de la Prospective et de la Veille Stratégique de Côte d'Ivoire 2040. Les scénarios, la vision et les orientations stratégiques ont été ainsi appréciés, avec des recommandations et améliorations à apporter au document final.

Il existe des constantes dans la vision sur le futur de la Côte d'Ivoire depuis Côte d'Ivoire 2000 en 1973-1974. La vision « Côte d'Ivoire 2000 » misait en 1973-1974, sur une société pacifique, nombreuse et solidaire, fondée sur la justice, la dignité du travail, le respect des traditions ancestrales, de la nature et de la vie. Le rôle moteur de l'Etat comme inspirateur et arbitre d'un développement impliquant toutes les régions du pays, avec l'agriculture comme moteur de la croissance et de l'aménagement du territoire. « Côte d'Ivoire 2000 » projetait enfin une industrialisation non déshumanisante et respectueuse de l'environnement dans un cadre de vie harmonieux.

La vision « Côte d'Ivoire 2010 » (1983-1984) réaffirme le souci majeur de bâtir une société pacifique, libérale. La vision « Côte d'Ivoire 2025 » (1993-1995) réaffirme à nouveau l'impératif de l'unité d'une nation pacifique et forte, démocratique et tolérante, l'intégrité morale et une identité culturelle nationale forte. Le libéralisme et l'ouverture sur l'extérieur continuent de demeurer des constantes fortes pour promouvoir la création d'emplois au profit des jeunes. La vision PND 2012-2015 s'accorde avec celles des ENP antérieures : un havre de paix, de sécurité, de cohésion sociale, une puissance économique sous-régionale, des citoyens disciplinés respectueux des valeurs morales, de la culture de l'excellence et du mérite, de la protection de l'environnement et enfin une place financière forte de niveau international.

Cependant « Côte d'Ivoire 2040 » présente des spécificités à travers :

- un parcours de toutes les étapes du paradigme de la prospective, de l'anticipation à l'action en passant par les jeux d'acteurs et une vision partagée de l'avenir ;
- le souci de recherche d'une autonomie de la pensée au service de la construction d'un nouvel avenir du pays. Tous les travaux, de la conception à l'identification des stratégies et des éléments de la veille stratégique, sont inspirés par le Bureau National de la Prospective et de la Veille Stratégique ;
- une mobilisation accrue des acteurs de la construction du pays à l'échelle nationale impliquant fortement les régions ;

- une direction stratégique en phase avec l'héritage du passé et les exigences du troisième millénaire : la science et la technologie comme piliers des actions et l'activité agro-industrielle au premier plan du projet d'une émergence durable de la Côte d'Ivoire. La direction stratégique majeure est imprimée par une philosophie de l'action plaçant la puissance éducative, couplée à la puissance industrielle, au service de la société.

Côte d'Ivoire 2040 propose ainsi par le biais de la formation d'un nouvel homme face aux défis de la mondialisation, une nouvelle ambition nationale pour la construction de la Côte d'Ivoire du 21^{ème} siècle. Car avant l'accès de la Côte d'Ivoire à l'indépendance, le Père de la Nation avait déjà été précurseur de cette ambition, en 1946, en envoyant en France un premier contingent de 150 jeunes ivoiriens, triés sur le volet, pour s'armer de science et de technique, clés du progrès matériel et culturel de toute nation.

Cette réflexion est allée au-delà des précédentes dans la mobilisation des ressources humaines nationales : universitaires et chercheurs, entreprises et société civile, élus des parlements et des collectivités territoriales, administrations déconcentrées et décentralisées.

Par ailleurs, les concepts, méthodes et outils de la prospective se sont enrichis des avancées dans ce paradigme dans un processus qui a exploité pour la première fois toutes les étapes permettant d'articuler anticipation et action dans la planification stratégique sur le long terme. On peut affirmer en toute modestie, que l'administration ivoirienne à travers sa structure spécialisée sur la planification du développement, maîtrise désormais un instrument essentiel pour aider le pays à saisir la responsabilité de la construction de son avenir. L'administration ivoirienne a les moyens de son autonomie de pensée pour agir après quatre décennies d'efforts dans la réflexion prospective.

En somme, « Côte d'Ivoire 2040 » est ce que le Bureau National de la Prospective et de la Veille Stratégique (BNPVS) et la Commission Nationale de la Prospective et de la Veille Stratégique (CNPVS) proposent à la communauté nationale pour construire un nouvel avenir, dans un monde en mutation accélérée qui changera sans nous et peut-être contre nous, si nous nous laissons déposséder de notre avenir.

La trajectoire de l'histoire du pays, comme celles des autres pays du continent africain et du monde n'est jamais prédéterminée. C'est-à-dire que le passé de la Côte d'Ivoire était ouvert à de multiples avènements. Nous avons réussi à créer, dans ce passé, un environnement macro-économique et socio-économique qui avait donné une audience internationale et un grand poids régional en quatre décennies, avant de sombrer dans une phase de déclin. Les différentes rétrospectives de l'économie, de la société, du système politique, de l'éducation et de l'étude des aspirations ont permis de faire un diagnostic stratégique qui flèche des germes positifs et négatifs de changement, des résistances aux mutations et à l'adaptation aux temps nouveaux, des mégatendances difficiles mais pas impossible à infléchir, des incertitudes critiques, des stratégies passées d'actions gouvernementales avec leurs succès et leurs échecs. Nombreux sont les acquis (forces) enregistrés, mais aussi des faiblesses à corriger, ainsi que les opportunités et menaces d'un environnement international de plus en plus contraignant et incertain. Les questions clés du futur, les enjeux majeurs et les défis à relever pour préparer

un nouvel avenir aux générations futures émergent de ces différentes analyses. Les options stratégiques qui ont été faites pour l'avenir partent d'une constatation majeure récurrente depuis Côte d'Ivoire 2000. Toutes les visions formulées de 1974 à 2015 présentent de nombreuses similitudes de par leurs éléments constitutifs ; par ailleurs, au niveau de l'articulation entre vision et stratégie, de nombreux objectifs initiaux des axes stratégiques anciens demeurent encore pertinents.

La vision Côte d'Ivoire 2000 a connu un début de mise en œuvre, et les résultats obtenus dans la phase de forte croissance économique et de création de richesse de 1960 à 1980 ne sont pas étrangers au souci moderne de planification qui a habité les premiers dirigeants du pays. Cette planification avait été perçue comme une ardente obligation par ces dirigeants. La crise financière des années 1980 n'a pas favorisé la mise en œuvre de la vision Côte d'Ivoire 2010, avec l'irruption des Institutions de Bretton-Woods dans la gouvernance du pays, alors qu'elle était ambitieuse et fondée sur les leçons du plan quinquennal 1976-1980. La vision Côte d'Ivoire 2025 avait inspiré quant à elle la formulation du projet de l'éléphant d'Afrique en 1995, qui avait connu un début de mise en œuvre, malheureusement interrompu par l'éruption de l'armée sur la scène politique nationale. Les crises de légitimité qui surgissent lors des périodes d'alternance politique sont devenues un facteur bloquant dans la construction de l'avenir du pays, avec une cohorte de problèmes, parmi lesquels la réconciliation des Ivoiriens divisés par les enjeux politiques est devenue une question clé du futur. La non résolution de ces crises de légitimité compromettra tous les efforts en faveur du développement ; la volonté politique affichée au lendemain de la crise postélectorale de 2010 visant à faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 promet payer un lourd tribut face à cette contrainte majeure.

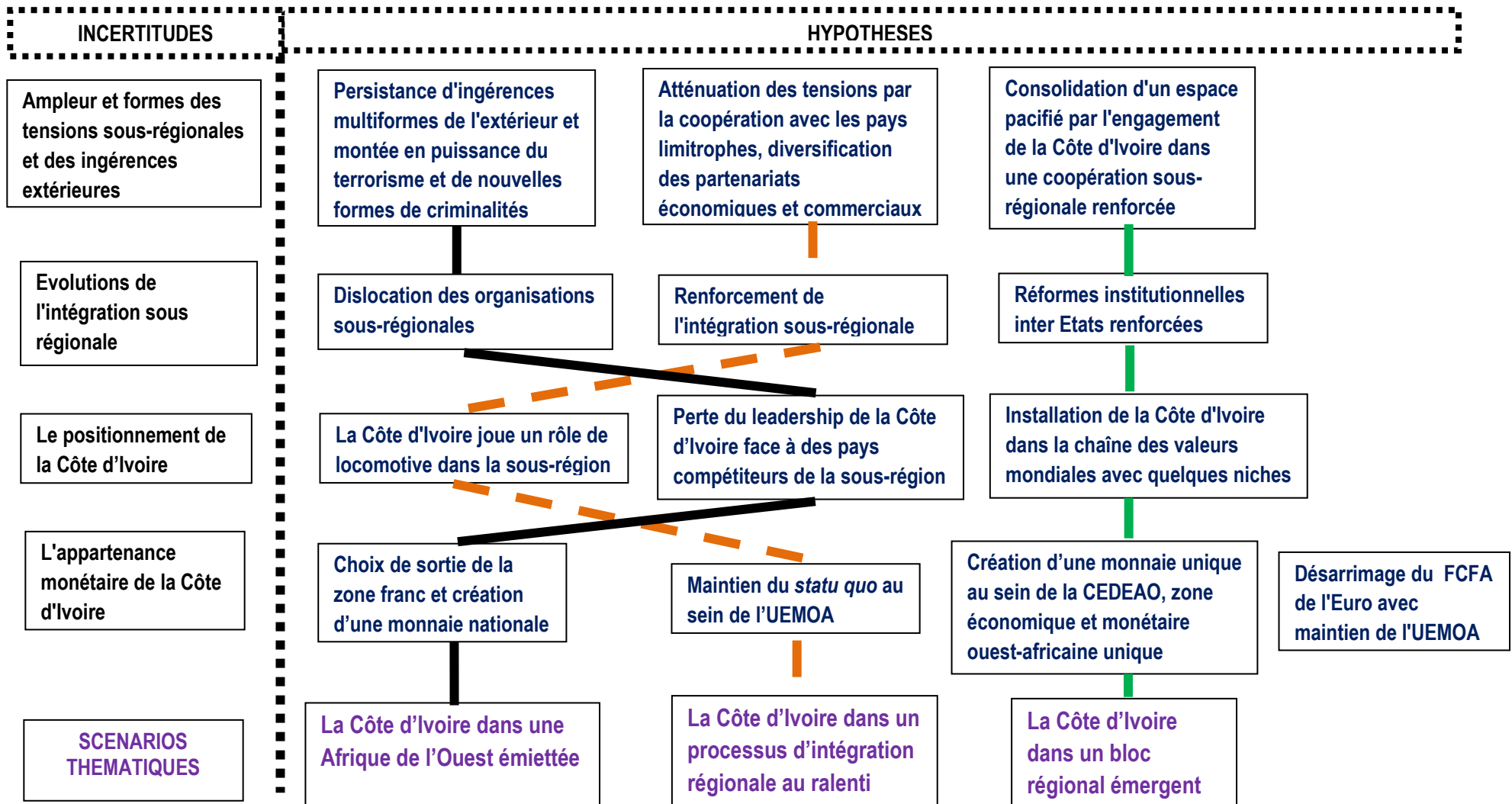
La Côte d'Ivoire a soif d'avenir, c'est-à-dire d'espoir pour paraphraser Hugues de Jouvenel. Les résultats de l'étude Côte d'Ivoire 2040 peuvent aider à cette soif d'avenir et d'espoir.

La résolution des crises de légitimité et d'alternance pacifique du pouvoir ouvrirait de larges boulevards à l'actualisation de la vision d'une « Côte d'Ivoire puissance industrielle dans la diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde. »

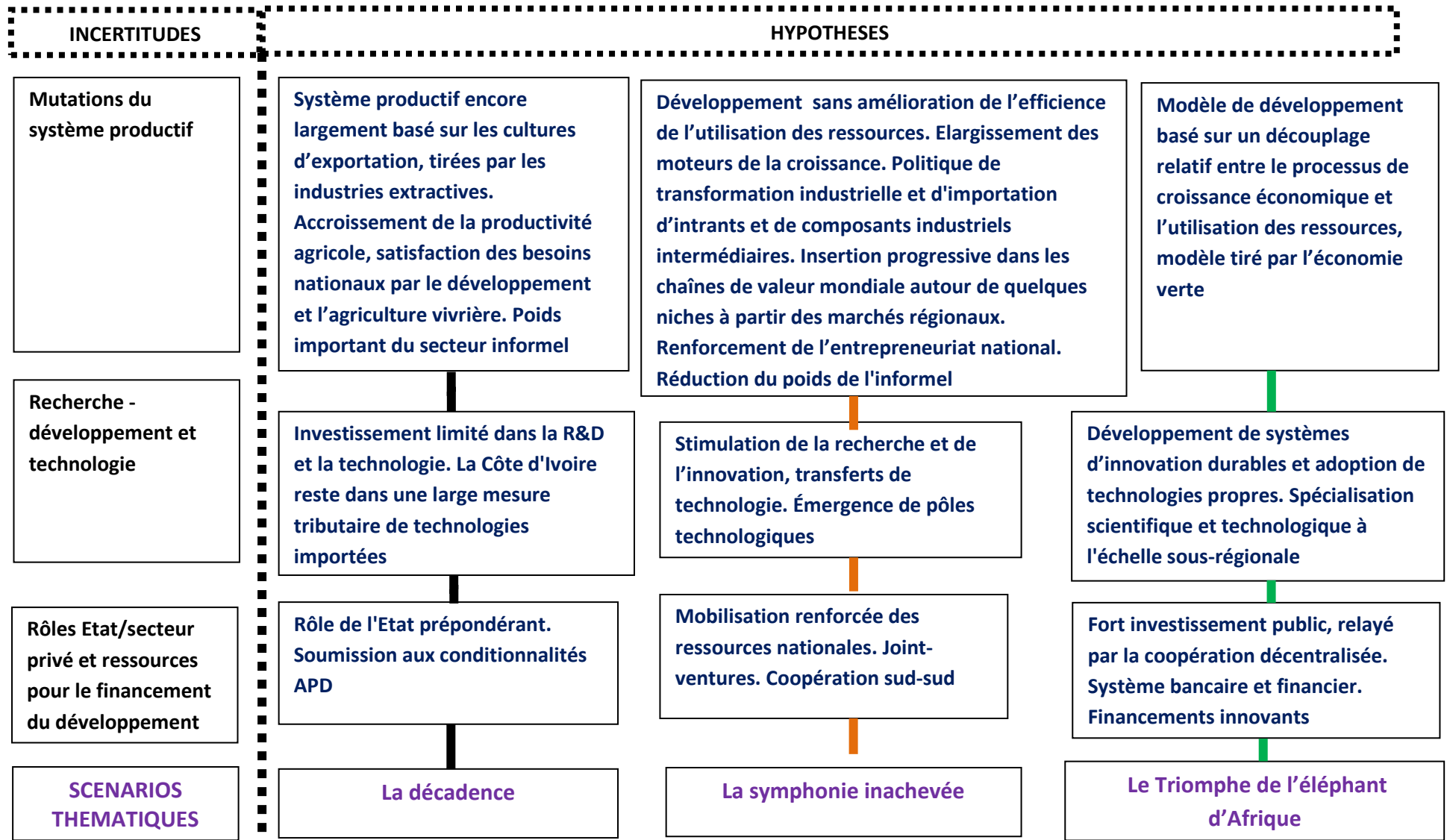
Hisser le pays au rang d'une puissance industrielle reste le défi majeur à relever par les Ivoiriens pour l'horizon 2040. Pour y parvenir, les développements portant sur «la puissance éducative » sont un pilier plus important dans le processus préconisé pour le futur. Car sans une puissance éducative, la Côte d'Ivoire demeurerait un nain scientifique et technologique auquel les voies de la créativité et de l'innovation seraient fermées. Tout le pari de Côte d'Ivoire 2040 est fondé sur cet espoir pour mettre l'éducation réformée et la recherche de développement au service de la communauté nationale et des générations futures.

ANNEXES

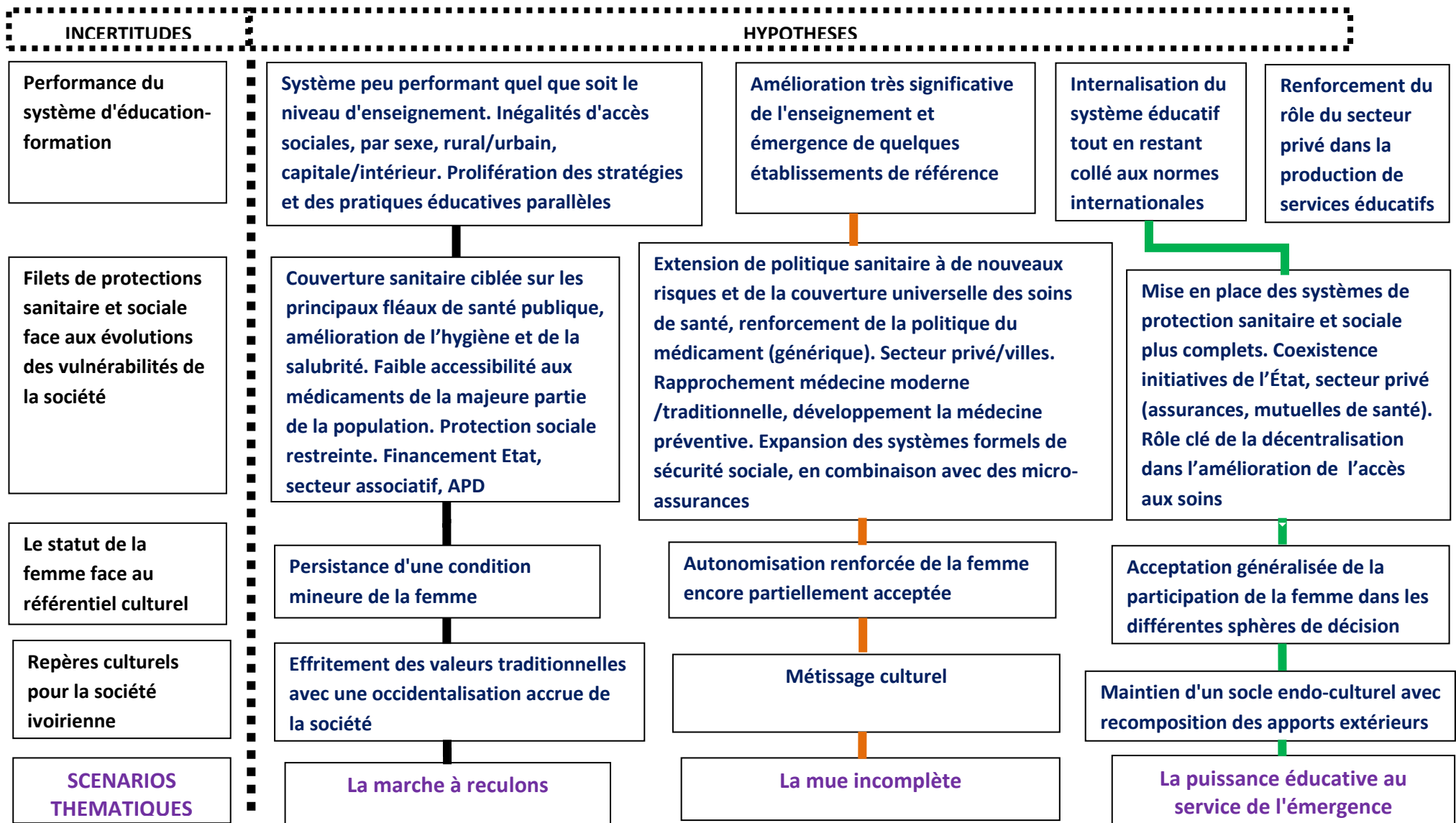
THEME 1: La Côte d'Ivoire face aux mutations géopolitiques et économiques de son environnement



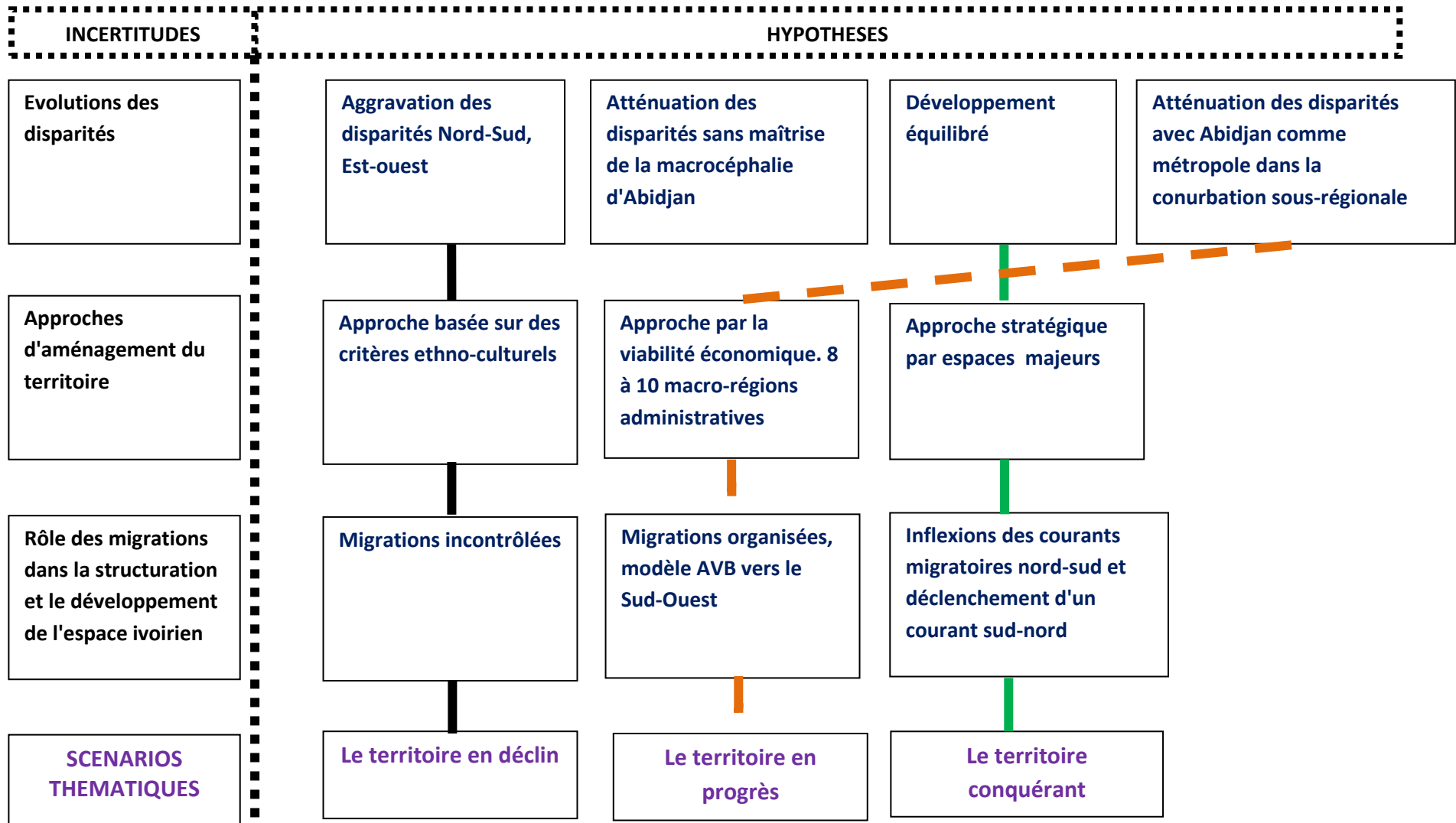
THEME 2 : Le modèle de développement économique ivoirien



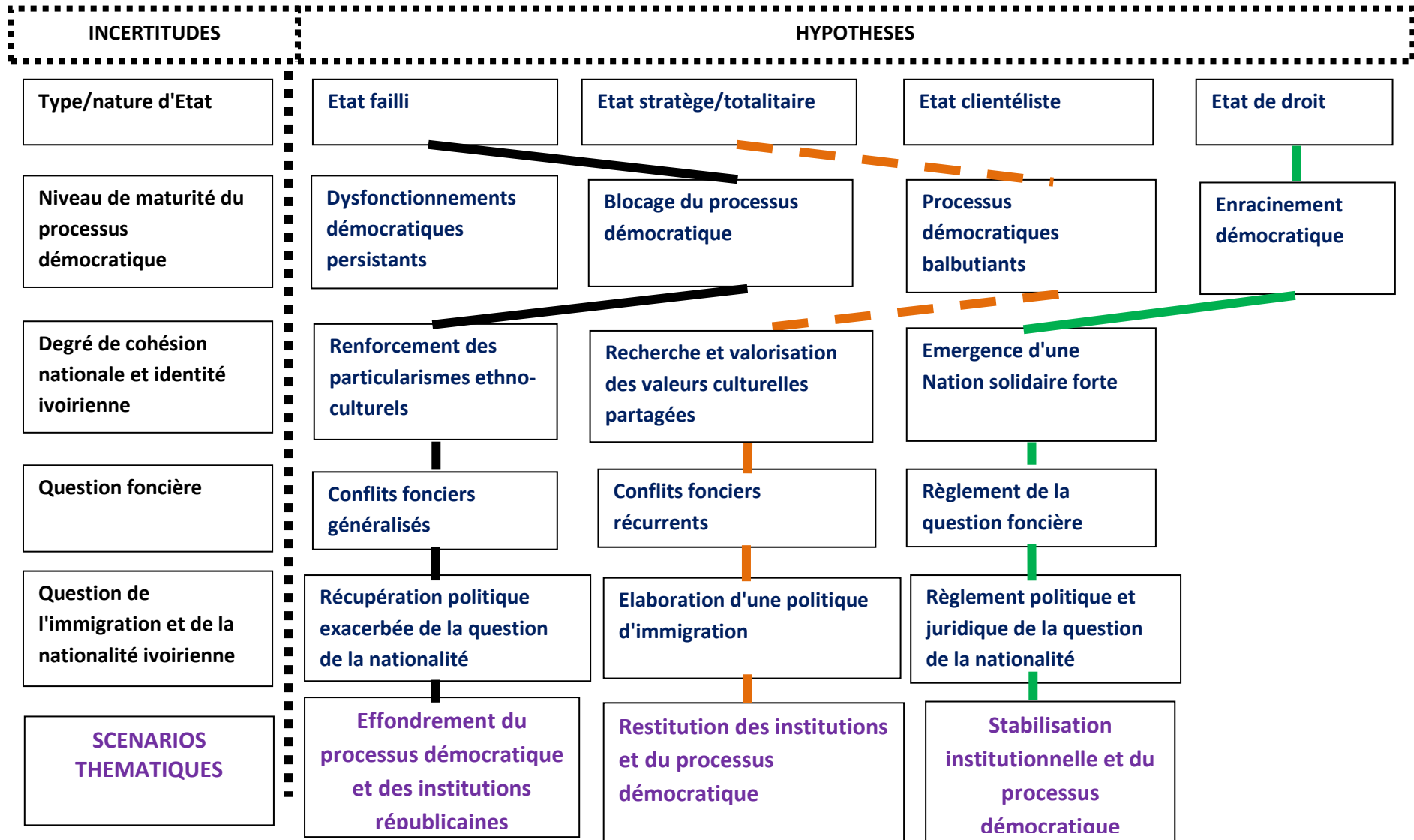
THEME 3 : Développement humain, scientifique, technologique et capacité d'innovation



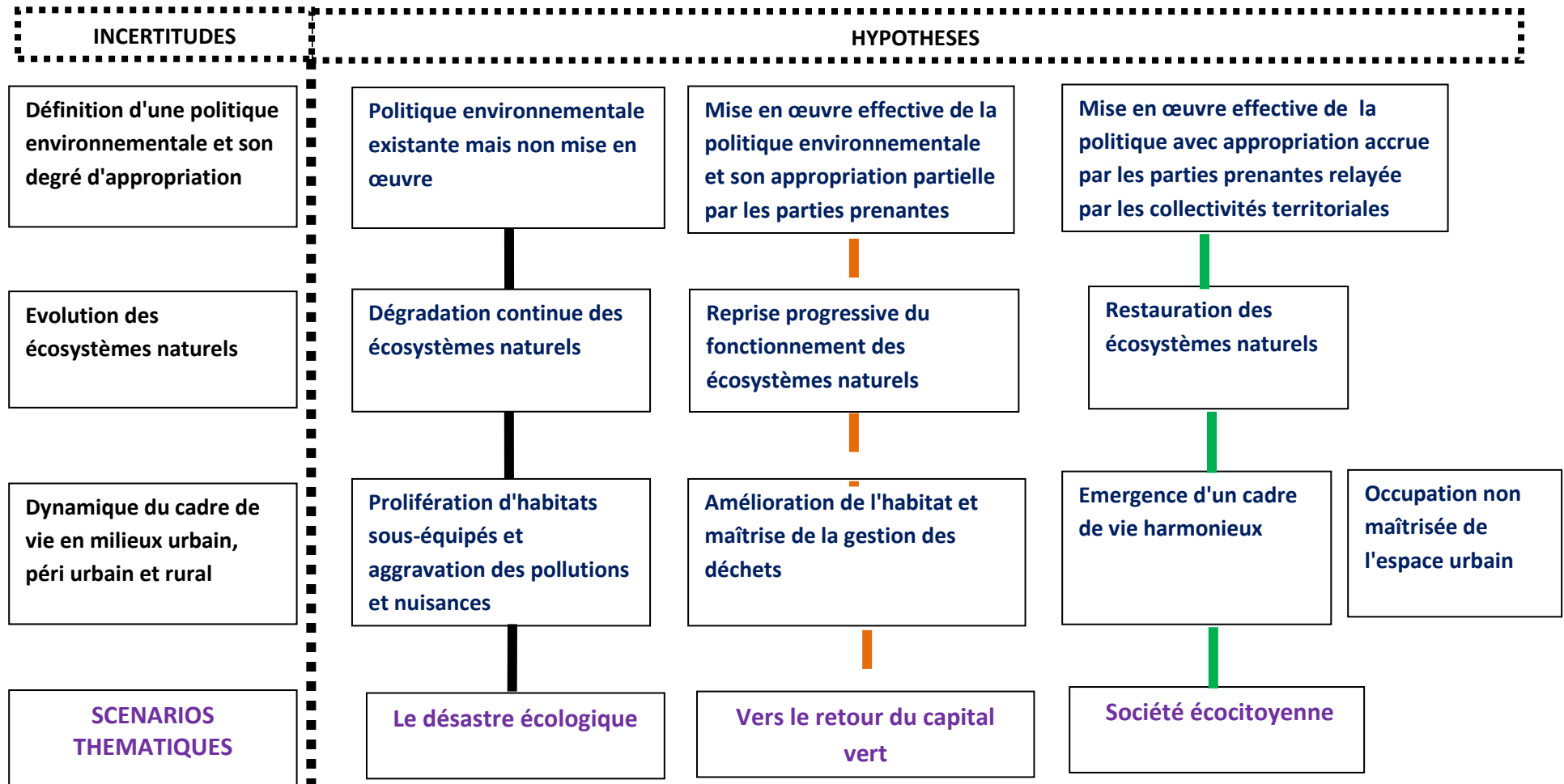
THEME 4 : Dynamiques territoriales et aménagement de l'espace ivoirien



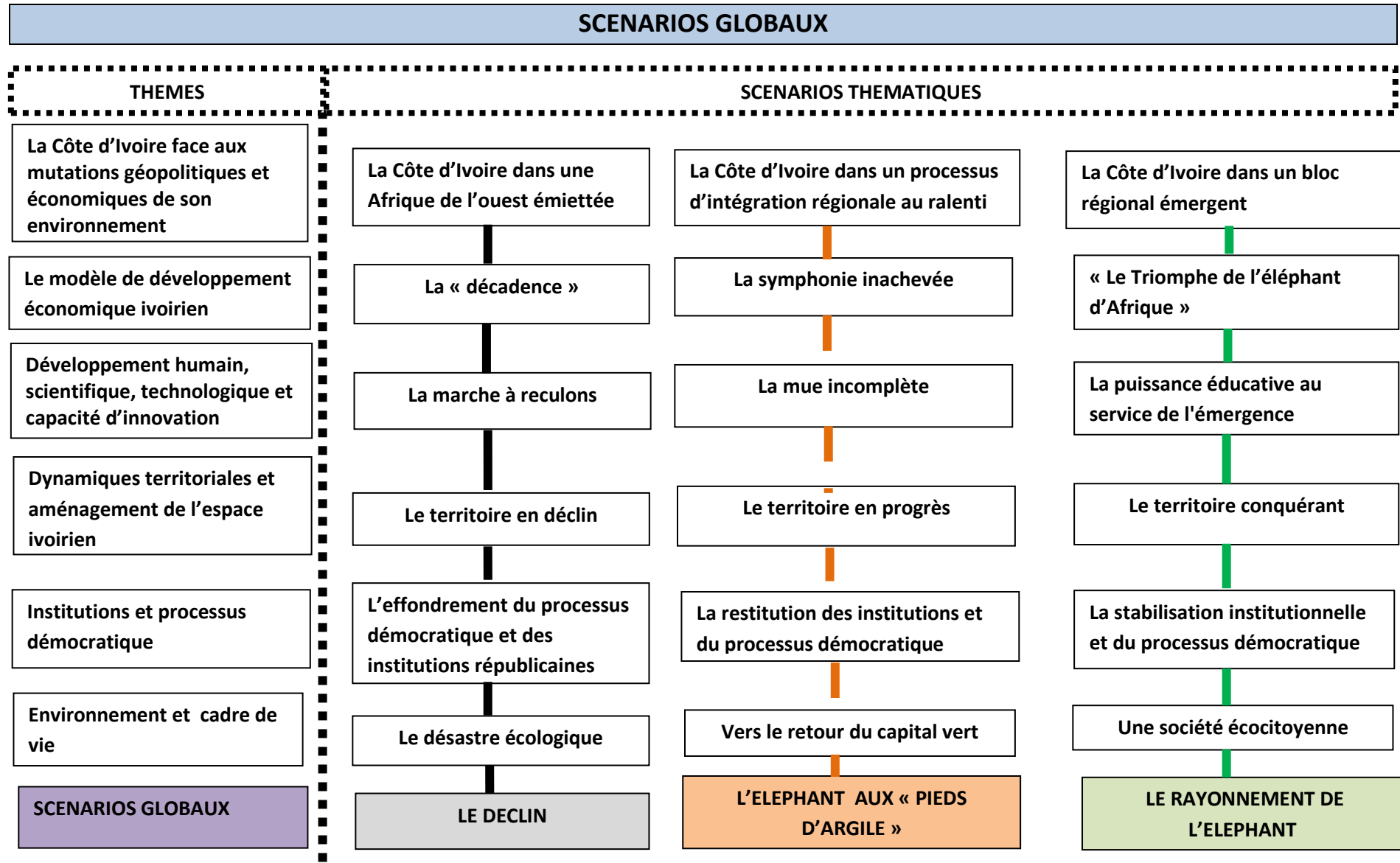
THEME 5 : Institutions et processus démocratique



THEME 6 : Environnement et cadre de vie



Annexe 2 : Profils des scénarios globaux



Annexe 3 : Récapitulatif des Orientations Stratégiques

PILIER 1: La Côte d'Ivoire, puissance industrielle

OBJECTIF	SOUS OBJECTIFS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	
<p>O1. Faire de la Côte d'Ivoire, à l'horizon 2040, une puissance industrielle bâtie sur une puissance éducative</p>	<p>SO1 : Bâtir une Puissance éducative :</p> <p>Un pays dans lequel la Ressource Humaine de haute qualité est obtenue par un système éducatif très performant. Un pays qui cesse d'être un consommateur passif de technologie importée et qui devient grâce à son système éducatif axé sur une Recherche-Développement, productrice de technologie appropriée et exportatrice de connaissances technologiques à l'échelle continentale.</p>	<p>OR1.1.1 : Mettre en cohérence la recherche- développement, l'enseignement et la formation</p>	
			<p>OR1.1.2 : Assurer la primauté du savoir-faire et du savoir-être sur la simple transmission du savoir</p>
			<p>OR1.1.3 : Réaliser la spécialisation scientifique et technologique à l'échelle nationale et locale</p>
			<p>OR1.1.4 : Doter le pays de plusieurs universités-entreprises (technopoles)</p>
			<p>OR1.1.5 : Développer le capital humain</p>
			<p>OR1.2.1 : Se doter d'un réservoir de technologies de pointe</p>
	<p>SO2 : Transformer la Côte d'Ivoire en une puissance technologique :</p> <p>Un pays qui cesse d'être consommateur de technologie importée, qui produit sa propre technologie, comblant ainsi le gap technologique qui le sépare des pays industrialisés.</p>		<p>OR1.2.2 : Exporter des connaissances technologiques à l'échelle continentale et mondiale</p>
			<p>OR1.2.3 : Doter les grandes régions du pays de technopoles</p>
			<p>OR1.2.4 : Valoriser les produits de la recherche</p>
			<p>OR1.2.5 : Transformer les matières premières en produits finis</p>
			<p>OR1.3.1 : Renforcer la décentralisation</p>
	<p>SO3 : Elever le niveau d'offre territoriale :</p> <p>Développer les infrastructures des régions de manière à les rendre attractives</p>		<p>OR1.3.2 : Définir et mettre en œuvre une politique d'aménagement du territoire</p>
			<p>OR1.3.3 : Doter les régions d'infrastructures et d'équipements structurants</p>
			<p>OR1.3.4 : Permettre aux régions d'être attractives</p>

	SO4 : Promouvoir le Développement durable : Accroître la production en se souciant de la préservation de l'environnement	OR1.4.1 : Renforcer l'application de la loi sur le foncier rural
		OR1.4.2 : Promouvoir le comportement éco-citoyen
		OR1.4.3 : Promouvoir des modes de production et de consommation durable
	SO5 : Faire de la Côte d'Ivoire, une puissance agricole: Il n'y a pas de pays industrialisé sans une agriculture moderne, mécanisée et performante. Un pays dont l'agriculture est assise sur les avancées technologiques en matière de mécanisation, de recherche agronomique et zootechnique.	OR1.5.1 : Mettre en place une agriculture moderne, mécanisée, performante et compétitive au service de l'industrie
		OR1.5.2 : Assurer la souveraineté alimentaire
		OR1.5.3 : Dégager un surplus agricole exportable, générateur de devises
	SO6 : Faire de la Côte d'Ivoire, une puissance en matière d'infrastructures : Un pays disposant d'une ingénierie, d'une capacité de ressources énergétiques et minières, des outils de transformation et un système de contrôle de qualité.	OR1.6.1 : Développer l'ingénierie locale par l'utilisation des intrants locaux dans la production des infrastructures
		OR1.6.2 : Développer la capacité de production énergétique
		OR1.6.3 : Développer la culture de la qualité, de l'entretien et du contrôle
		OR1.6.4 : Diversifier et densifier les autres formes d'infrastructures
SO7 : Eriger la Côte d'Ivoire en une puissance économique et financière : Une économie forte, complexe, diversifiée et	OR1.7.1 : Disposer d'un système financier innovant et performant comprenant des banques d'affaires, des banques de développement et une bourse des valeurs	
	OR1.7.2 : Construire une économie forte, complexe et diversifiée, tirée principalement par la demande intérieure et génératrice d'une croissance inclusive	

	inclusive, qui s'appuie sur un système financier innovant et performant et dont le degré de dépendance vis-à-vis de l'extérieur est faible.	OR1.7.3 : Créer une place financière à vocation régionale ou continentale
		OR1.7.4 : Réduire le poids du secteur informel dans la création de la richesse
	SO8 : Faire émerger un ordre socio-culturel industrialisant : Emergence de capitaines d'industrie et d'un Ivoirien ayant une mentalité productiviste	OR1.8.1 : Amener l'Ivoirien à adhérer à la culture du travail, du mérite et à une nouvelle conception du temps
		OR1.8.2 : Adopter une nouvelle attitude vis-à-vis de la richesse
		OR1.8.3 : Forger une nouvelle conception de l'intérêt et du profit
		OR1.8.4 : Accroître l'appui politique et institutionnel à l'industrialisation
		OR1.8.5 : Promouvoir le civisme économique en général et fiscal en particulier
	SO9 : Relever le défi du dividende démographique : Faire avancer la Côte d'Ivoire dans la réalisation de sa transition démographique et créer les opportunités pour bénéficier du dividende démographique	OR1.9.1 : Accélérer la transition démographique en s'appuyant principalement sur la révolution contraceptive
		OR1.9.2 : Investir dans l'éducation, la santé en général et en particulier pour les jeunes et les femmes
		OR1.9.3 : Favoriser l'accès à un emploi « décent » aux jeunes
OR1.9.4 : Promouvoir la bonne gouvernance		

PILIER 2: La Côte d'Ivoire, une nation unie dans sa diversité culturelle

OBJECTIF	SOUS OBJECTIFS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES
<p align="center">O2. Consolider l'unité nationale et la cohésion sociale</p>	<p>SO1 : Développer l'attachement des populations ivoiriennes à la nation</p> <p>Les Ivoiriens, quelles que soient leurs origines, leur appartenance politique et leur confession religieuse, sont fiers d'appartenir à leur pays et prêts à défendre ses intérêts en toute circonstance.</p>	<p>OR2.1.1 : Eduquer la population ivoirienne à la citoyenneté</p> <p>OR2.1.2 : Réinstaurer le service civique obligatoire</p> <p>OR2.1.3 : Instituer la participation de tous aux actions d'utilité publique</p> <p>OR2.1.4 : Instituer des langues nationales</p>
	<p>SO2 : Garantir la solidarité nationale</p> <p>La réponse étatique, collective et individuelle aux problèmes sociaux (éducation, santé, logements, habitat,...) et la participation de tous à l'effort national.</p>	<p>OR2.2.1 : Renforcer la redistribution des richesses nationales</p> <p>OR2.2.2 : Développer une politique de mutualisation</p> <p>OR2.2.3 : Promouvoir la famille comme socle de la société</p> <p>OR2.2.4 : Réduire les inégalités sociales</p> <p>OR2.2.5 : Renforcer la représentation des populations vulnérables dans les instances de décision</p>
	<p>SO3 : Promouvoir le patrimoine culturel national et les valeurs communes</p> <p>Valorisation des richesses culturelles du pays tout en assurant la promotion d'une identité culturelle nationale issue de la symbiose des différentes valeurs nationales</p>	<p>OR2.3.1 : Promouvoir au plan national et international les valeurs socio-culturelles des communautés vivant sur le territoire national</p> <p>OR2.3.2 : Consolider l'identité culturelle</p> <p>OR2.3.3 : Promouvoir des savoir-faire locaux</p> <p>OR2.3.4 : Renforcer l'utilisation des institutions traditionnelles dans la transmission Des valeurs sociales</p> <p>OR2.3.5 : Redynamiser le tourisme sur le plan national et international</p>
	<p>SO4: Promouvoir la paix sociale</p> <p>Une cohabitation pacifique des différentes couches sociales et communautaires de la société ivoirienne</p>	<p>OR2.4.1 : Consolider la réconciliation nationale</p> <p>OR2.4.2 : Faire du dialogue le mode de résolution des conflits communautaires et intercommunautaires</p> <p>OR2.4.3 : Lutter contre toutes sortes de discriminations sociales</p> <p>OR2.4.4 : Consolider la laïcité de l'Etat</p>

	(autochtone, allochtone et allogène)	OR2.4.5 : Valoriser les alliances interethniques
		OR2.4.6 : Eduquer les populations migrantes à la citoyenneté
		OR2.4.7 : Promouvoir le traitement professionnel de l'information
		OR2.4.8 : Renforcer la gestion des espaces habitables, cultivables et l'exploitation des ressources naturelles

PILIER 3: La Côte d'Ivoire, un pays démocratique

OBJECTIF	SOUS OBJECTIFS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES
O3. Bâtir un Etat de droit	SO1: Garantir l'exercice des libertés fondamentales Les textes constitutionnels, législatifs et réglementaires énoncent et aménagent les conditions d'exercice des libertés fondamentales. Rendre effectif l'exercice de ces libertés fondamentales est une exigence du régime démocratique.	OR3.1.1 : Renforcer les textes sur les libertés fondamentales
		OR3.1.2 : Procéder à la vulgarisation des textes sur les libertés fondamentales
		OR3.1.3 : Renforcer les pouvoirs et les moyens des organes officiels de protection et de défense des Droits de l'Homme
		OR3.1.4 : Elargir les possibilités de saisine des organes officiels de protection et de défense des Droits de l'Homme
		OR3.1.5 : Renforcer les capacités des membres des organes officiels de protection et de défense des Droits de l'Homme
		OR3.1.6 : Renforcer les capacités des acteurs de la société civile chargés de la protection et de la défense des Droits de l'Homme
	SO2: Promouvoir des institutions fortes Il n'existe pas de démocratie sans érection de la bonne gouvernance en norme sociale. Ce qui suppose un équilibre et une indépendance des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire garants, de la stabilité du système institutionnel.	OR3.2.1 : Renforcer la séparation des pouvoirs
		OR3.2.2 : Faciliter l'émergence d'une société civile forte
		OR3.2.3 : Renforcer le contrôle parlementaire de l'action gouvernementale
		OR3.2.4 : Renforcer l'indépendance de la justice
		OR3.2.5 : Renforcer les capacités des personnels judiciaires

		OR3.2.6 : Faciliter l'accès des populations à la justice
		OR3.2.7 : Renforcer la lutte contre la corruption et l'impunité
	SO3: Renforcer le développement local	OR3.3.1 : Assurer une communalisation totale du territoire
	La participation des citoyens à l'exercice du pouvoir au niveau local est nécessaire à l'enracinement de la démocratie.	OR3.3.2 : Rendre effectif le transfert de compétences aux collectivités territoriales
		OR3.3.3 : Renforcer les capacités des collectivités territoriales
		OR3.3.4 : Mettre en place les mécanismes originaux de contrôle de l'utilisation des ressources budgétaires des collectivités territoriales
	SO4: Promouvoir le pluralisme	OR3.4.1 : Promouvoir la culture démocratique
	Le pluralisme est l'essence même de la démocratie. L'activité des partis politiques, des syndicats, des organisations non gouvernementales, des institutions religieuses, des mass médias, doit s'exercer dans un espace dominé par la tolérance et l'acceptation mutuelle.	OR3.4.2 : Renforcer le rôle des organisations de la société civile
		OR3.4.3 : Garantir le pluralisme dans le secteur de l'audiovisuel
	SO5: Construire des forces de défense et de sécurité républicaines	
Des forces de défense et de sécurité au service exclusif de la nation sont nécessaires à la protection des institutions, des biens et des personnes.	OR3.5.1 : Réformer les forces de défense et de sécurité	

PILIER 4: La Côte d'Ivoire, ouverte sur le monde

OBJECTIF	SOUS OBJECTIFS	ORIENTATIONS STRATEGIQUES
<p>O4. Renforcer la coopération régionale et internationale</p>	<p>SO1 : Renforcer l'audience diplomatique de la Côte d'Ivoire :</p> <p>La Côte d'Ivoire doit explorer de nouvelles relations bénéfiques avec de nouveaux pays, notamment de nouvelles puissances.</p>	<p>OR4.1.1 : Susciter l'implantation de nouvelles représentations diplomatiques</p> <p>OR4.1.2 : Doter les représentations diplomatiques de ressources financières nécessaires</p> <p>OR4.1.3 : Promouvoir la destination Côte d'Ivoire</p> <p>OR4.1.4 : Soutenir l'émergence d'une diaspora ivoirienne pour la promotion du label Côte d'Ivoire</p> <p>OR4.1.5 : Mettre en place une politique de placement des Ivoiriens dans les organisations internationales</p>
	<p>SO2 : Renforcer la coopération économique, technique, militaire et culturelle de la Côte d'Ivoire.</p> <p>Avec l'extérieur, la Côte d'Ivoire doit tirer avantage des accords de partenariats au plan économique, technique, commercial et culturel.</p>	<p>OR4.2.1 : Consolider les relations avec les partenaires traditionnels</p> <p>OR4.2.2 : Développer de nouveaux partenariats</p> <p>OR4.2.3 : Tirer profit des opportunités de la globalisation</p> <p>OR4.2.4 : Concevoir des stratégies de pénétration des marchés régionaux et internationaux</p>
	<p>SO3 : Contribuer au renforcement de l'intégration régionale</p> <p>Le pays se doit de se donner les moyens d'affirmer et de consolider son rôle de leader.</p>	<p>OR4.3.1 : Contribuer à la définition des politiques régionales de lutte contre les maladies pandémiques et émergentes</p> <p>OR4.3.2 : Contribuer à la création d'une force permanente de sécurité régionale</p> <p>OR4.3.3 : Contribuer à la finalisation de la monnaie régionale</p> <p>OR4.3.4 : Accroître la compétitivité des entreprises ivoiriennes</p> <p>OR4.3.5 : Favoriser la création de grands projets d'intérêts communautaires</p>

		OR4.3.6 : Contribuer à la création de pôles régionaux de développement
		OR4.3.7 : Contribuer à la promotion et à l'intensification de la lutte contre les crimes organisés, notamment le terrorisme, au niveau régional et continental
	<p>SO4: Redéfinir la politique d'immigration</p> <p>La Côte d'Ivoire doit arriver à régler définitivement la question des conditions d'immigration et de vie en Côte d'Ivoire.</p>	<p>OR4.4.1 : Elaborer et mettre en œuvre une politique d'immigration</p>

LISTE DES PARTICIPANTS

GROUPE DES EXPERTS NATIONAUX		
N°	NOM ET PRENOMS	FONCTION/STRUCTURE
01	KONE Tiékoura	Conseiller du Président de la République
02	N'DRI Kouadio	Conseiller Spécial du Premier Ministre
03	KOBY Aka Basile	Conseiller Spécial du Président de l'Assemblée Nationale
04	HAUHOLOT Asseypo Antoine	Conseiller Spécial du Président du Conseil Economique et Social
05	KOBY Assa Théophile	Enseignant-Chercheur/Université Félix Houphouët-Boigny
06	YEO Souleymane	Enseignant-Chercheur en Sociologie à l'Université Felix Houphouët-Boigny
07	BELLO Toyidi	Enseignant-Chercheur à l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée
08	KOUASSI Kouamé Sylvestre	Enseignant-Chercheur en Géographie à l'Université Alassane Ouattara
09	YORO Berg Antoine	Enseignant-Chercheur en Système d'Information à l'Université Nangui-Abrogoua
10	N'GARESSEUM Deuro Kan Toloum	Chercheur au Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales
11	CAPRI-TRAORE Massandje	Directrice des Affaires Juridiques au Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement
12	KOUAME Koffi Alexandre	Conseiller Technique du Directeur Général du Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement
13	ABBAS Sanoussi	Conseiller Technique du Directeur Général de l'Office National de la Population/Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement
14	KOFFI Ané Jean	Sous-Directeur au Ministère de l'Economie et des Finances
15	AKA Doré Désiré	Chef de Division Démographie à l'Institut National de la Statistique
16	ABOU Tanontchi Henri	Consultant à l'Institut National de la Statistique
17	FOTIENHORO Séraphin Pierre	Assistant du Directeur Général de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional au Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement
18	ETIEN N'Dah	Directeur au Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable
19	BOSSO Yvonne	Inspectrice à l'Inspection Générale / Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du

		Développement
20	ALLY Yao Lanzali	Sous-Directeur à la Direction Générale du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté /Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement
21	ADOU Kouamé Ghislain	Chargé d'Etudes à la Direction de l'Identification des Capacités Nationales/Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement
22	BOUIKALO Roland Thierry F.	Sous-Directeur à la Direction des Affaires Financières/Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement
23	KOUAME N'Dah Ludovic	Coordonnateur Sectoriel au Programme Pays de Renforcement des Capacités
24	GALA N'guessan	Chargé d'Etudes au Ministère de l'Agriculture
25	KOUADIO Amany David	Agent Contrôleur Financier /Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement
26	YEBOUE Patricia	Agent Contrôleur Financier /Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement
27	MONGUE Emmanuel	Directeur du Renforcement des Capacités Nationales /Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement
28	SEBE Kané	Directeur de l'Informatique, de la Documentation et des Conférences / Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement
29	KOUADIO Kouakou Benjamin	Assistant du Directeur de Cabinet Adjoint au Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement
30	BEH Dorcas	Assistante du Conseiller Technique Cellule de la Coordination Stratégique /Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement
31	LIGUE Rodrigue	Chargé d'Etudes au Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable
32	Armand KOIDIANE Jean	Chargé d'Etudes au Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable
33	BROU Aka Cyriac	Chef de Service à la Direction de l'Aménagement du Territoire /Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement
34	SEKOU Oumar*	Chef de Service au Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique
35	GOORE Bi Christine*	Inspectrice à l'Inspection Générale/ Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement

APPUI EXTERIEUR		
N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE/FONCTION
01	Hugues De JOUVENEL	Consultant International, Expert en prospective stratégique, Président-Futuribles International /Paris-France
02	Nathalie BASSALER	Consultante Internationale, Expert en prospective stratégique, Magellis Consultants, Futuribles International /Paris-France
EQUIPE DU BUREAU NATIONAL DE LA PROSPECTIVE ET DE LA VEILLE STRATEGIQUE		
N°	NOM ET PRENOMS	FONCTION
01	POKOU Koffi	Secrétaire Général
02	GONNE Louh Jeannot	Chef de Département de la Prospective
03	GOMBLEU Kouadi Claude Médard	Chef de Département de la Veille Stratégique
04	N'GUESSAN Konan Bertin	Chef de Division des Etudes Nationales Prospectives
05	KPAE Wiliabli Nathalie	Chargée des Finances
06	KOUAKOU Konan Léonce	Chargé d'Etudes
07	OUFFOUET Kouakou Aymar	Chargé d'Etudes
08	CAMARA Ismael	Chargé d'Etudes
09	KOUADIO N'Guessan Hélène Epse N'GORAN	Chargée d'Etudes
10	SIBY Mahi Georges	Chargé d'Etudes
11	BOLI Bi Bertrand	Chargé d'Etudes
12	ANOH Miezán Frédéric	Chargé d'Etudes
13	BLONDE Nina Séverine Epse ABOU	Chargée d'Etudes
14	YAVO Yavo Guy	Chargé d'Etudes
15	KOUASSI Koko Eugénie	Secrétaire
16	KIMOU Marie Berthe	Secrétaire
17	ALLONGO née DAHO Emma Odile	Secrétaire
18	DIABATE Sarra	Secrétaire

*** Décédé (e)**

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABBREVIATIONS	5
TABLE DES ILLUSTRATIONS	6
PREFACE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
AVANT - PROPOS DU PREMIER MINISTRE	9
MOT DE MADAME LE MINISTRE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT	11
RESUME EXECUTIF	13
PREMIERE PARTIE : OBJECTIFS ET APPROCHE METHODOLOGIQUE	23
1.1 OBJECTIFS DE L'ENP-CI 2040.....	24
1.2 CADRE INSTITUTIONNEL.....	24
1.2.1 Bureau National de la Prospective et de la Veille Stratégique	24
1.2.2 Commission Nationale de la Prospective et de la Veille Stratégique.....	24
1.2.3 Commissions Locales de la Prospective et de la Veille Stratégique	25
1.3 RAPPEL DES GRANDES PHASES DE L'ENP-CI 2040	25
1.3.1 Phase exploratoire	25
1.3.1.1 Constitution de la base de données prospective.....	25
1.3.1.2 Construction des scénarios	27
1.3.2 Phase volontariste	28
1.3.2.1 Formulation de la vision de la Nation.....	28
1.3.2.2 Elaboration des stratégies de développement	28
DEUXIEME PARTIE : ETAT DU SYSTEME COTE D'IVOIRE ET FUTURS POSSIBLES	29
2.1 BILAN DIAGNOSTIC DES ETUDES NATIONALES PROSPECTIVES ANTERIEURES ET DES RETROSPECTIVES SECTORIELLES	30
2.1.1 Analyse de l'approche méthodologique	30
2.1.2 Examen des résultats.....	32
2.1.2.1 Diagnostic stratégique de l'Economie.....	32
2.1.2.2 Diagnostic stratégique de la Société.....	34
2.1.2.3 Diagnostic stratégique de l'Aménagement du territoire.....	38
2.1.2.4 Diagnostic stratégique de l'environnement et du cadre de vie	41
2.1.2.5 Diagnostic stratégique de la démographie.....	43
2.2 ENQUETE SUR LES ASPIRATIONS DES POPULATIONS VIVANT EN COTE D'IVOIRE (EAP-CI 2008)	45
2.2.1 Objectifs de l'enquête	45
2.2.2 Méthodologie.....	46
2.2.3 Résultats	46
2.2.3.1 Gouvernance politique.....	46
2.2.3.2 Représentation et cohésion sociales.....	47
2.2.3.2 Gouvernance économique	48
2.2.3.3 Gouvernance sociale et culturelle	49
2.2.3.4 Environnement et cadre de vie	51
2.2.3.5 Aménagement du territoire, développement régional et décentralisation	51
2.2.3.7 Femmes, jeunes et enfants	52
2.2.3.8 Crise de septembre 2002 et son impact sur les aspirations	53
2.3 ANALYSE STRUCTURELLE	54
2.3.1 Démarche méthodologique.....	55
2.3.2 Résultats	58

2.4	ANALYSE DU JEU DES ACTEURS	65
2.4.1	<i>Démarche méthodologique</i>	65
2.4.2	<i>Résultats</i>	67
2.5	CONSTRUCTION DES SCENARIOS	72
2.5.1	<i>Méthodologie</i>	72
2.5.2	<i>Les scénarios thématiques</i>	72
2.5.3	<i>Les scénarios globaux</i>	94
TROISIEME PARTIE : INCURSION DANS L’UNIVERS STRATÉGIQUE		103
3.1	ENJEUX ET QUESTIONS STRATÉGIQUES MAJEURES A L’HORIZON 2040	104
3.1.1	<i>Enjeu politique</i>	104
3.1.2	<i>Enjeu social</i>	104
3.1.3	<i>Enjeu économique</i>	105
3.1.4	<i>Enjeu de la structuration du territoire et du développement durable</i>	105
3.2	FORMULATION DE LA VISION DE LA NATION A L’HORIZON 2040.....	106
3.2.1	<i>Vision de l’Etude Nationale Prospective Côte d’Ivoire 2040</i>	107
3.2.2	<i>Déclinaison de la vision de « Côte d’Ivoire 2040 »</i>	108
3.2.2.1	La Côte d’Ivoire, puissance industrielle	109
3.2.2.2	La Côte d’Ivoire, une nation unie dans sa diversité culturelle	111
3.2.2.3	La Côte d’Ivoire, un pays démocratique.....	112
3.2.2.4	La Côte d’Ivoire, ouverte sur le monde	113
3.3	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES.....	113
3.3.1	<i>La Côte d’Ivoire, puissance industrielle</i>	114
3.3.2	<i>La Côte d’Ivoire, une nation unie dans sa diversité culturelle</i>	121
3.3.3	<i>La Côte d’Ivoire, un pays démocratique</i>	123
3.3.4	<i>La Côte d’Ivoire, ouverte sur le monde</i>	127
3.4	MATRICE D’ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2016-2040.....	130
3.5	OPERATIONNALISATION DE L’ENP CÔTE D’IVOIRE 2040.....	135
3.5.1	<i>Opérationnalisation des résultats de l’ENP CI 2040 à travers les plans quinquennaux de développement</i>	135
3.5.2	<i>Opérationnalisation par la mise en place d’un Mécanisme Institutionnel de Veille Stratégique (MIVS)</i>	135
3.5.2.1	Objectifs du MIVS	136
3.5.2.2	Cadre institutionnel	136
3.5.2.3	Fonctionnement et principales activités.....	137
CONCLUSION GENERALE.....		137
ANNEXES.....		141
TABLE DES MATIERES		160

